

AVANT VIVONS DE NOTRE VIE TRAVAILLE



LE VERITABLE
MESSAGER BOITEUX
 DE NEUCHATEL
 pour l'an de grâce
1925





Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur
et du jardinier pendant chaque mois de l'année

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccom-

moder instruments aratoires et matériel de ferme ; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carboli-néum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejets et nids de chenilles ; badigeonner troncs et grosses branches avec lait de chaux ou solution de sulfate de fer (15 à 20 kg. par hectolitre) ; les fumer au pied ; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semences d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Étendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Pro-

vigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semence des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver.

Provigner ; déchausser et nettoyer provins d'un an. Meilleure époque pour la taille. — Finir ratisage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicoree à tondre. — Repiquer rhubarbe. Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semences d'avoines. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rou-

ler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons

Labourer carré d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eau d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres. Mise en places des plants greffés. Précaution contre les gelées de printemps.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramide et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Esseuillaison et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — Premier sulfatage

contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioier et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage).

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets.

AOUT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles. — Fin du mois, semer seigle, fèverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième et quatrième sulfatages contre le mildiou suivant l'année. Troisième soufrage à la véraison. — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs tout de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroûte, chicorée. Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines; carottes et fêverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échaldas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, cave ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillasons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurger les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.

Eclipses de l'an 1925

En 1925 il y aura deux éclipses de Soleil et deux éclipses de Lune, dont la première éclipse de Soleil et la première éclipse de Lune seront visibles dans nos contrées.

La première, une **éclipse totale de Soleil**, se produira le 24 janvier, de 1 h. 41 m. à 6 h. 6 m. de l'après-midi. Elle sera visible dans la partie orientale de l'Amérique du Nord, dans l'Amérique Centrale, au nord de l'Amérique du Sud, dans la partie boréale de l'Océan Atlantique, dans la partie nord-ouest de l'Afrique, ainsi que dans l'Europe centrale et occidentale.

Dans nos contrées le phénomène pourra être observé dès 4 h. environ jusqu'au coucher du Soleil.

La seconde est une **éclipse partielle de Lune**, dont la grandeur atteindra $\frac{7}{10}$ du diamètre de l'astre. Elle aura lieu dans la nuit du 8 au 9 février, de 9 h. 9 m. du soir à 12 h. 15 m. du matin et sera visible dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, à l'ouest de l'Australie, en Asie, dans l'Océan Indien, en Europe, en Afrique, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Sud et dans la partie orientale de l'Amérique du Nord.

Dans nos contrées, l'éclipse pourra être observée pendant toute sa durée.

La troisième, une **éclipse annulaire de Soleil**, se produira dans la nuit du 20 au 21 juillet. Elle commencera à 8 h. 3 m. du soir, se terminera à 1 h. 33 m. du matin et sera visible dans la partie nord-est de l'Australie et dans la partie méridionale de l'Océan Pacifique.

La quatrième est une **éclipse partielle de Lune**, dont la grandeur atteindra $\frac{4}{5}$ du diamètre lunaire. Elle aura lieu le 4 août, de 11 h. 28 m. du matin à 2 h. 17 m. de l'après-midi et sera visible dans les parties occidentales de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, dans l'Océan Pacifique, en Australie, dans l'Asie orientale et dans l'Océan Indien.

Les peuples primitifs attribuaient les éclipses à un combat de l'astre éclipsé contre une puissance mystérieuse. Dans le mythe indien, le démon Râhu a bu à la dérobée le vin d'immortalité des dieux : dénoncé par le Soleil et la Lune, Vichnou lui tranche la tête qui, depuis, poursuit les deux astres pour les dévorer. L'habitude de pousser de grands cris pour faire lâcher prise au monstre et faire cesser l'éclipse s'est conservée jusqu'au moyen-âge.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1925

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 3^h 45 du matin, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 4^{me} degré du *Scorpion*, *Mercur*e rétrograde au 11^{me} du *Capricorne*, *Vénus* à 0° du *Sagittaire*, *Mars* au 2^{me} du *Bélier*, *Jupiter* au 1^{er} du *Capricorne*, *Saturne* au 11^{me} du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 16^{me} du *Lion* et la queue du *Dragon* au 16^{me} du *Verseau*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 4^h 12 du matin, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors au 15^{me} degré du *Verseau*, *Mercur*e au 15^{me} du *Bélier*, *Vénus* au 21^{me} des *Poissons*, *Mars* au 28^{me} du *Taureau*, *Jupiter* au 19^{me} du *Capricorne*, *Saturne* rétrograde au 14^{me} du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 11^{me} du *Lion* et la queue du *Dragon* au 11^{me} du *Verseau*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin, à 11^h 50 du soir avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors au 8^{me} degré de l'*Ecrevisse*, *Mercur*e au 2^{me} du *Cancer*, *Vénus* au 16^{me} de l'*Ecrevisse*, *Mars* au 27^{me} du *Cancer*, *Jupiter* rétrograde au 20^{me} du *Capricorne*, *Saturne* rétrograde au 8^{me} du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 7^{me} du *Lion* et la queue du *Dragon* au 7^{me} du *Verseau*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre, à 2^h 43 du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 5^{me} degré du *Sagittaire*, *Mercur*e au 19^{me} de la *Vierge*, *Vénus* au 9^{me} du *Scorpion*, *Mars* au 27^{me} de la *Vierge*, *Jupiter* au 13^{me} du *Capricorne*, *Saturne* au 12^{me} du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 2^{me} du *Lion*, et la queue du *Dragon* au 2^{me} du *Verseau*.

Le régent de cette année est *Mars* ♂.

Mildiou. — Époque des traitements

Années pluvieuses, traiter au moins tous les vingt jours.

1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches :

1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache

3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires.

BERLIN. — D^r Rüfenacht, H.
 BUCAREST. — von Salis, F.
 LONDRES. — D^r Paravicini, C.
 PARIS D^r Dunant, Alphonse.
 ROME. — Wagnière, Georges.
 VIENNE. — D^r Bourcart, Charles.
 LA HAYE. — D^r de Pury, A.
 BRUXELLES. — D^r phil. Barbey, F.
 MADRID. — Mengotti, Alfred.
 STOCKHOLM. — Schreiber, H.
 VARSOVIE. — Vacant.

Consuls et Vice-Consuls.

ABO. — Baltis, Alex., consul.
 AGRAM (Zagreb). — Schmidlin, J., c.
 AMSTERDAM. — Hässig, Arnold, c.
 ANVERS. — Vac. Zumbach, P. gér.
 ATHENES. — Vac., Iseli, B., gérant.
 BARCELONE. — Nippel, F., c.
 BELGRADE. — Vac. Moretti, W. gér.
 BESANÇON. — Vac., Borel, A., gér.
 BEZIERS. — Bühler, Paul, c.
 Bühler, Albert, vice-consul.
 BORDEAUX. — Jæggi, Adolphe, c.
 BREME. — Krose, Fr. c.
 BRESLAU. — Vacant, géré par la légation à Berlin.
 BUCAREST. — Géré p^r la Légation.
 BUDAPEST. — Kienast jun, F., c. g.
 CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, consul général.
 COLOGNE. — D^r v. Segesser, H., c. g.
 COPENHAGUE. — Cloëtta, F.-B., c. g.
 DIJON. — Oechsli, P., c.
 DRESDE. — Sutter, A.-D., c.
 DUSSELDORF. — D^r Dunkel, W., c.
 FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
 FRANCFORT s/M. — Du Bois G., c.
 GENES. — Biaggi, G.-B., c.
 GLASGOW. — Oswald, A., consul.
 HAMBOURG. — Dür, Franz, c.
 Kern, A., v.-c.
 HAVRE. — Basset, Alfred, c.
 HULL. — Thévenaz, W., consul.
 KOENIGSBERG i. P. — Stucki, E., c.
 (à Elbing).
 LEIPZIG. — Hirzel, Ernest, c.
 LILLE. — Vacant, Leuze, C.-A., gér.
 LISBONNE. — Strässli, Emile, c. g.
 LIVERPOOL. — Fontannaz, A.-J, c.
 LIVOURNE. — Corradini, O., c.
 LYON. — D^r Meyer, G., c. Rusterholz, H., v.-c.
 MANCHESTER. — Vac. Hagenbuch, V, gérant.
 MANNHEIM. — Vacant, D^r Zetter, conseiller de légation, gérant.
 MARSEILLE. — Leuba, Paul, c.
 MILAN. — Hüni, R., c.
 Piccoli, A., v.-c.
 MONACO. — Géré par le Consulat à Nice.
 MUNICH. — Hegi, Gust., c. g.
 Häfeli, v.-c.
 MULHOUSE. — Jaquet, J., c.

NANCY. — Hahn, Ernest, c.
 NANTES. — Pittard, L.-C.-L, c.
 NAPLES. — Meuricoffre, J.-G., c. g.
 Wenner, R.-A., v.-c.
 NICE. — Vicarino, Fernand, c.
 NUREMBERG. — Schmid, F.-W., c.
 PORTO. — Schneebeli, Rod., c.
 PRAGUE. — Déteindre Gérold, c. g.
 Bergamin, R., v.-c.
 RIGA. — Suter, F., consul.
 ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
 SAINT-MARIN. — Géré par le Consulat à Florence.
 SEVILLE. — Stierlin, R., c.
 SOFIA (Bulgarie). — Schneeberger, E, c.
 STRASBOURG. — Biefer, A., c.
 STUTTGART. — Suter, E.-E., c.
 TOULOUSE. — Niestlé, P., c.
 TRIESTE. — Büsch, Paul, c.
 TURIN. — de Planta, Rod., c.
 VENISE. — Vac. Stolz, A., gérant.

AMERIQUE

BUÉNOS-AYRES. — D^r Egger, K., env. extraord. et ministre plénip.
 WASHINGTON (E.-U.) — Peter, Marc, env. extraord. et ministre plénip.
 RIO de JANEIRO (Brésil). — Gertsch, Albert, env. ext. et min. plénip.

Consuls et Vice-Consuls.

ASSOMPTION (Paraguay). — Censi, Quinto, c.
 BAHIA (Brésil). — Wildberger, E^{te}, c.
 BOGOTA (Colombie). — Röthlisberger, W., consul.
 CARACAS (Vénézuëla). — Guinand, A., consul.
 CHICAGO. — Bühler, E., consul.
 CINCINNATI. — Glaser, E.-T., c.
 CORDOBA. — Poretti, E., c.
 CURITYBA. — Sigel, E., consul.
 DENVER. — Weiss, Paul, c.
 GUADALAJARA. — Vacant. Sutter, E., gérant.
 GUATEMALA. — Diebold, L.-N., c.
 GUAYAQUIL (Equateur). — Mettler, E., consul.
 HAVANE (Cuba). — Blattner, Carlos, c.
 LIMA (Pérou). — Marcionelli, S., c.
 LOS ANGELES. — Loeb, A., c.
 MENDOZA. — Munier, M., v.-c.
 MEXICO. — Perret, Henry, c. g.
 MONTEVIDEO (Uruguay). — Scheller, Edwin, c. g. D^r Guye, M., v.-c.
 MONTREAL. — D^r Hübscher, C.-P. consul général.
 NEW-YORK. — Junod, Louis-H., c.
 D^r jur. Escher, Henry, v. c.
 NOUVELLE-ORLEANS. — Thalmann, Paul, c.
 PANAMA. — Misteli, José, c.
 PARA. — Suter, A., c.
 PERNAMBOUC (Brésil). — Hausheer, René-L., c.

PHILADELPHIE. — D^r Vuilleumier, Charles, c.
 PORTLAND. — Brandenberger, P., c.
 PORTO ALEGRE. — Luchsinger, P., c. Luchsinger, H., v.-c.
 ROSARIO (Rép. Arg.) — Cenci, P., c.
 SAINT-LOUIS. — Du Bois, G., c.
 SAN FRANCISCO. — Freuler, J., c.
 Schwyter, W., v.-c.
 SAN-JOSÉ. — Chapatte, A., c.
 SAN MIGUEL (Salvador). — Wieser, C., c.
 SANTIAGO de CHILI. — Küpfer, A. consul général.
 SAO PAULO. — Isella, Achilles, c.
 SANTA-FE (Rép. Arg.) — Panchaud, L., consul.
 SEATTLE. — Vac. Strasser, F. gér.
 TAMPICO. — Reimann, O., c.
 TORONTO (Canada). — Zuerrer, E.-R. c.
 VALDIVIA. — Vogt, V., c.
 VALPARAISO (Chili). — Koch, W., consul.
 VANCOUVER. — Gintzburger, S., c.
 WINNIPEG. — Erzinger, John, c.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, P., fils, v. c.
 CAPETOWN. — Bothner, C., c.
 CASABLANCA. — Favre, G., c.
 JOHANNESBURG (Transvaal). — D^r Pettavel, Paul, c.
 LOURENÇO-MARQUES. — Gehrige W. c.

ASIE

BATAVIA. — Frossard, L., consul.
 BOMBAY. — Ringger, Ch., c. g.
 CALCUTTA. — Staub, W., c.
 COLOMBO. — Frei, H., consul.
 LANGKAT (Sumatra). — Fahrländer, O., c.
 MANILLE (Philippines). — Sidler A., consul.
 SINGAPOUR. — Ingold, W., c.
 SHANGAI. — D^r Isler, J.-L., c. g.
 TEHERAN. — Hildebrand, H., c.
 TOKIO. — D^r Lardy, Charles, L.-E. env. extraord. et ministre plénip.
 YOKOHAMA. — (Consulat géré par la Légation à Tokio).

AUSTRALIE

ADÉLAÏDE. — Vac. { Géré par le
 c. g. Stahel
 AUCKLAND. — Vac. { à Melbourne
 BRISBANE. — Schoch, William, c.
 MELBOURNE. — Stahel, Gust., c. g.
 SYDNEY. — Bloch, E., c.

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, de Savoie, de France, de la vallée d'Aoste, d'Alsace, etc.; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1925

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

Comput ecclésiastique

- Nombre d'or. 7
- Epacte 5
- Cycle solaire. 2
- Indiction romaine. . . 8
- Lettres dominicales: D
- Quatre temps:
 - 4, 6 et 7 Mars.
 - 3, 5 et 6 Juin.
 - 16, 18 et 19 Septembre.
 - 16, 18 et 19 Decembre.

Depuis Noël 1924 jusqu'au Carême 1925, il y a 8 semaines et 6 jours.

Cette année est une année commune de 365 jours.



Fêtes mobiles

- Septuagésime 8 Fév.
- Mardi gras . . 24 »
- Les Cendres . . 25 »
- Pâques 12 Avril
- Ascension. . . 21 Mai
- Pentecôte. . . 31 »
- La Trinité. . . 7 Juin
- La Fête-Dieu . 11 »
- Jeûne fédéral. 20 Sept.
- Premier dimanche de l'Avent. . 29 Nov.
- Entre la Trinité et l'Avent, il y a 24 dimanches.

I ^{er} Mois	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAIRES
1 Jeudi	NOUVEL-AN 28	☾ ☽, ☿, ♀, ☽ ♃	Prem. quart. le 2, à 12 h. 26
2 Vendredi	s Abel 11	☾ 12 h. 26 du mat. sec	le 2, à 12 h. 26
3 Samedi	s Isaac, s Genev. 24	☉ au périgée, ♄ * ☉	min. du mat. Sec.
1	Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 57	Sec.
4 Dimanche	D. s Tite 6	♂ ♄ Nous passons notre	Pleine lune le 10, à 3 h 47
5 Lundi	s Siméon 18	tre vie à nous mal et	min. du mat. Agréable.
6 Mardi	Les 3 Rois 0	juger les uns les autres,	Dern. quart. le 18, à 12 h. 33
7 Mercredi	s Lucien 12	♂ ♀, ☽ direct, ♀ ☽ ☉	min. du mat. Clair.
8 Jeudi	s Apollinaire 24	♂ ♀, ☽ ♃, ☾ à l'apogée	Nouv. lune, le 24, à 3 h 45
9 Vendredi	s Julien 6	☾ ☽, ☽ ☽, ☽ * ☉	min. du soir. Constant.
10 Samedi	s Guillaume 17	☾ ☽, ☽ ☽, ☽ * ☉	Prem. quart. le 31, à 5 h. 43
2	Lever du Soleil, 8 h. 18 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 6	min. du soir. Beau.
11 Dimanche	1. s Hygin 29	☽ ♄ parce que nous	
12 Lundi	s Satyre 11	♂ ♃, ☾ dans ☽ nous	
13 Mardi	s Hil. 20^e jour. 23	obstinons à nous ériger	
14 Mercredi	s Félix 6	♂ dans ☽, ♀ dans ☽	
15 Jeudi	s Maure 18	☽ ☽, ☽ ♀ en juges, sans	
16 Vendredi	s Marcel 1	☽ ♃, ☽ ☽, ♀ beau	
17 Samedi	s Antoine 14	♂ ☽ jamais avoir sous	
3	Lever du Soleil, 8 h. 13 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 14	
18 Dimanche	2. s Claire s Pr. 27	☾ 12 ³³ m. ☽ ét. du m. à	JANVIER
19 Lundi	s Sulpice 11	♂ ♄ la pl. gr. élong.	vient de Janus, à qui les
20 Mardi	s Fabien, s Séb. 25	☉ dans ☽ les yeux les	Romains consacraient
21 Mercredi	s Agnès 9	♀ ☽ ♃ pièces du cons-	le premier jour de l'an-
22 Jeudi	s Vincent 24	♂ ☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽ [☾ pér.	née.
23 Vendredi	s Raimond 9	☾ ☽, ☽ ♀, ☽ ☽, ♀ * ♄	
24 Samedi	s Timothée 24	☾ 3 ⁴⁵ s. Ecl. de ☽, ☽ * ♄	Le 20 du mois le soleil
4	Lever du Soleil, 8 h. 7 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 24	entre dans le signe du Ver-
25 Dimanche	3. Conv des Paul 9	☽ ♄, ☾ d. ☽ procès. On	seau.
26 Lundi	s Polycarpe 21	peut réfuter un juge- tant	
27 Mardi	s Jean Chrysost. 9	♂ ☽, ☽ dans ☽, ♀ dans ☽	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les
28 Mercredi	s Charlemagne 23	ment, jamais un préjugé.	jours croissent de 58 mi-
29 Jeudi	s Franç. de Sales 6	☽ ☽, ☽ ♃, ♀ * ☽, ♀ ☽	minutes.
30 Vendredi	ste Martine 19	☾ ☽, ☽ ☽, ♀ * ☽, ♀ ☽	
31 Samedi	s Pierre Nolasque 2	☾ 5 h. 43 soir ☽ ♄	

Marchés aux Bestiaux de Janvier.

Aarau 21	Eglisau, Zurich 19	Lausanne, Vaud 14	Vevey, chaque mardi.
Aarberg, Berne P. B. 28	Escholzmatt, Lucerne 19	Lucerne, chaque mardi..	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Amriswil, Th. 7 et 21	Flawil, St-Gall 12	Meiringen, Berne 8	Zoug, chaque mardi
Berne 6 gr. B. (chaque mardi, petit bétail)	Fribourg (Suisse) 24	Nyon 8	
Bienne, ch. jeudi P. B.	Hérisau, A., chaq. vend.	Rapperswil, chaq. merc.	
Dagmersellen 2, chaque lundi P. B.	Lachen, chaque mardi.	Schaffhouse 6 et 20	
	Langenthal, Berne 20	Sion, chaque samedi.	
	Langnau, Berne 2	Thoune 31	

1. _____
 2. *J.* _____
 3. _____
 4. _____
 5. _____
 6. _____
 7. _____
 8. _____
 9. _____
 10. _____
 11. _____
 12. _____
 13. _____
 14. _____
 15. _____
 16. _____
 17. _____
 18. _____
 19. _____
 20. _____
 21. _____
 22. _____
 23. _____
 24. _____
 25. _____
 26. _____
 27. _____
 28. _____
 29. _____
 30. _____
 31. _____



Foires du mois de Janvier 1925

Aarau, Aa. B. 21	Frauenfeld 5, 19	Rue, Fribourg 21
Aarberg B., ch. et M. 14, B. et M. 28	Fribourg M. 12	Saignelégier 5
Aeschi, Berne 13	Gossau 5	Schaffhouse
Affoltern, Zurich B. et P. 19	Interlaken M. 28	B. 6 et 20
Aigle, Vaud 17	Landeron-Com- bes, Nl. B. 19	Schüpfsheim P. 5
Altdorf 28 et 29	Langenthal 27	Schwyz 26
Andelfingen, B. 14	Laufon, Berne 6	Sépey, Vaud 16
Anet, Berne 21	Lausanne B. 14	Sidwald, St-G. 8
Appenzell 14 et 28	Lenzbourg B. 8	Sissach, Bâle B. 7
Baden, Aa. B. 6	Liestal, B.-c. B. 14	Soleure 12
Berne B. 6 et 20	Locle, Nl. 13	St-Gall (peaux) 31
Bienne, B., M. 8	Lucerne 6	Sursee, Lc. 12
Boltigen, Br. 13	Lyss p. B. 26	Thonne, Br. B. 21
Bremgarten B. 12	Martigny-Bg. 12	Tramelan-dessus 14
Brugg, Aa. B. 13	Morat, Fr. 7	Unterseen 9, 28
Bulle, Fr. 8	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 12	Uster, Zr. B. 29
Bülach, Zr. B. 7	Moudon, Vaud 26	Vevey, Vaud 27
Büren s/A. 21	Muri, Aa. B. 5	Viège, Valais 7
Châtel-St-Denis, Fribourg 19	Ollon, Vaud 9	Weinfeld, Th. B. 14 et 28
Chiètres, Fr. 29	Oron-la-Ville 14	Wilchingen B. 19
Dagmersellen 19	Olten 26	Willisau B. 29
Delémont 20	Payerne, Vaud 15	Winterthur, Zr. B. 8 et 22
Dielsdorf, Zurich B. et P. 28	Pfäffikon B. 19	Zofingue, Aa. 8
Estavayer B. 14	Porrentruy 19	
Flawil, St-G. B. 12	Reinach, Aa. 15	
	Romont, Fr. 13	
	Rongemont 17	

ABREVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

Aucuns frais n'incombent aux communes qui fournissent les indications pour les foires.

IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. *Käse* _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____



Faires du mois de Février 1925

Aarau, Aa. 18	Frauenfeld, Th. 3	Romont, Fr. 3
Aarberg, Br. ch. 11 et 25	B. 2 et 16	Rue, Fr. 18
Affoltern, Zr. B. et P. 16	Gessenay, Br. 11	Saignelégier 2
Aigle, Vaud 21	Gorgier, Nl. sup.	St-Triphon 20
Altstätten, S ^t -G. 5	Gossau, St-G. B. 2	Sarganz S ^t -G. 24
Andelfingen B. 11	Hirtzkirch, Lc. 24	Schwarzenbourg B., M. et ch. 19
Anet, Berne B. 18	Huttwil 4	Schöpfheim, Lucerne, porcs 9
Appenzell 11 et 25	Kaltbrunn, S ^t -G. 5	Sidwald, S ^t -G. 19
Aubonne, Vd. B. 3	Landeron, B. 16	Sierre B. 23
Baden, Aa. B. 3	Langenthal 24	Sion, Valais 28
Balsthal 23	Langnau M. 25	Sissach, B.c.B. 18
Bellinzone, Ts. 4	Laufon, Br. 3	Soleure 9
Berne B. 3 et 24	Lausanne B. 11	St-Ursanne 9
Bex, Vaud 26	Lenzbourg, B. 5	Sursee, Lc. 2
Bienne, Berne 5	Lichtensteig 9	Thoune, Br. B. 18
Bischofzell 5	Liestal B. 11	Tramelan-des-sus 10
Bremgarten 16	Lignièrès, Nl. 9	Unterseen 6
Brugg, Aa. 10	Locle, Nl. 10	Uster, Zr. B. 26
Bülach, Zurich, B. et M. 4	Lucerne 3	Weinfeld, Th. B. 11 et 25
Bulle, Frib. 12	Lyss, Berne 23	Wilchingen, Sh. B. 16
Buren, Berne 18	Martigny-Bg. 16	Winterthur, Zr. B. 5 et 19
Château-d'OEx 5	Monthey, Vl. 4	Wil, St-Gall 3
Châtel-St-Denis (Fribourg) 23	Morat, Fr. 4	Willisan 23
Chiètres, Fr. 26	Morges, Vaud 4	Yverdon, Vaud 24
Cossonay, Vd. 12	Moudon, Vd. 23	Zofingue, Aa. 12
Delémont, Br. 17	Môtiers-Tr. B. 9	Zurzach, Aa B. 2
Dielsdorf, Zr. 25	Münster, Lc. 19	Zweisimmen 11
Echallens, Vd. 5	Muri, Aa. B. 2, 23	
Eglisau, Zr. 3	Orbe, Vaud B. 9	
Estavayer B. 11	Oron, Vaud 4	
Fenin, Nl. 23	Pfäffikon, Zurich M. 3 et B. 16	
Fribourg, M. B. 9	Payerne, Vd. 19	
	Porrentruy 16	
	Ragaz 5	
	Reinach, Aa. 19	

Un ami cruel

A la veille de la clôture, dans un parlement, les députés étaient exaspérés par un collègue qui, deux heures durant, lisait un discours sur la journée de huit heures. Comme on voulait le faire finir, un adversaire prit cruellement sa défense par ces mots :

— Laissez-le donc tranquille : il dit ce qu'il sait, mais il ne sait pas ce qu'il dit.

Il faut avoir souffert pour connaître les souffrances d'autrui.

L'homme n'est pas toujours bon, comme la fleur n'est pas toujours belle.

III ^{me} Mois	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
9	<i>Lever du Soleil, 7 h. 16 m.</i>		<i>Coucher du Soleil, 6 h. 17</i>	Prem. quart.
1 Dimanche	Inv Les Brandons		23 ☐ ♀, ♂ ♀ h Il froid	le 2, à 1 h. 7
2 Lundi	s Simplic		5 ☾ 1 h. 7 soir. ☐ ♀	min. du soir.
3 Mardi	s Marin		17 ♀ à l'aph. ♂ Δ h [brumeux	Brumeux.
4 Mercredi	Q.-T. s Adrien		29 ♀ d, ♂ * ♂, ☾ Cal apog.	Pleine lune
5 Jeudi	s Eusèbe		11 ☾, ♂ ♀, ♂ ét. dus. h Δ ☉	le 10, à 3 h. 21
6 Vendredi	Q.-T. s Fridolin		22 ♂ * ♀ faut [☾ dans ☾	min. du soir.
7 Samedi	Q.-T. s Thomas		4 ☐ ♂, ☐ h, ♀ * ☉, pluie	Eclaircissant
10	<i>Lever du Soleil, 7 h. 3 m.</i>		<i>Coucher du Soleil, 6 h. 27</i>	Dern. quart.
8 Dimanche	Rem. s Rose		16 ♂ ♀, ♂ ♂ ♀ dans ce et	le 17, à 6 h. 22
9 Lundi	s Françoise		29 ♂ ♀ monde beau- neige	min. du soir.
10 Mardi	Les 40 martyrs		11 ☾ 3 ²¹ s. ♂ ♀, ♂ Δ ♀	Beau.
11 Mercredi	s Euloge		24 ☾ coup de courage	Nouv. lune
12 Jeudi	s Grégoire		7 ☐ ♀, ♂ ♂ ☉, ♀ Δ h	le 24, à 3 h. 3
13 Vendredi	s Nicéphore		21 ♂ dans ♀ pour ne pas	min. du soir.
14 Samedi	s Mathilde		4 ♂ h se défier s'éclair-	Frileux.
11	<i>Lever du Soleil, 6 h. 49 m.</i>		<i>Coucher du Soleil, 6 h. 37</i>	MARS
15 Dimanche	Oculi s Longin		18 ♂ ♂, ♂ * ☉ cissant	était consac-
16 Lundi	s Héribert		2 ♂ * ☉, ♂ ♀ ☐ ♀ des	cré au dieu
17 Mardi	ste Gertrude		16 ☾ 6 ²² s. ☐ ♀, ♂ d. ♂	Mars par Ro-
18 Mercredi	Mi-Carême s G.		0 ☾ ☐ ♀, ♀ * ♀	mulus. C'était
19 Jeudi	s Joseph		14 ♂ ♀ plus beaux beau	le premier
20 Vendredi	s Joachim		28 ☐ h, ☾ au périg. [☾ d ☉	mois de l'an-
21 Samedi	s Benoît		13 ☐ ♂, ☉ d. ☐ printemps	née martiale.
12	<i>Lever du Soleil, 6 h. 35 m.</i>		<i>Coucher du Soleil, 6 h. 47</i>	Le 21 de ce
22 Dimanche	Laet. s Nic. de F.		27 ♂ au périhélie principes	mois, le soleil
23 Lundi	s Théodore		11 ♂ ♀, ♂ ☉ quand on voit	entre dans le
24 Mardi	s Siméon		25 ☾ 3 h. 3 soir ♂ d. ♀	signe du Bé-
25 Mercredi	Annoneiation		9 ☾ ☐ ♀, ☐ ♀ comment	lier, en fai-
26 Jeudi	s Ludger		22 ♂ ♀ ils sont appliqués	sant jour et
27 Vendredi	s Lydie		5 ♂ h, ♀ * ♂ par les fri-	nuit égaux.
28 Samedi	s Gontran		18 ♀ d, ♂ Δ ♀ hommes.	Commencement du
13	<i>Lever du Soleil, 6 h. 22 m.</i>		<i>Coucher du Soleil, 6 h. 56</i>	printemps.
29 Dimanche	Jud. s Eustase		0 ♂ ♂ L'ordre prépa- leux	Du 1 ^{er} au 31
30 Lundi	s Quirin		13 ♂ ét. du s. à la pl. gr. élong.	mars les jours
31 Mardi	ste Balbine		25 ☐ ♀ re et appel le génie.	croissent de
				103 minutes.
				Rapperswil, cha-
				que mercredi.
Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.			Hérisau, Aa., ch. vendr.	Schaffhouse 3 et 17
Aarau 18	Dagmersellen, Lc. 5	Lachen, Sw., ch. mardi.	Schüpfheim, Lc., porcs 2	
Aarberg, Br., pet. B. 25	chaque lundi P. B.	Langenthal, Berne 17	Sion, Valais, ch. samedi.	
Amriswil, Thurg. 4 et 18	Escholzmatt, Lucerne 16	Langnau, Berne 6	Thoune 28	
Berne gr. B. 3	Eglisau 16	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi.	
p. bét., chaque mardi.	Flawil, St-Gall 9	Meiringen 5	Wil, St-Gall, ch. mardi.	
Bienne, ch. jeudi pet. B.	Fribourg 21	Nyon, Vaud 5	Zoug, chaque mardi.	



Foire du mois de Mars 1925

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____

Aarau, Aa. B. 18	Fribourg B. 9	Romont, Fr. 3
Aarberg, Berne ch. 11	Frutigen 27	Richensee, Lc. 17
Aigle, Vaud 14	Gessenay, Br. sup. 2	Riggisberg, Br. B. et ch. 13
Alt-St-Johann St-G. taur. 17	Grandson, Vd. 4	Rue, Fribourg 18
Alstätten, S ^t -G. 19	Gr.-Hochstetten (Berne) 18	St-Aubin, Nl. 30
Altorf, U. 11 et 12	Huttwil, Br. 11	St-Blaise, Nl. 2
Amriswil, B. 18	Interlaken M. 4	St-Ursanne, Br. 9
Andelfingen B. 11	Landeron - Combes, Nl. B. 16	Saignelégier 2
Anet, Berne 18	Langenthal 24	Schaffhouse 3
Appenzell 11 et 25	La Ferrière, Br. 16	Schmitten, Frib. B. 2
Aubonne, Vd. 17	La Sarraz, sup. 3	Schöftland, Aa. 6
Baden, Aa. B. 3	Laufon, Berne 3	Schöpfheim 9
Bâle 19 et 20	Laupen, B. 12	Schwarzenburg B. ch. et M. 19
Berne B. 3	Lausanne B. 11	Schwyz 16
Berthoud, Berne Ch. et B. 5	Lenzbourg, Aa. B. et M. 5	Sempach, Lc. 16
Bevaix, Nl. 19	Liestal, Bâle 11	Sépey, Vaud 25
Bex 26	Lignières, Nl. 23	Sierre, Valais 16
Bienne, Berne 5	Locle, Nl. 10	Signau, Berne 19
Bözingen, Br. 30	Lucerne 3	Sion, Valais 28
Bremgarten, Aa. B. 9	Lyss 23	Sissach, Bâle 25
Breuleux 24	Malleray, Br. 30	Soleure 9
Brigue 12 et 26	Martigny-Ville 23	Sumiswald, Br. 13
Brugg, Aa. B. 10	Montfaucon 23	Sursee, Lc. 6
Bulach, Zr. B. 3	Monthey, Vl. 4	Thoune, Br. B. 11
Bulle, Frib. 5	Morat, Frib. 4	Tramelan-Dessus (Berne) 10
Büren, Berne 18	Morges, Vd. 18	Unterseen Br. 4
Cerlier, Berne 25	Môtiers - Travers Neuchâtel B. 9	Uster, Zr. B. 26
Châtel - St-Denis (Frib.) 16	Moudon, Vaud 30	Vevey, Vaud 31
Chaux-de-Fonds 18	Moutier, Br. 12	Wald, Zr. 10 et 11
Chiètres, Fr. 26	Münsingen, Br. 16	Wattwil, St-G. 4
Cossonay B. 12	Muri, Aa. B. 2	Weinfelden, Th. B. 11 et 25
Delémont, Br. 17	Neuveville, Br. 25	Wilchingen 16
Dielsdorf, Zr. 25	Nyon, Vaud 5	Willisau 26
Echallens, Vd. 26	Ollon, Vaud 20	Wintherthur, Zr. B. 5 et 19
Eglisau, Zr. B. 16	Olten, Soleure 2	Yverdon, Vaud 31
Erlenbach, Berne B. et M. 10	Oron-la-Ville 4	Zofingue, Aa. 12
Estavayer 11	Payerne, Vd. 19	Zurzach, Aa. 9
Flawyl, St-G. 9	Pfäffikon B. 16	Zweisimmen 9
Fontaines, Nl. 18	Porrentruy 16	
Frauenfeld, Th. B. 2 et 16	Ragaz 23	
	Reichenbach 17	
	Reinach, Aa. 19	

Voir plus loin rectification des foires.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____



Foire du mois d'Avril 1925

Aaran, Aa. 15	Grandson, Vd. 15	Riggisberg, B. 24
Aarberg, Berne	Gränichen, Aa. 11	Romont, Fr. 21
B., ch., M. 8, 29	Herzogenbuch-	Rue, Fribourg 8
Affoltern, Zurich	see, Berne 1	St-Ursanne sup.
B. et P. 20	Kaltbrunn, Saint-	Saignelégier 7
Aigle, Vaud 18	Gall 28	Sarnen, Obw. 16
Altorf, Uri 29, 30	Kirchberg 15	Sargans, St-G. 7
Andelfingen B. 8	Landeron B. 13	Schaffhouse
Anet, Berne B. 22	Langnau M. 29	B. 7 et 21
Appenzell 8 et 22	Langenthal 28	Schüpfheim, Lu-
Aubonne, Vd. B. 7	La Roche, Fr. 27	cerne 15
Avenches 15	La Sagne, Nl. 8	Schwyz B. 14
Baden, Aa. B. 7	La Sarraz, Vd. 17	Sépey, Vaud 25
Bas-Chatillon 20	Laufenbourg 13	Sidwald, St-G. 16
Berne, du 20 au 2	Lausanne 8	Sierre, Vl. 27
mai, B. 7 et 21	Laufon, Br. 7	Sissach, B.v. B. 22
Bex, Vaud 30	Lenzbourg, B. 2	Soleure 13
Bienne, Berne 2	Les Bois, Br. 6	Stalden 15
Bremgarten 13	Lichtensteig 20	Stans, Uw. 22
Brigue 16 et 23	Liestal, Bâle B. 8	Sursee, Lc. 27
Brugg, Aa. B. 14	Loèche-Ville 1	Stein a, R. B.P. 29
Bülach, Zr. B. 1	Locle, B., Ch. et M.	Tavannes Br. 22
Bulle, Frib. 2	foire cantonale 14	Thoune, B. 1
Büren, Berne 15	Lucerne, G.B. 21	Tramelan-dessus
Cernier, Nl. 20	Lyss, Berne 27	Berne B. 1
Château-d'OEx 2	Martigny-Bourg	Travers, Nl. M. 20
Châtel-St-Denis	Valais 6	Unterseen 3
Fribourg 20	Martigny-Vil ^{le} 27	Uster, Zr. B. 30
Chaux-de-Fonds	Meyrin, Ge. B. 20	Vevey, Vaud 28
15	Meiringen, Br.	Viège, Vl. 30
Chiètres, Fr. 30	B. et M. 14	Weinfelden, Th.
Coffrane, Nl B. 27	Monthey 15	B. 8 et 29
Courtelay, Br. 7	Morat, Fr. 1	Willisau, Lucer-
Couvet, Nl. B. 6	Môtiers-Travers	ne B. 30
Cossonay B. 9	Neuchâtel B. 13	Wimmis, Br. 21
Dagmersellen 13	Moudon, Vd. 27	Winterthour, Zr.
Delémont, Br. 21	Moutier 9	B. 2 et 16
Dielsdorf, Zr. 22	Muri, Aa. B. 13	Wilchingen 20
Echallens, Vd. 23	Niederbipp, Br. 1	Yverdon, Vd. 28
Eglisau, Zr. 28	Olten 6	Zofingue, Aargo-
Einsiedeln B. 27	Orbe B. 6	vie 16
Estavayer B. 8	Oron-la-Ville 1	Zug 13
Frauenfeld, Th.	Payerne, Vd. 16	Zweisimmen
B. 6 et 20	Pfäffikon B. 20	Berne 7
Fribourg B. 6	Planfayon, Fr. 15	
Gampel, Vl. 24	Porrentruy 20	
Gessenay 6	Ragaz, St-G. 27	
Gossau 6	Reinach, Aa. 9	

L'homme prend volontiers par la théorie la revanche de ses échecs dans la pratique.

V ^{me} Mois	MAI	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Philippe, s Jacq.		8 4 ²⁰ m. ♂ ♀, ♄, ♃, ♁, ☉	
2 Samedi	s Athanase		20 8 ^{dir.} ♂ ♀, ♁, ☉	Prem. quart. le 1, à 4 h. 20 min. du mat. Frais.
18	Lever du Soleil, 5 h. 19 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 43	
3 Dimanche	Jub. Inv. s Croix		2 Il y a des vices que nous ne devons à frais	Pleine lune, le 8, à 2 h. 43 min. du soir. Sombre.
4 Lundi	s Florian		15 ☽ à l'aphélie personne,	Dern. quart. le 15, à 6 h. 46 min. du mat. Frileux.
5 Mardi	s Pie V		28 ♀ à l'aphélie personne,	Nouv. lune, le 22, à 4 h. 48 min. du soir. Beau.
6 Mercredi	s Jean Porte lat.		11 ♂ ♀, ☽, ♁ que nous apportons en	Prem. quart. le 30, à 9 h. 4 min. du soir. Sombre.
7 Jeudi	s Stanislas		25 ♀ ♁ ♀ apportons en	
8 Vendredi	s Michel		9 2 ⁴³ soir, ♂ ♀, ☽, ♃	
9 Samedi	s Béat		23 dans ☽ sombre	
19	Lever du Soleil, 5 h. 9 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 52	
10 Dimanche	Cant s Epimaque		8 ♁ rétrograde [♁ ☽ ♁]	
11 Lundi	s Mamert		22 ♂ ♀, ♄ ☽, ♁ ☽ ♁	
12 Mardi	s Pancrace		7 ☽, ♀ ♁ ♁ (Caupérigée	
13 Mercredi	s Servais		22 ☽ ♀, ♂ ♁, ♁ ♁ ☽, ♀ * ♁	
14 Jeudi	s Boniface		6 ☽ ♁, ☽, ☽ ♁ ☽ frileux	
15 Vendredi	s Isidore		20 6 ⁴⁶ m. ☽ ♀, ♀ d'♁	
16 Samedi	s Pérégrin		4 ☽ du m. à la pl. gr. elong. ☽ * ☽	
20	Lever du Soleil, 5 h. 0 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 0 m.	
17 Dimanche	Rog. s Pascal		17 ♂ ♀, ♁ dans ☽ naissant	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores Il était le troisième mois.
18 Lundi	s Théodote		1 ☽ et que nous fortifions par l'habitude	Le 21 de ce mois, le soleil entre dans le signe des Gémeaux.
19 Mardi	ste Pudentielle		14 ☽ ♁ dans ☽	
20 Mercredi	s Bernardin		27 ♂ ♀, ♂ ♁, ♀ dans ☽	
21 Jeudi	ASCENSION		10 ☽ dans ☽, ♂ ♁ de;	
22 Vendredi	ste Julie		22 ☽ 4 h 48 soir beau	
23 Samedi	s Didier		5 ☽ ♀ il y en a d'autres	
21	Lever du soleil, 4 h. 52 m.		Coucher du soleil, 8 h. 8	
24 Dimanche	Ex. ste Jeanne		17 ♀ ♁ ♁ tres que nous contractons et qui	
25 Lundi	s Urbain		29 ♂ ♀ contractons et qui	
26 Mardi	s Philippe de Néri		11 ☽, ♂ ♁, ☽ à l'apogée nous sont étranchaud	
27 Mercredi	s Zacharie		23 ☽, ♂ ♁, ☽ à l'apogée nous sont étranchaud	
28 Jeudi	s Germain		4 ☽ ♀, ☽ ♁, ♀ * ♂, ☽ ☽	
29 Vendredi	s Maximin		16 ☽ ♁ ♁ gers. L'ingratitude est	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours croissent de 73 minutes.
30 Samedi	s Ferdinand		28 ☽ 9 h. 4 soir	
22	Lever du Soleil, 4 h. 47 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 15	
31 Dimanche	PENTECÔTES Pétr.		10 ☽ ♀ sœur de l'égoïsme.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.			
Aarau 20	Dagmersellen, Lc. 7, ch.	Langenthal, Berne 19	Schüpfheim, Lc., porcs 4
Aarberg, Br., pet. B. 27	Eglisau 18 (lundi P.B.)	Langnau, Berne 1	Sion, Valais, ch. samedi.
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Escholzmatt, Lucerne 18	Lucerne, chaque mardi.	Thoune 30
Baden 5	Flawil, St-Gall 11	Nyon, Vaud 7	Vevey, chaque mardi.
Berne gros B. 5	Fribourg (Suisse) 16	Rapperswil, chaq. mercr.	Wil, St-Gall, ch. mardi.
petit B. chaque mardi.	Lachen, ch. mardi, P. B.	Schaffhouse 5 et 19	Winterthour 7 et 28
Bienne, ch. jeudi pet. B.	Hérisau, Aa., chaq. vend.		Zoug, chaque mardi.
Cossonay 28			



Faires du mois de Mai 1925

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____

Aarau, Aa. 20	Dielsdorf, Zr. 27	Montreux-Rouvenaz, Vd. M 8
Aarberg, Br. 13	Dombresson 18	Morat, Fr. 6
Ch. et M. 27	Echallens, Vd. 27	Morges, Vd. 27
Affoltern, Zurich	Erlenbach, Berne	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 11
B. et P. 18	B. et M. 12	Moudon, Vd. 25
Aigle, Vaud 16	Ernen, Valais 19	Montier-Grand-val, Br. 14
Altorf, Uri 27 et 28	Estavayer B. 13	Münster, Lc. 11
Altstätten 7	Flawil, St-G. 11	Muri, Argovie 4
Andelfingen 13	Frauenfeld, Th. B. 4 et 18	Neuveville, Br. 27
Anet, Berne 20	Fribourg B. 4	Nods, Br. B. 12
Appenzell 13 et 27	Frutigen 6	Nyon, Vd. B. 7
Aubonne, Vd. 19	Gersau 25	Ollon, Vaud 15
Bagnes, Vl. 20	Gessenay, Br. 1	Olten, Soleure 4
Balsthal, Sl. 18	Gimel, Vaud 25	Orbe, Vaud 18
Bassecourt, Br. 12	Glis, Valais 20	Ormonts-dessus, Vaud 11
Bayards, Nl. 4	Gossau, St-G. B. 4	Oron-la-Ville 6
Begnins, Vd. 18	Grandson, Vd. 27	Orsières, Vl. B. 16
Bellegarde B. 11	Grosshöchstetten, Berne 20	Payerne, Vd. 28
Berne, du 20 avril au 2 mai	Hauts-Geneveys Neuchâtel 5	Pfäffikon, Zurich B. 5 et 18
Berthoud, Berne B. et chev. 22	Huttwil, Br. 6	Planfayon 20
Bevaix, Nl. 25	Hochdorf, Lc. 7	Pont de Martel 19
Bex, Vaud 28	Interlaken, Br. gros B. et M. 5, 6	Porrentruy 18
Bienne, B. et M. 7	Landeron-Combe Neuchâtel B. 4	Provence, Vd. 25
Boudevilliers 25	Langenthal, B. 19	Reinach 22
Bremgarten, Aa. B. 11	La Sarraz, Vd. 15	Riggisberg B. 29
Breuleux, Br. 19	Laufon, Br. 5	Romont, Fr. 12
Brugg, Aa. 12	Laupen, Br. 20	Rue, Fribourg 20
Bülach, Zurich B. et M. 26	Lausanne B. 13	Ruswil, Lc. 1
Bulle, Fr. 14	La Lenk, Berne M. et p. B. 15	St-Blaise, Nl. 11
Büren, Br. 20	Le Lieu, Vd. 19	Ste-Croix, Vd. 20
Carouge, Ge. B. 12	Lenzbourg, Aa. 6	St-Gall du 16 au 24
Cerlier, Br. 13	Liestal, B. c. 27	St-Imier, Br. 15
Chaindon, Br. 13	Lignières, Nl. 25	St-Maurice, Vl. 25
Charbonnières 13	Le Locle, Nl. 12	St-Ursanne 11
Château-d'OEx Vaud, B. 20	Loèche-Ville 1	Saignelégier 4
Châtel-St-Denis Fribourg 11	Lucerne 11 au 22	Sargans, St-G. 5
Chiètres, Fr. 28	Lyss, Berne 25	Sarnen, Ow. 13
La Chaux-de-Fonds 20	Marbach, Lc. 26	Schœftland 1
Cossonay, Vaud M. et B. 14 et B. 28	Martigny-Bourg Valais 11	Schwarzenburg Ch., B. et M. 14
Courtelay, B. 12	Meiringen, Br. 19	Schwyz M. 4
Delémont, Br. 19	Montfaucon 11	Sembrancher 1
	Monthey, Vl. 20	

Suite page 32

VI ^m MOIS	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS	
1 Lundi	s Nicodème		23	<i>La modeste et sombre</i>	Pleine lune le 6, à 10 h. 48 min. du soir. Eclaircissant
2 Mardi	s Marcellin		6		
3 Mercredi	Q.-T. s Erasme		19		Dern. quart. le 13, à 1 h. 44 min. du soir. Beau.
4 Jeudi	s Edouard		3		
5 Vendredi	Q.-T. s Boniface		17		Nouv. lune le 21, à 7 h. 17 min. du mat. Constant.
6 Samedi	Q.-T. s Claude		2		
23	<i>Lever du Soleil, 4 h. 44 m.</i>			<i>Coucher du Soleil, 8 h. 21</i>	Prem. quart. le 29, à 10 h. 43 min. du mat. Chaud.
7 Dimanche	Trinité s Norb.		16		
8 Lundi	s Médard		1		JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse. Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
9 Mardi	s Félicien		16		
10 Mercredi	s Landry		1		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
11 Jeudi	Fête-Dieu s Barn.		16		
12 Vendredi	s Basilide		0		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
13 Samedi	s Antoine		14		
24	<i>Lever du Soleil, 4 h. 42 m.</i>			<i>Coucher du Soleil, 8 h. 26</i>	Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
14 Dimanche	1. s Basile		28		
15 Lundi	s Guy, s Modeste		11		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
16 Mardi	s Aline, s Aurélien		24		
17 Mercredi	s Rainier		7		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
18 Jeudi	s Amand		19		
19 Vendredi	s Gervais		2		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
20 Samedi	s Silvère		14		
25	<i>Lever du Soleil, 4 h. 42 m.</i>			<i>Coucher du Soleil 8. h. 28</i>	Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
21 Dimanche	2. s Alban, s Raoul		26		
22 Lundi	s Paulin		8		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
23 Mardi	s Agrippine		19		
24 Mercredi	s Jean-Baptiste		1		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
25 Jeudi	s Prosper		13		
26 Vendredi	s Jean et Paul		25		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
27 Samedi	Les 7 Dormeurs		7		
26	<i>Lever du Soleil 4 h. 44 m.</i>			<i>Coucher du Soleil, 8 h. 28</i>	Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
28 Dimanche	3. s Irénée		19		
29 Lundi	s Pierre, s Paul		1		Le 21 le soleil entre dans le signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 18 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
30 Mardi	Com. de s Paul		14		

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin.

Aarau 17	Eglisau, Zurich 15	Langnau, Berne 5	Schupfheim, Lc. porcs 1
Aarberg, Berne p. B. 24	Escholzmatt, Lucerne 15	Lausanne, Vaud 10	Sion chaque samedi
Amriswil, Th. 3 et 17	Flawil, St-Gall 8	Lucerne, chaque mardi	Thoune 27
Anet P. B. 17	Fribourg B. 20	Meiringen, Berne 4	Vevey, chaque mardi
Berne Gr. B. 2, P. B. chaque mardi	Hérisau, Aa. les vendr.	Nyon, Vaud 4	Wil, St-G. chaque mardi
Bienne, chaq. jeudi P. B.	Lachen, tous les mardis	Rapperswyl, le mercredi	Winterthour 4 et 18
Dagnersellen, Lc. 4 P. B. chaque lundi	Langenthal, Berne 16	Schaffhouse 2 et 16	Zoug, chaque mardi.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foire du mois de Juin 1925

Aarau	B. 17	Fribourg	B. 8	Pfäffikon	B. 15
Aarberg	10 et 24	Gossau	1	Porrentruy	15
Affoltern, Zurich	B. et p. 15	Grandfontaine	9	Reinach, Aa.	4
Aigle, Vaud	6	Lajoux, Br.	9	Romont, Fr.	9
Andelfingen, Zr.	B. 10	Landeron-Combe, Nl.	B. 15	Rue, Fribourg	17
Andermatt, U.	10	Gross-Laufenburg, Aa.	1	Saignelégier	2
Appenzell	10 et 24	Laufon, Berne	2	St-Aubin, Nl.	8
Baden, Aa.	B. 2	Lenzbourg, Argovie	B. 4	Schaffhouse	2
Bagnes, Vl.	B. 1	Langenthal	16	Sidwald, St-Gall	B. 18
Bâle	11 et 12	Lausanne	10	Sion, Valais	6
Bienne, Br.	B. 4	Lichtensteig	8	Sissach, B. v.	B. 24
Bremgarten, Argovie	B. 1	Le Locle, Nl.	9	Soleure	8
Brévine, Nl. M.	24	Loèche-Ville, Valais	1	Sursee, Lc.	22
Brigue, Vl.	4	Lyss, Berne	22	Travers, Nl. M.	15
Brugg, Aa.	9	Martigny-Bourg	8	Unterseen, Br.	5
Bülach, Zr.	B. 3	Valais	8	Uster, Zr.	B. 25
Bulle, Fr.	4	Montfaucon	25	Les Verrières	17
Châtel-St-Denis, Fribourg	15	Menthay, Vl.	3	Weinfelden, Th.	B. 10 et 24
Chiètres, Fr.	25	Morat, Fr.	3	Wilchingen	B. 15
Cossonay, Vd.	11	Môtiers-Travers, Neuchâtel	B. 8	Willisau	25
Courchapoix, Br.	M. 2	Moudon, Vd.	29	Winterthour, Zr.	B. 4 et 18
Couvet, Nl.	1	Muri, Aa.	B. 8	Yverdon, Vd.	30
Delémont, Br.	16	Münster, Vl.	15	Zofingue	11
Dielsdorf, Zr.	24	Noirmont, Br.	1	Zoug	1
Estavayer	10	Olten, Sl.	1	Zurzach, Argovie	1, 8 et 13
Frauenfeld, Thurgovie, B. 8 et 15		Orsières, Vl.	3		
Fenin, Nl.	1	Oron-la-Ville	3		
		Payerne, Vd.	18		

ABRÉVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Il est facile de recruter mille soldats, mais il est difficile de trouver un général.

La timidité se compose du désir de plaire et de la crainte de ne pas réussir.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

VII ^{me} MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Thiébaud	☾ 27	
2 Jeudi	Visitation	☾ 11	
3 Vendredi	s Anatole	☾ 25	
4 Samedi	s Udalric	☾ 10	
27	<i>Lever du Soleil, 4 h. 48 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 8 h. 27</i>	
5 Dimanche	4. s Zoé	☾ 25	
6 Lundi	s Goar	☾ 10	
7 Mardi	s Guillebaud	☾ 25	
8 Mercredi	s Procope	☾ 10	
9 Jeudi	s Zénon	☾ 25	
10 Vendredi	Les 7 Frères	☾ 10	
11 Samedi	s Pie I	☾ 24	
28	<i>Lever du Soleil, 4 h. 53 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 8 h. 23</i>	
12 Dimanche	5. s Jean Gualb.	☾ 7	
13 Lundi	s Henri	☾ 21	
14 Mardi	s Bonaventure	☾ 4	
15 Mercredi	s Marguerite	☾ 16	
16 Jeudi	s Rainelde	☾ 29	
17 Vendredi	s Alexis	☾ 11	
18 Samedi	s Camille	☾ 23	
29	<i>Lever du Soleil, 5 h. 0 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 8 h. 18</i>	
19 Dimanche	6. s Arsène	☾ 5	
20 Lundi	s Elie	☾ 16	
21 Mardi	s Praxède	☾ 28	
22 Mercredi	s Marie-Madel.	☾ 10	
23 Jeudi	s Apollinaire	☾ 22	
24 Vendredi	s Christine	☾ 4	
25 Samedi	s Jacques	☾ 16	
30	<i>Lever du Soleil, 5 h. 8 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 8 h. 11</i>	
26 Dimanche	7. s Anne	☾ 28	
27 Lundi	s Pantaléon	☾ 11	
28 Mardi	s Nazaire	☾ 24	
29 Mercredi	s Marthe	☾ 7	
30 Jeudi	s Donatille	☾ 20	
31 Vendredi	s Calimère	☾ 4	

Pleine lune le 6, à 5 h. 54 min. du mat. Orageux.

Dern. quart. le 12, à 10 h. 34 min. du soir. Sombre.

Nouv. lune le 20, à 10 h. 40 min. du soir. Pluvieux.

Prem. quart. le 28, à 9 h. 23 min. du soir. Eclaircissant

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.

Le 23 de ce mois le soleil entre dans le signe du Lion.

Du 1^{er} au 31 Juillet les jours décroissent de 51 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarau, Argovie 15	Bienne, chaque jeudi	Lachen, tous les mardis	Schüpfheim, Lc. porcs 6
Aarberg, Br. petit B. 29	Dagnersollen, Lc. 2, P.B. chaque lundi	Langenthal, Berne 21	Sion, chaque samedi
Amriswil, Th. 1 et 15	Eglisau, Zurich 20	Langnau, Berne 3	Thoune 25
Anet P. B. 22	Escholzmatt, Lucerne 20	Lucerne, tous les mardis	Vevey, chaque mardi
Aubonne, Vaud 7	Flawil, St-Gall 13	Nyon, Vaud 2	Wil, St-G. chaque mardi
Berne Gr. B. 7	Fribourg 25	Rapperswil, les mercred.	Winterthour 2 et 16
Petit B. chaque mardi	Herisau, chaque vendredi	Schaffhouse 7 et 21	Zoug, chaque mardi

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____



Foires du mois de Juillet 1925

Aarau, Aa. 15	Frauenfeld, Th. 15	Porrentruy 20
Aarberg 8 et 29	B. 6 et 20	Rheineck 27
Affoltern, Zurich	Fribourg B. 13	Reinach, Aa. 2
B. et P. 20	Gimel, Vaud 20	Romont, Fr. 21
Andelfingen, Zurich	Gossau, St-G. B. 6	Rue, Fr. 15
B. 8	Herzogenbuchsee, Berne 1	Saignelégier 6
Appenzell 8 et 22	Huttwil, Br. 15	Schaffhouse B. 7 et 21
Baden, Aa. B. 7	Landeron-Combe, Nl. B. 20	Sidwald, St-G. 16
Bellegarde, Fribourg B. 27	Langenthal, Br. B. 21	Sissach, B. c. 22
Bellelay, Br. M. 5	Langnau M. 15	Soleure 13
Berthoud, Berne B. et ch. 9	Laufon, Br. 7	Sursee, Lc. 23
Bienne, Br. 2	Lausanne B. 8	Unterseen, Br. 3
Bœzingen, Br. 20	Lenzbourg 16	Uster, Zr. B. 30
Bremgarten, Argovie B. 13	Liestal, Bâle B. 1	Vevey, Vaud 28
Brugg, Aa. B. 14	Locle (Le), Nl. 14	Weinfelden, Th. B. 8 et 29
Bulach, Zr. B. 1	Lyss, Br. p. B. 27	Wilchingen, Sh. B. 20
Bulle, Fr. 23	Morat, Fr. 1	Willisau, Lucerne 30
Büren, Br. 15	Moudon, Vd. 27	Winterthour, Zurich 2 et 16
Châtel-St-Denis, Fribourg 20	Möhlin, Aa. B. 6	Yverdon, Vd. 28
Chiètres, Fr. 30	Münster, Lc. 20	Zofingue, Aa. 9
Cossonay, Vaud B. 9	Muri, Aa. 2	Zurzach, Aa. 13
Delémont, Br. 21	Nyon, Vaud 2	
Dielsdorf, Zr. 22	Olten, Soleure 6	
Echallens, Vd. 23	Orbe, Vaud 13	
Estavayer 8	Oron-la-Ville 1	
	Payerne, Vd. 16	
	Pfäffikon, Zr. B. 20	

Une prophétie

Il faut ranger parmi les précurseurs de l'aviation le marquis d'Argenson.

Il y a deux cents ans qu'il écrivait dans ses mémoires : « Je suis persuadé qu'une des premières découvertes à faire, et réservée peut-être à notre siècle, c'est l'art de voler en l'air. De cette manière, les hommes voyageront vite et commodément, et même on transportera les marchandises sur de grands volants. *Il y en aura des armées réunies.* Nos fortifications actuelles deviendront inutiles. »

Il avait vu assez clair, le marquis d'Argenson.

VIII ^e Mois	AOUT ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi	Fête Nationale 19	à l'aphélie, ☽ * h	
31	Lever du Soleil, 5 h. 16 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 3	
2 Dimanche	8. s Alphonse 3	☾, ☽ ♃ Celui beau	Pleine lune
3 Lundi	Inv. s. Etienne 18	☾ au périgée qui s'hu-	le 4, à 12 h. 59
4 Mardi	s Dominique 3	12 ⁵⁹ s. ☽ h, Ecl. de ☾	min. du soir.
5 Mercredi	s Oswald 18	☽ dans ☽	Beau.
6 Jeudi	Transfg. N.-S. 3	☽, ☽, ☽, ☽ milie dans	Dern. quart.
7 Vendredi	s Gaëtan 18	☽ un but qui n'a	le 11, à 10 h. 11
8 Samedi	s Cyriaque 2	☽, ♃, ♀ △ ♃ rien de	min. du mat.
32	Lever du Soleil, 5 h. 24 m.	Coucher du Soleil, 7 h. 52	Chaud.
9 Dimanche	9. s Romain 16	♂ à l'aphélie vil ne se	Nouv. lune
10 Lundi	s Laurent 0	☽ h dégrade chaud	le 19, à 2 h. 15
11 Mardi	s Susanne 13	10 ¹¹ m. ☽ rétrograde	min. du soir.
12 Mercredi	s Claire d'Assise 25	☽, ☽, ☽ dans ☽	Constant.
13 Jeudi	s Hippolyte 8	☽ pas, quels que soient	Prem. quart.
14 Vendredi	s Eusèbe 20	les dédains qu'il en re-	le 27, à 5 h. 46
15 Samedi	Assomption 2	☽, ♃, ☽ cueille. Celui	min. du mat.
33	Lever du Soleil, 5 h. 33 m.	Coucher du Soleil, 7 h. 41	Beau.
16 Dimanche	10. s Roch 13	☽, ☽, ☽ à l'apogée con-	
17 Lundi	s Carloman 25	☽ h, ☽, ☽, ☽ dans ☽	
18 Mardi	s Hélène 7	☽ * h qui se con-	AOUT tire
19 Mercredi	s Donat 19	2 ¹⁵ s., ☽, ♃, ☽, ☽	son nom d'Aug-
20 Jeudi	s Bernard, s Sam. 1	☽, ☽, ☽, ☽ * h stant	uste qui y est
21 Vendredi	s Jeanne 13	naît à fond n'a que du	né; on l'appe-
22 Samedi	s Symphorien 25	☽, ☽, ♀ dans ☽ mépris	lait sixième
34	Lever du Soleil, 5 h. 42 m.	Coucher du Soleil, 7 h. 28	mois de l'an-
23 Dimanche	11. s Sidonie 8	☽, ☽, ☽ dans ☽ pour	née martiale.
24 Lundi	s Barthélemy 20	soi-même et ne peut beau	
25 Mardi	s Louis 3	☽ h, ☽ étoile du matin	Le 23 Août
26 Mercredi	s Zéphyrin 17	☽ ret. d. ☽ souffrir	le soleil en-
27 Jeudi	s Césaire 0	5 ⁴⁶ m. ☽, ☽ Fin des	trera dans le
28 Vendredi	s Augustin 14	qu'on le loue. Assieds-toi	signe de la
29 Samedi	Déc. s. Jean-B. 28	☽, ☽, ♀ à ta place, on	Vierge.
35	Lever du Soleil, 5 h. 51 m.	Coucher du Soleil, 7 h. 16	
30 Dimanche	12. s Benjamin 12	☽, ☽ ne te fera pas	Du 1 ^{er} au 31
31 Lundi	s Raymond 27	☽ h, ☽ dans ☽ lever.	Août les jours
			décroissent
			de 90 minutes
Marchés aux Bestiaux du mois d'août.			
Aarau, Argovie 19	Eglisau, Zurich 17	Lausanne 12	Sion, chaque samedi
Aarberg, Br. petit B. 26	Escholzmatt, Lucerne 17	Langenthal, Berne 18	Thoune 29
Amriswil 5 et 19	Flawil, St-Gall 10	Lucerne, chaque mardi	Vevey, chaque mardi
Aubonne, Vaud 4	Fribourg 14	Nyon, Vaud 6	Winterthour 6 et 20
Berne Gr. B. 4	Hérisau, App. les vendr.	Rapperswil, le mercredi	Wyl, St-G., chaque mardi
Petit B. chaque mardi	Lachen, tous les mardis	Schaffhouse 4 et 18	Zoug, chaque mardi
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne 7	Schüpfheim, Le. porcs 3	
Dagmersellen, Lo. 6 P.B. chaque lundi			

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____



Foire du mois d'Août 1925














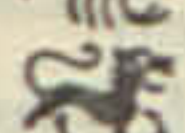

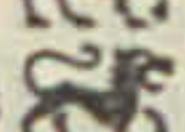
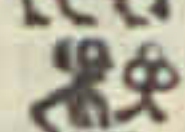

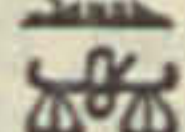
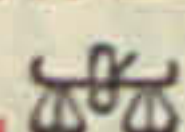
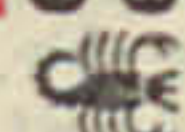
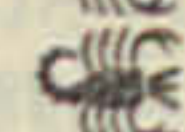








Aarau	19	Fribourg	3	Reinach, Aa.	20
Aarberg, B.	12, 26	Gessenay	31	Richensee, Lc.	10
Affoltern, Zurich		Gimel, Vd. B.	31	Riggisberg	28
B. et porcs	17	Gossau St-G. B.	3	Romont, Fr.	18
Altstættlen, St-		Kaltbrunn	20, 27	Rougemont	29
Gall	17	Landeron-Combe		Rue, Fr.	12
Andelfingen, Zu-		Neuchâtel B.	17	Saignelégier	4
rich	B. 12	Langenthal B.	18	Schaffhouse	25, 26
Anet, Berne	19	Laufon, Br.	4	Schupfheim	13
Appenzell	12, 26	Lausanne	B. 12	Schwarzenburg	
Aubonne, Vd. B.	4	Lenzbourg B.	27	Br. B., ch., M.	20
Baden, Aa.	B. 4	Les Mosses	25	Sidwald, St-G.	20
Bassecourt, Br.		Les Bois, Br.	24	Sissach, B.v. B.	26
ch. et poul.	25	Liestal, Bâle	12	Soleure	10
Begnins, Vd.	17	Lignièrès, Nl.	3	Sursee, Lc.	31
Bienne, Br.	6	Locle (Le), Nl.	11	Thoune, Br.	26
Bremgarten, Ar-		Lucerne	B. 4	Tourtemagne	13
govie	24	Lyss, Br., p. B.	24	Tramelan-dessus	
Brugg, Aa.	11	Malters, Lc. ch.	17	Berne	11
Bülach, Zr. B.	5	Morat, Fr.	5	Unterseen, Br.	7
Bulle, Fr.	27	Moudon, Vd.	31	Uster, Zr. B.	27
Châtel-St-Denis,		Moutier-Grand-		Val-d'Illicz	18
Fribourg	17	val, Berne	13	Viège, Valais	10
La Chaux-de-		Muotathal, Sw.	18	Weinfelden, Th.	
Fonds	19	Muri, Aa.	B. 10	B. 12 et 26	
Chiètres, Fr.	27	Munsingen	31	Wilchingen, Sh.	
Cossonay, Vaud		Neuveville, Br.	26	B. 17	
B. 13		Noirmont, Br.	3	Willisau, Lc.	27
Delémont, B.	18	Oey-Diemtingen		Winterthur, Zr.	
Dielsdorf, Zr.	26	B., taur., chèv.	27	B. 6 et 20	
Echallens, Vd.	20	Olten, Soleure	3	Wohlen, Aa. B.	31
Einsiedeln	31	Oron-la-Ville	5	Yverdon, Vd.	25
Estavayer, Fr.	12	Payerne, Vd.	20	Zofingue, Aa.	13
Frauenfeld, Th.		Pfäffikon	B 17		
B. 3 et 17		Porrentruy	17		

Mot de la fin

La famille rentre de la promenade ; il fait presque nuit ; quelques étoiles scintillent au ciel. Bébé réfléchit, silencieux. Puis, tout à coup : « Papa, est-ce le bon Dieu qui allume les étoiles, dis ? »

— Oui, mon chéri.

— Ah ! oui... Et désignant un ver luisant dans l'herbe sombre : « Regarde, il a laissé tomber son allumette. »

IX ^m MOIS	SEPTEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Gilles, s Vèrène  12	♂♀, ♂△☽, ☾ a. périg. beau	Pleine lune
2 Mercredi	s Juste  27	♂♀, ♂△☽, ☾ a. périg. beau	le 2, à 8 h. 53
3 Jeudi	s Mansuet  12	♂♀, ♂△☽, ☾ a. périg. beau	min. du soir.
4 Vendredi	s Rosalie  26	♂ direct Le grand secret	Sec.
5 Samedi	s Romule  11	♂♀, ☽☽, ☽△☽	Dern. quart.
36	Lever du Soleil, 6 h. 0 m.	Coucher du Soleil, 7 h. 2	le 10, à 1 h. 12
6 Dimanche	13. s Magne  25	d'un homme brumeux	min. du mat.
7 Lundi	s Cloud  8	♂ h supérieur est de	Eclaircissant
8 Mardi	Nativité N.-D.  21	☽♀ donner à chacun	Nouv. lune
9 Mercredi	s Gorgon  4	♂♀ d. ☽☽, ☽ d. ☽☽, ☽ dir.	le 18, à 5 h. 12
10 Jeudi	JEUNE GENEVOIS  16	1 ^h 2 m., ☽♂ éclair-	min. du mat.
11 Vendredi	s Félix, s Régule  28	♂ étoile du matin ☽ dans ☽	Beau.
12 Samedi	s Guy  10	♂♀ sa tâ- cissant	Prem. quart.
37	Lever du Soleil, 6 h. 9 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 49	le 25, à 12 h. 51
13 Dimanche	14. s Maurille  22	☽♀, ♂♂☽, ☽ à l'apog.	min. du soir.
14 Lundi	Exalt. Ste-Croix  4	☽ h, ☽ au périg., ☽ * ♀	Pluie.
15 Mardi	s Porphyre  16	♂♀ che, de ☽ dans ☽	SEPTEM-
16 Mercredi	Q.-T. s Corneille  28	♂♀, ☽ d. ☽, ☽♂☽, ☽ * h	BRE vient de
17 Jeudi	s Lambert  10	♂♂ mettre beau	ce que c'était
18 Vendredi	Q.-T. Ferréol  22	♂♂ 5 h. 12 mat., ☽♂☽	le septième
19 Samedi	Q.-T. Janvier  5	☽☽, ☽△☽ tout en	mois de l'an-
38	Lever du Soleil, 6 h. 18 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 35	née martiale.
20 Dimanche	JEUNE FÉDÉRAL  17	mouvement et de diriger	Le 23 de ce
21 Lundi	s Matthieu  0	♂♀, ♂ h tranquillement	mois, le Soleil
22 Mardi	s Maurice  14	le travail sombre	entre dans le
23 Mercredi	s Lin  27	☽ d. ☽, com. de l'automne	signe de la
24 Jeudi	s Gérard  11	☽♀ de plusieurs per-	Balance.
25 Vendredi	s Príncipe  24	12 ^h 51 s., ☽♂, ☽♂☽	Commence-
26 Samedi	s Justine  8	☽, ☽☽ sonnes.	ment de l'au-
39	Lever du Soleil, 6 h. 27 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 21	tomne.
27 Dimanche	16. s Côme et Dam  23	☽♂ h, ☽ dans ☽ pluie	Jour et nuit
28 Lundi	s Venceslas  7	☽♀, ☽ h, ♂ dans ☽	égaux.
29 Mardi	s Michel  21	☽ au périgée	Du 1 ^{er} au 30
30 Mercredi	s Jérôme  6	☽♂, ☽♂☽, ☽ * ☽	Septembre les
			jours décrois-
			sent de 98 mi-
			minutes.

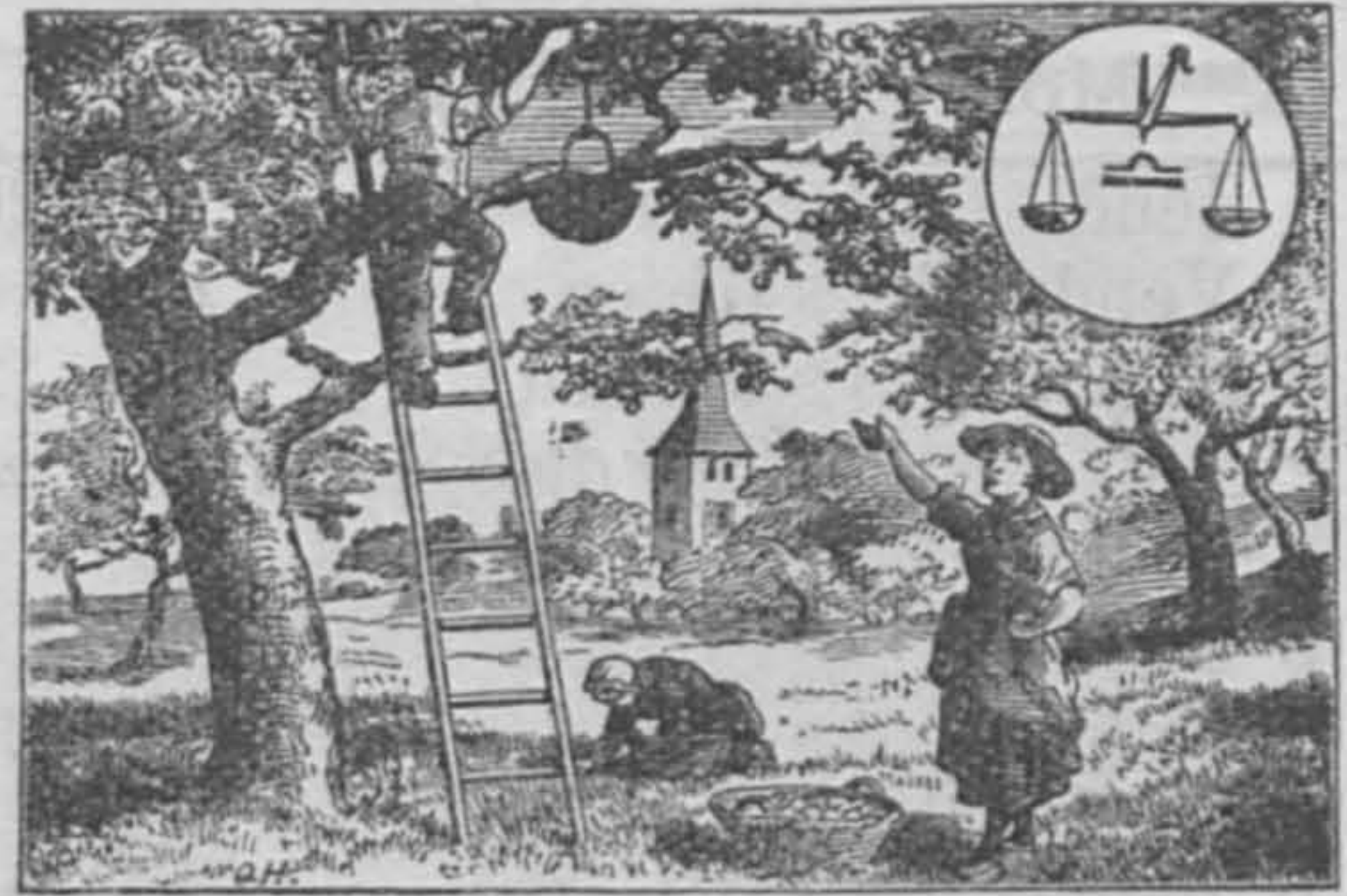
Aarau, Argovie	16
Aarberg, Br., petit B.	30
Amriswil, Th.	2 et 16
Anet P. B.	23
Berne Gr. B.	1
Petit B., chaque mardi	
Bienne, chaque jeudi	
Brévine, Neuchâtel	4

Marchés aux Bestiaux de septembre	
Dagmersellen 3, chaque lundi P. B.	21
Escholzmatt, Lucerne	21
Eglisau	21
Flawyl, St-Gall	14
Fribourg	19
Hérisau, les vendredis	
Langnau, Berne	4

Lachen, Schwyz	
tous les mardis	
Langenthal, Berne	15
Lucerne, tous les mardis	
Nyon, Vaud	3
Rapperswil, les mercred.	
Schaffhouse	1 et 15

Schupfheim, Lucerne	
porcs	7
Sion, chaque samedi	
Thoune	26
Vevey, tous les mardis	
Wil, St-G. chaque mardi	
Winterthour	3 et 17
Zoug, chaque mardi	

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____










Foire du mois de Septembre 1925

Aarau	16	Cossonay	10	Loèche-Ville	29
Aarberg	9 et 30	La Côte-aux-Fées		Lucerne	B. 1
Adelboden	B. 7	Neuchâtel	28	Lyss, Berne	28
Affoltern, Zurich		Courtelay, Br.	24	Malleray, Br.	28
	B. et P. 21	Dagmersellen	14	Marbach	9
Aigle, Vaud		Delémont, Br.	22	Martigny-ville	
	poulains 26	Dielsdorf, Zr.	23	Valais	28
Albeuve, Fr.	28	Echallens, Vd.	24	Meiringen, Br.	23
Alt St-Johann		Einsiedeln B.	22	Montfaucon	14
St-Gall	B. 30	Erschmatt-Fe-		Monthey, Vl.	9
Altorf, Uri	24	schel, Valais	19	Morat, Fr.	2
Amsteg, Uri	26	Erlenbach, Berne		Morges, Vd.	16
Andelfingen, Zu-		gr. B. 2 et 4		Morgins, Vl.	7
rich	B. 9	Estavayer, Fr.	9	Môtiers-Travers,	
Andermatt, U.	15	L'Etivaz, Vd.	15	Neuchâtel B.	14
Appenzell	9 et 23	Fontaines, Nl.	21	Moudon, Vd.	28
	B. et P. 28	Frauenfeld, Th.		Moutier	3
Aubonne, Vd.	8		B. 7 et 21	Muri, Aa.	8
Baden, Aa.	B. 1	Fribourg	B. 7	Münster, Lc.	28
Bagnes, Vl.	B. 28	Frutigen, gr. B.	8	Muotathal	24
Bâle	17 et 18	M. et p. B.	9	Olten, Soleure	7
Bayards, Nl.	21	Gessenay	1	Orbe, Vd.	7
Bellegarde B.	21	Gossau, St-G.	B. 7	Ormonts-Dessus,	
Bellelay, Br.	5	Grandfontaine	8	Vaud	7 et 15
Bellinzone	2	Grandson, Vd.	30	Oron, Vd.	2
Berne	B. 1	Herzogenbuch-		Payerne, Vd.	17
Berthoud	3	see, Berne	9	Pfäffikon	B. 21
Bienne, Berne	10	Huttwil, Br.	9	Pfäfers, St-G	17
Bremgarten, Ar-		Hauts-Geneveys,		Planfayon, Fr.	9
govie	B. 14	Neuchâtel	17	Pont-de-Martel	1
Breuleux	28	Interlaken	24, 25	Porrentruy	21
Brévine, Nl. M.	16	Kaltbrunn	3, 10,	Ragaz, St-G.	25
Brugg, Aa.	B. 8		17 et 24	Reichenbach	15
Bülach, Zr.	B. 2	Lachen, Sw.	30		B. 16
Bulle	21 au 24	Landeron-Com-		Rheinach	B. 17
Bullet, Vd.	B. M. 9	bes, Nl.	B. 21	Richensee	14
Buren, Berne	16	Langenthal	B. 15	Riggisberg, B.	25
Carouge	12, 13, 14	Langnau	M. 16	Romont, Fr.	8
Cerlier, Berne	9	Laufon, Br.	1	Rougemont	16
Chaindon, Br.	7	Gros-Laufen-		Rue, Fr.	16
Champéry, Vl.	16	bourg	29	Ryfflenmatt, Br.	3
Châtel-St-Denis,		Laupen, Br.	16	St-Blaise, Nl.	14
Fribourg	14	Lausanne	B. 9	St-Cergues, B.	17
Château-d'OE	17	Lenzbourg, Aa	24	Ste-Croix, Vd.	16
Châtelet, Br.	B. 25	Les Mosses, Vd.	21	St-Nicolas, Vl.	21
Chaux-de-Fonds		Le Locle, Nl.		Saas, Vl.	9
	16	M., B. et ch.	8	Saignelégier	1
Chiètres, Fr.	24	Lichtensteig	28	<i>Suite page 32</i>	

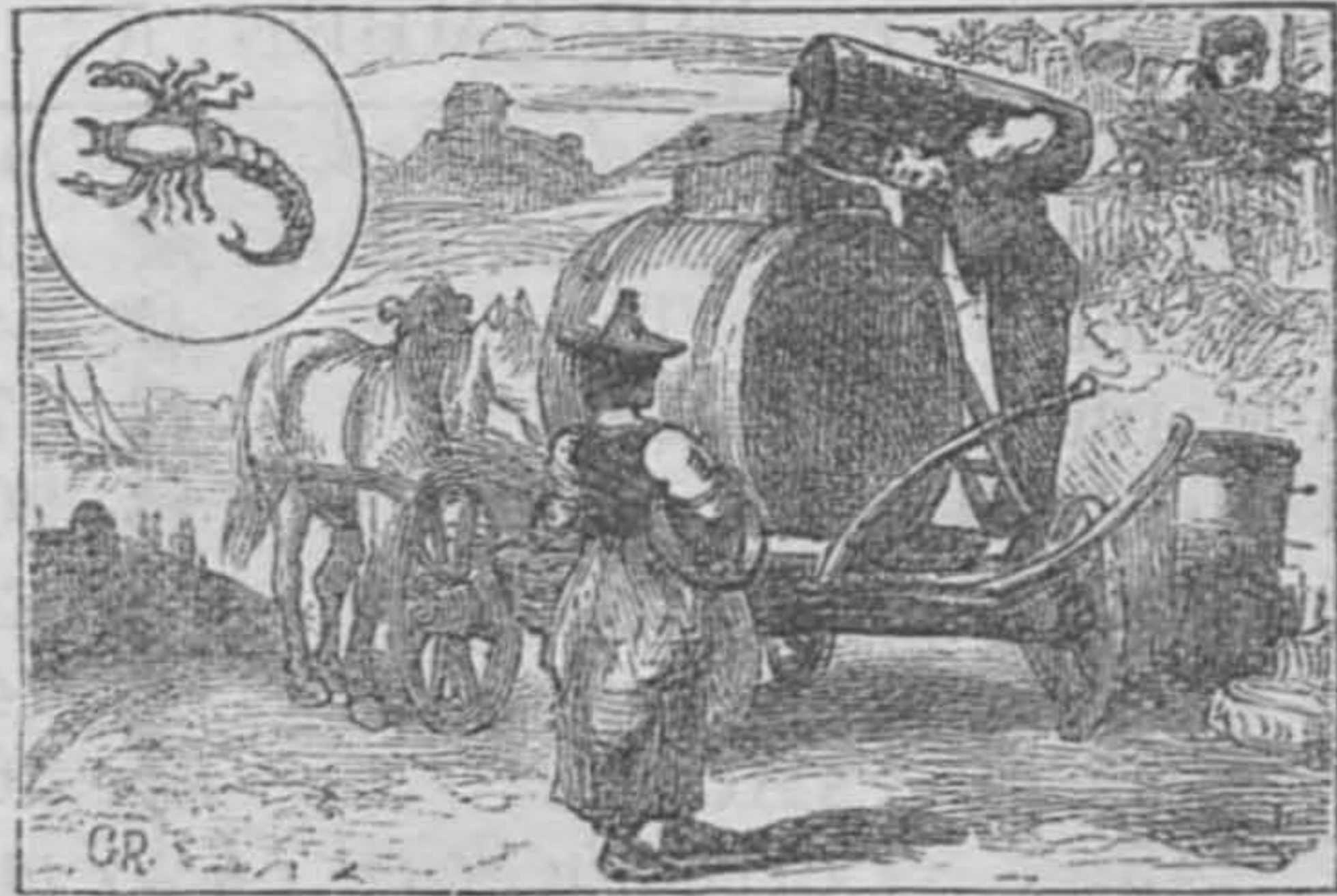
Qui donne, fait une bonne action; qui prête, une mauvaise affaire.

Voir plus loin rectification des foires.

X ^{me} MOIS	OCTOBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Remi	20  ☿, ♀, ☿, ☿, ☿, ☿ Le	Pleine lune le 2, à 6 h. 23 min. du mat. Pluvieux.
2 Vendredi	s Léger	5  6 h. 23 mat., ☐ ♃	
3 Samedi	s Gérard	19 <i>cœur de l'ingrat pluvieux</i>	Dern. quart. le 9, à 7 h. 34 min. du soir. Désagréable.
40	<i>Lever du Soleil, 6 h. 37 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 6 h. 7</i>	
4 Dimanche	17. s François	3 ☿ ♃ est semblable à un	Nouv. lune le 17, à 7 h. 6 min. du soir. Beau.
5 Lundi	s Placide	16 ☿ ♀ désert qui boit avidement la désagréable	
6 Mardi	s Bruno	29 ♀ étoile du soir, ☐ ☐ ☐	Prem. quart. le 24, à 7 h. 38 min du soir. Constant.
7 Mercredi	s Judith	12 ☐ ☿, ♀ ☐ ♃, ♀ △ ☿	
8 Jeudi	s Pélagie	24 ☐ ☿, ♀ ☐ ♃, ♀ △ ☿	Pleine lune le 31, à 6 h. 17 min. du soir. Froid.
9 Vendredi	s Denis	6  7 ³⁴ s., ☐ ☿, ☿ ♃	
10 Samedi	s Géréon	18 ♀ ☐ ♃ pluie tom-	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'année martiale.
41	<i>Lever du Soleil, 6 h. 46 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 54</i>	
11 Dimanche	18. s Firmin	0 ☐ ♃, ♀ d. ☐, ☐ d. ☐	Le 23 de ce mois le soleil entre dans le signe du Scorpion.
12 Lundi	s Maximilien	12 ☐ à l'apogée frileux	
13 Mardi	s Edouard	24 ☐ ♀, ☿ ♃, ♀ à l'aphélie	Du 1 ^{er} au 31 Octobre les jours décroissent de 99 minutes.
14 Mercredi	s Calixte	6 bée du ciel, l'engloutit et ne produit rien. Le beau	
15 Jeudi	s Thérèse	18 ☐ ☿, ♀ * ♃ mal-	Schüpfheim, Lc. porcs 5
16 Vendredi	s Galles	1  7 h 6 s., ☐ ♃, ♀ d. ☐	
17 Samedi	s Hedwige	13  7 h 6 s., ☐ ♃, ♀ d. ☐	Schaffhouse 6 et 20
42	<i>Lever du Soleil, 6 h. 56 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 41</i>	
18 Dimanche	19. s Luc	27 ☿ ♀, ♀ dans ☐, ♃ * ☐	Sion, chaque samedi
19 Lundi	s Aquilin	10 ☿ ♃ heur ne sortira	
20 Mardi	s Caprais	24 jamais de la maison de	Thoune, Berne 31
21 Mercredi	s Ursule	7 ☿ ♀ celui qui constant	
22 Jeudi	s Cordule	21 rend le mal pour le bien.	Vevey, tous les mardis
23 Vendredi	s Séverin	5 ☐, ☐ ☿, ☐ ♃, ☐ d. ☐	
24 Samedi	s Salomé	19 ☐ 7 h. 38 s., ☐ dans ☐	Wil, St-G., chaque mardi
43	<i>Lever du Soleil, 7 h. 6 m.</i>	<i>Couch du S., 5 h. 29</i>	
25 Dimanche	20. s Crépin	3 ☐ ♀, ☐ ♃, ☐ au périgée	Winterthour 1 et 15
26 Lundi	s Evariste	18 C'est le ciel qui se charge	
27 Mardi	s Adeline	2 ☐ ♀, ♀ ☿ ♃, ☐ ♃	Zoug, chaque mardi
28 Mercredi	s Simon, s Jude	16 ☐ ♀, ♀ ☿ ♃, ♀ * ☐	
29 Jeudi	s Narcisse	0 de la reconnaissance- froid	
30 Vendredi	s Lucain	14  6 ¹⁷ s., ☐ ♃, ♀ * ♃	
31 Samedi	s Quentin	27  ce des ingrats.	

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.		
Aarau, Argovie 21	Dagmersellen 1, chaque lundi P. B.	Schüpfheim, Lc. porcs 5
Aarberg, Br. petit B. 28	Eglisau 19	Schaffhouse 6 et 20
Amriswil 7 et 21	Escholzmatt, Lucerne 19	Sion, chaque samedi
Bassersdorf 20	Flawil, St-Gall 12	Thoune, Berne 31
Berne Gr. B. 6	Fribourg 17	Vevey, tous les mardis
Petit B., chaque mardi	Hérisau, chaque vendredi	Wil, St-G., chaque mardi
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne 2	Winterthour 1 et 15
Couvet, Neuchâtel 5		Zoug, chaque mardi
	Lachen, Schwyz, tous les mardis.	
	Langenthal, Berne 20	
	Lucerne, chaque mardi	
	Meiringen, Berne 1	
	Nyon 1	
	Rapperswil, chaq. mercr.	





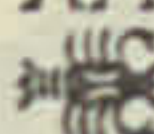
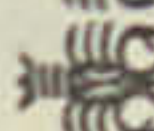
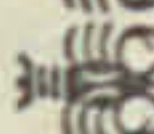


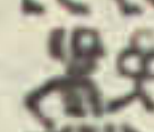



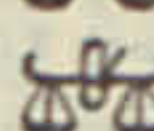
















1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____



Foire du mois d'Octobre 1925

Aarau, Aa. 21	Erlenbach, Berne	Loèche-Ville, Va-
Aarberg, Berne	p. B. 7, M. 9, 26	lais 13 et 28
ch., B., M. 14, 28	Ernen, Vl. 5	Lucerne B. 6
Adelboden, p. B. 6	Estavayer B. 14	Lyss, Berne 26
Affoltern, Zurich	Evolène, Vl. 16	Martigny-Bourg,
B. et P. 19	Flawyl, St-G. 5	Valais 19
Aigle, Vaud 10, 31	Frauenfeld 5 et 19	Malters, Lc. 29
Altorf, U. 14 et 15	Fribourg B. 5	Meyrin, Ge. 15
Amriswil B. 21	Frutigen B. 27	Meiringen 9, 28
Andelfingen, Zu-	p. B. 26	Monthey 14 et 28
rich B. 14	Gessenay 5, 6, 27	Montreux (Les
Andermatt, U. 12	Gimel, Vd. 5	Planches) 30
Anet, Berne 21	Gossau, St-G. B. 5	Morat, Fr. 7
Appenzell 14, 28	Grandson, Vd. 28	Môtiers-Travers,
Baden, Aa. B. 6	Gränichen, Aa. 9	Neuchâtel B. 12
Bagnes, Vl. B. 26	Grosshöchstet-	Mondon, Vd. 26
Bâle, du 27 octo-	ten, Berne 28	Moutiers-Grand-
bre au 10 nov.	Hérisau 5 et 6	val, Br. 1
Berne B. 6 et 27	Heiden, App. 9	Münster, Lc. 19
Berthoud, Berne	Hermance, Ge 26	Munster, Vl. 6, 13
B. et ch. 8	Hitzkirch, Lc. 26	Muri, Aa. B. 12
Bex, Vaud 1	Hochdorf, Lc. 1	Naters, Valais 23
Bienne, Br. B. 8	Hundwyl, Ap. 19	Niederbipp 28
Bœzingen, Br. 26	Huttwyl, Br. 14	Nods, Jura Br. 12
Boltigen 3 et 27	Interlaken, Br.	Nyon, Vaud 1
Bremgarten B. 5	13, 14, 29 et 30	Ollon, Vaud 9
Brigue 6, 16, 22	Kaltbrunn 1, 8, 15	Olten, Soleure 19
Brugg, Aa. B. 13	Kirchberg 7	Orbe, Vaud 12
Bülach, Zr. B. 7	Lachen, Sw. B. 13	Ormonts-Dessus,
Bulle, Fr. 14 et 15	Landeron-Combe	Vaud 7 et 19
Büren, Berne 21	Neuchâtel 19	Oron-la-Ville 7
Cernier, Nl. 12	Lajoux, Berne 12	Orsières B. 9
Charbonnières,	La Ferrière, Br. 7	Payerne, Vd. 15
Vaud B. 7	La Roche, Fr. 12	Pfäffikon B. 19
Châtel-St-Denis,	La Sagne 14	Planfayon, Fr. 21
Fribourg 19	La Sarraz, Vd. 16	Ponts-de-Martel,
Château-d'OE 8	Langenthal 20	Neuchâtel 26
Chaux-de-Fonds	Gros-Laufen-	Porrentruy 19
21	bourg, Aa. 28	Reichenbach, Br.
Chiètres, Fr. 29	Laufon, Br. 6	20, B. 22
Cossonay B. 8	Lauenen 3	Ragaz, St-Gall 19
Couvet, Nl. B. 5	Lausanne, B. 14	Reinach 15
Dagmersellen 26	Lenzbourg, B. 29	Ried-Brigue 1
Delémont, Br. 20	Le Lieu, Vd. 13	Riggisberg 30
Diesse, Br. 26	Lignièrès, Nl. 12	Romont, Fr. 13
Dielsdorf, Zr. 28	Liestal 21	Rougemont B. 3
Echallens, Vd. 22	Le Locle, Nl. 13	Rue, Fr. 21
Einsiedeln, Sw. 5	Lötschen, Vl. 12	<i>Suite page 32</i>

Voir plus loin rectification des foires.

XI ^m MOIS	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
44	<i>Lever du Soleil, 7 h. 16 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 18</i>	
1 Dimanche	Fête de la Réf. Toussaint  11	♂ ♀, ♂ ♄, ♀ ☐ ☽ Il	Dern. quart. le 8, à 4 h. 13 min. du soir. Sombre.
2 Lundi	Les Trépassés  24	♂ ☽ ☽ est plus facile de	
3 Mardi	s Hubert  7	faire le mal que de froid	
4 Mercredi	s Charles Borrom.  20	♂ ♀, ♀ ☽ ♄ le réparer,	
5 Jeudi	s Zacharie  2	☾, ♂ dans ☽, ♀ ☐ ♄	Nouv. lune le 16, à 7 h. 58 min. du mat. Frileux.
6 Vendredi	s Léonard  14	☐ ♂, ♂ ♄, ♀ dans ☽	
7 Samedi	s Achille  26	☾ dans ☽, ☾ à l'apogée	
45	<i>Lever du Soleil, 7 h. 27 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 8</i>	
8 Dimanche	22. s Godefroy  8	☾ 4 h. 13 soir, ☐ ♄	Prem. quart. le 23, à 3 h. 5 min. du mat. Clair.
9 Lundi	s Théodore  20	☾ ☐ ♀, ♂ ♄, ♄ ☽	
10 Mardi	s Tryphon  1	et le souvenir sombre	
11 Mercredi	s Martin  14	♄ * ☽ d'une injusti-	
12 Jeudi	s Imier  26	☐ ♀, ♂ * ♄ ce sub-	Pleine lune le 30, à 9 h. 11 min. du mat. Brumeux.
13 Vendredi	s Didace  9	☐ ♄, ♂ dans ☽	
14 Samedi	s Frédéric  22	♂ ♂, ♂ ☽ ☽ pluvieux	
46	<i>Lever du Soleil, 7 h. 37 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 0</i>	
15 Dimanche	23. s Léopold  5	☾ ♂ ♄ longtemps	
16 Lundi	s Othmar  19	☾ 7 h. 58 min. du mat.	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'année martiale.
17 Mardi	s Grégoire  3	♂ ♀, ♄ ☐ ☽ après que	
18 Mercredi	s Odon  17	l'injustice a dis- frileux	
19 Jeudi	ste Elisabeth  1	☾, ♂ ♀, ☾ au périgée	
20 Vendredi	s Félix de Valois  16	♂ ♄, ♀ * ♄ ☾ dans ☽	
21 Samedi	Présentation N.-D.  0	☐ ♂, ☐ ♄ paru. On	
47	<i>Lever du Soleil, 7 h. 46 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 4 h. 53</i>	
22 Dimanche	24. ste Cécile  14	☾ ☽ ☽, ♂ ét. du soir à la	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Sagittaire.
23 Lundi	s Clément  28	3 h. 5 min. du mat.	
24 Mardi	s Chrysogone  12	♂ ☽, ♀ ☐ ☽, ♄ * ☽	
25 Mercredi	ste Catherine  26	☐ ♀ recommence ses fau-	
26 Jeudi	s Conrad  10	☐ ♄, ♀ ♂ ♄, ♀ * ☽	
27 Vendredi	s Jérémie  23	☐ ♀, ♄ rétrograde clair	
28 Samedi	s Sosthène  7	♂ ♂, ♂ ♄ étoile du soir à la pl. gr. élong.	Du 1 ^{er} au 30 Novembre les jours décroissent de 75 minutes.
48	<i>Lever du Soleil, 7 h. 55 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 4 h. 47</i>	
29 Dimanche	1 ^{er} Avent s Satur.  20	☾ tes quand on les	
30 Lundi	s André  3	☾ 9 h. 11 mat. oublie.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarau 18	Dagmersellen 5, chaque lundi P. B.	Langenthal, Berne 17	Schaffhouse 3 et 17
Aarberg, Br. petit B. 25	Escholzmatt, Lc. 16	Langnau, Berne 6	Sion, tous les samedis
Amriswil, Th. 4 et 18	Flawil St-Gall 9	Lucerne, chaque mardi	Thoune, Berne 28
Anet petit B. 18	Fribourg 21	Meiringen, Berne 5	Vevey, tous les mardis
Baden 3	Herisau, les vendredis	Nyon, Vaud 5	Wil, St-G., chaque mardi
Berne Gr. B. 3	Lachen, Schwyz. tous les	Rapperswil, les mercr.	Winterthour 5 et 19
Petit B., chaque mardi	mardis.	Schüpheim, Lc. pores 2	Zoug, chaque mardi
Bienne, chaq. jeudi P.B.			

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____



Foires du mois de Novembre 1925

Aarau 18	Fribourg B. 9	Pfäffikon 10 et 16
Aarberg, Br., B., ch. et M. 11, 25	Frauenfeld, Th. B. 2 et 16	Porrentruy 16
Aeschi, Berne 3	Frutigen, Br. 20	Ragaz, St-Gall 2
Affoltern, Zr. 23	Gersau, Sw. M. 9	Rances, Vaud 6
Aigle, Vaud 21	Gessenay, Br. 11	Reinach, Aa. 5
Altdorf 4 et 5	Gimel, Vaud 2	Rheineck, St-G. 2
Alt St-Johann 17	Gossau, St-G. B. 2	Riggisberg, B. 27
Andelfingen 11	Grandson, Vd. 25	Rolle, Vaud 20
Anet, Berne 18	Hochdorf, Lc. 23	Romont, Fr. 10
Appenzell 11, 25	Herzogenbuchsee 11	Rorschach 5 et 6
Aubonne, Vd. 3	Interlaken 17, 18	Rougemont 10
Avenches 18	Lachen, Sw. 10	Rue, Fr. 18
Balsthal, Sl. 2	Landeron - Combes, Nl. B. 16	St-Aubin, Nl. 2
Begnins, Vd. 9	Langenthal B. 17	Saignelégier 3
Berne, B. du 23 au 5 décembre	Langnau M. 4	Sargans 5 et 19
Berthoud, B., Ch. 5	Laufon, Berne 3	Sarnen Ow. 19
Bex, Vaud 5	Laupen, Berne 5	Schaffhouse 17, 18
Bienne, Br. 12	Lausanne B. 11	Schöpfheim 10
Blankenbourg 16	Lichtensteig 9	Schwarzenburg, Br. B. ch. M. 19
Bremgarten 2	Locle (Le) Nl. 10	Schwyz 16 et 30
Brent, Vaud 11	Lucerne B. 17	Sépey, Vaud 25
Brienz 11	Lyss, Berne 23	Sidwald, St-G. 12
Brigue, Valais 19	Martigny-Ville Valais 9	Sierre, Vl. 25, 26
Brugg, Aa. 10	Malters 5	Sion 7, 14 et 21
Bulach M. 3, 4	Meiringen 16	Sissach, Bâle 18
Bulle, Fr. 12	Monthey, Vl. 18	Soleure 9
Büren, Berne 18	Montreux 11	Stans 18
Carouge, Ge. B. 2	Morat, Fr. 4	Sumiswald, Br. 6
Cerlier, Berne 25	Morges, Vd. 18	Sursee, Lc. 2
Chandon, Br. 9	Moudon, Vd. 30	Thoune, Br. 11
Châtel-St-Denis, Fribourg 16	Moutier, J.-B. 5	Tramelan-dessus Berne 10
Château-d'OEux, 5	Munsingen 16	Travers, Nl. M. 2
Cham, Zg. 25, 26	Munster, Lc. 25	Unterseen 6, 18
Chaux-de-Fonds, Neuchâtel 18	Muri, Argovie 11	Uster, Zr. 26, 27
Chiètres, Fr. 26	Naters, Vl. 9	Vevey, Vaud 24
Cossonay B. 12	Neuveville, Br. 25	Viège, Valais 12
Couvet, Nl. 10	Nyon, Vaud 5	Weinfelden, Th. 11, B. 25
Delémont, Br. 17	Noirmont, Br. 2	Wilchingen B. 23
Dielsdorf, Zr. 25	Ollon, Vaud 20	Willisau B. 26
Echallens, Vd. 26	Olten, Soleure 16	Winterthur 5, 19
Eglisau, Zur. 17	Orbe, Vaud 16	Wil, St-Gall 17
Einsiedeln 9	Ormont-dessus 7	Yverdon, Vd. 24
Erlenbach B. 10	Oron-la-ville 4	Zofingue, Aa 12
Estavayer B. 11	Payerne, Vd. 19	Zurzach, Aa. 2
		Zweisimmen 18

Si grosse que soit une flatterie, elle trouve toujours un amour-propre pour l'avaler.

Voir plus loin rectification des foires.

XII ^{me} MOIS	DECEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Eloi 15	♂ ♀, ♂ rétrograde, ♂ dir.	Dern. quart. le 8, à 1 h. 11 min. du soir. Brumeux.
2 Mercredi	s Bibiane 28	On ne comprend frileux	
3 Jeudi	s Cassien 10	☾, bien les épreuves que	Nouv. lune le 15, à 8 h. 5 min. du soir. Froid.
4 Vendredi	s Barbe 22	♂ ♀, ♂ ♃, ☾ dans ☾	
5 Samedi	s Sabbas 4	☐ ♂, ☐ ♀, ♀ d, ☐ ☽, ☐ à l'ap.	Prem. quart. le 22, à 12 h. 8 min. du soir. Pluie et neige
49	Lever du Soleil, 8 h. 4 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 45	
6 Dimanche	2^e Av. s Nicolas 16	♂ ♃, ♂ dans ☾ l'on tra-	Pleine lune le 30, à 3 h. 1 min. du mat. Clair.
7 Lundi	s Ambroise 27	☾ verse que brumeux	
8 Mardi	Conception N.-D. 9	☾ 1 h. 11 s. ☐ ♀, ♂ ☐ ☽	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'an- née martiale.
9 Mercredi	s Valérie 21	lorsqu'on en est sorti,	
10 Jeudi	s Eulalie 4	comme on ne voit neige	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
11 Vendredi	s Damase 16	☐ ♃, ♂ au phil., ♂ ét. du m.	
12 Samedi	s Epinaque 29	☐ ♀ une forêt que	Du 1 ^{er} au 22 de ce mois les jours décrois- sent de 20 mi- nutes et du 22 au 31, ils croissent de 4 minutes.
50	Lever du Soleil, 8 h. 10 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 44	
13 Dimanche	3^e Av. s Lucie 13	♂ ♂, ♂ ♃ lorsqu'on	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
14 Lundi	s Nicaise 27	☐ ☐ ☐ n'est plus froid	
15 Mardi	s Abraham 11	8 h. 5 s., ♂ ♀, ♂ ♂ ♃	Du 1 ^{er} au 22 de ce mois les jours décrois- sent de 20 mi- nutes et du 22 au 31, ils croissent de 4 minutes.
16 Mercredi	Q.-T. s Adelaïde 26	☾ * ♀ au milieu	
17 Jeudi	s Lazare 10	☾, ♃ △ ☐, ☾ au périg.	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
18 Vendredi	Q.-T. s Gatien 25	♂ ♃, ☾ dans ☾ des	
19 Samedi	Q.-T. s Némèse 10	♂ ♀, ☐ ♂, ☐ ♃ arbres.	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
51	Lever du Soleil, 8 h. 16 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 47	
20 Dimanche	4^e Av. s Philogone 25	☐ ♀, ♂ △ ☐ Rien n'at-	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
21 Lundi	s Thomas 9	♂ ☐, ♂ direct triste pluie	
22 Mardi	s Flavien 23	12 ⁸ s., ☐ d ☐, com. del'hiv.	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
23 Mercredi	s Dagobert 7	☾ comme le contraste	
24 Jeudi	s Adam et Eve 20	☐ ♃ entre la joie ba-	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
25 Vendredi	NOEL 4	nale de tout le mon- froid	
26 Samedi	s Etienne 17	☐ ♀, ♂ ♂, ♂ ♃, ♂ ☐ ♃	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
52	Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 51	
27 Dimanche	s Jean 29	♀ ☐ ♃ de et le deuil de	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
28 Lundi	Les Innocents 12	♂ ♀, ♂ dans ☾ notre	
29 Mardi	s Thomas 24	☾ propre cœur. clair	Le 22 de ce mois, le soleil entre dans le signe du Ca- pricorne. Jour le plus court commencem. de l'hiver.
30 Mercredi	s David 6	☾ 3 h. 1 mat., ☐ ☐ ☐ d. ☐	
31 Jeudi	s Sylvestre 18	♂ ♃, ♀ d ☐, ♂ ét. du mat. à la pl. gr. élong,	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.			
Aarau, Argovie 16	Eglisau 21	Lausanne 9	Sion, chaque samedi
Aarberg, Br., petit B. 30	Flawil, St-Gall 14	Lucerne, chaque mardi	St-Gall, tous les samedis
Amriswil 2 et 16	Fribourg 19	Meiringen 3	Thoune, Berne 26
Anet petit B. 23	Herisau, Ap., chaq. vend.	Nyon, Vaud 3	Vevey, tous les mardis
Berne Gr. B. 1, Petit B. chaque mardi	Lachen, P.B., t ^s les mardis	Rapperswil, les merer.	Wil, St-G., chaque mardi
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne 4	Schaffhouse 1 et 15	Winterthour 3 et 17
Balmersellen 3, chaque lundi P. B.	Langenthal, Berne 15	Schüppheim, Le., porcs 7	Zoug, chaque mardi
Escholzmatt, Le. 21			



Foires du mois de Décembre 1925

Aarau 16, P. 31	Fribourg B. 7	Orbe, Vaud 21
Aarberg 9, 30	Gossau, St-G. 7	Oron-la-Ville 2
Affoltern, Zurich	Grandson, Vd. 16	Payerne, Vd. 17
B. et P. 21	Grosshöchstetten	Pfäffikon, Zr. B. 21
Aigle, Vaud 19	Berne 2	Porrentruy 21
Altdorf 2,3,23,24	Hérisau, Ap. 18	Ragatz, St-G. 7
Altstätten 10, 24	Hitzkirch, Lc. 14	Reichenbach 8
Andelfingen B.9	Huttwil, Br. 2,30	Reinach 3
Appenzell 9, 23	Interlaken M. 15	Romont, Fr. 1
Aubonne, Vd. 1	Kerns, Unterw.	Rue, Fr. 16
Baden, Aa. B. 1	B. M. 2	Saignelégier 7
Bâle 17 et 18	Lachen, Sw. 22	Sargans, St-G. 30
Berne du 23 nov.	Landeron, Nl. 21	Schmitten B. 7
au 5 déc.	Langenthal 29	Schaffhouse 1,15
Berthoud, Berne	Langnau M. 9	Schwarzenburg,
B. et ch. 31	Gros-Laufen-	Berne 24
Bex, Vaud 3	bourg 21	Sidwald, St-G.
Bienne 24	Laufon, Berne 1	B. 10
Bremgarten du	Laupen, Bern 30	Soleure 14
14 au 19	Lausanne B. 9	Sumiswald, Br. 26
Brugg, Aa. 8	Lenzbourg 10	Sursee, Lc. 7
Bülach, Zr. B. 2	Lichtensteig 14	Thoune, Br. 16
Bulle, Fr. 3	Liestal, B. c. B. 2	Tramelan-dessus
Büren, Berne 16	Locle (Le) Nl. 8	8
Châtel-St-Denis,	Lyss petit B. 28	Unterseen 4 P. 15
Fribourg 21	Martigny-Bourg.	Wattwil, St-G. 2
Chiètres, Fr. 31	Valais 7	Weinfelden Th.
Cossonay, Vd.	Monthey, Vl. 31	9, B. 30
B. 26	Morat, Fr. 2	Wilchingen, Sh.
Cully, Vd. 4	Morges 30	B. 21
Delémont, Br. 22	Motiers-Travers,	Willisau, Lc. 21
Dielsdorf, Zr. 23	Neuchâtel B. 14	Winterthour, Zr.
Echallens, Vd. 24	Moudon, Vaud 28	B. 3, B. M. 17
Einsiedeln B. 7	Münster 21	Yverdon, Vd. 26
Estavayer B. 9	Muri, Argovie 7	Zofingue 17
Flawil, St-G. 14	Neuveville, Br. 30	Zoug 1
Frauenfeld,	Ollon, Vaud 18	Zweisimmen 10
7, B. 21	Olten, Soleure 21	

Une opinion

La tante de Toto a pris un billet de loterie.
 — Ecoute, Toto, lui dit-elle, si je gagne un gros lot, je me charge de ton éducation et je te place dans un lycée ; si je ne gagne qu'un petit lot, dame, je t'achèterai un joujou quelconque.
 — Oh ! s'écrie Toto, pourvu que tu n'aïlles pas gagner le gros lot !

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.

SUITE DES FOIRES SUISSES

MAI	Wattwil, St-G. 6	Soleure 14	Zermatt, Vl. 23	Sépey, Vaud 20	Wattwil, St-G. 7
Le Sentier 15, 16	Weinfelden, Th. 13, B. 27	Stalden, Vl. 30	Zofingen, Aa. 10	Sidwald, St-G. 22	Wattenwil 7 et 8
Le Sépey 12	Wil, St-Gall 5	Sumiswald 25	Wil, St-Gall 29	Sierre, Vl. 5 et 26	Willisau, Lc. 19
Sidwald, St-G. 14	Wilchingen 18	Sursee, Lc. 21	Zurzach, Aa. 7	Signau, Br. 15	Weinfelden 14, 28
Sierre, Valais 25	Willisau 28	Tavannes, Br. 17	Zweisimmen B.2	Sion 3, 10, 17	Wilchingen B.19
Signau, Br. 7	Winterthour, Zr. M. 7, B. 28	Thoune, Br. 30	OCTOBRE	Sissach, B.-c. B. 28	Wimmis, Br. 6
Sion B. 2, 9 et 23	Wohlen, Aa. 18	Tramelan-Des-sus, Berne 8	Ruswil, Lc. 5	Soleure 12	Winterthour, Zr. B. 1, 15
Sissach, Bâle 20	Yverdon, Vd. 26	Unter-Ægeri, Z. 7	Sarnen, Ow. 1	Spiez, Berne 12	Wohlen, Aa. 12
Soleure 11	Zofingue, Aa. 14	Unterbach, Vl. 26	Saignelégier 5	Stalden, Vl. 15	Wolfenschiessen Nidwald 3
Stalden, Vl. 14	Zweisimmen 2	Unterseen 4 et 18	Ste-Croix, Vd. 21	Stans 15	Yverdon, Vaud 27
Sumiswald 29	SEPTEMBRE	Uster, Zr. B. 24	St-Gall, du 10-18	Stein a/R. 28	Zofingue, Aa, 8
Sursee, Lc. 25	Schaffhouse B. 1 et 15	Val d'Illiez, Vl. 23	St-Imier 16	Sursee, Lc. 12	Zoug 5
Thoune, Br. 13	Schwarzenburg Br. M., Ch. B 17	Verrières, Nl. 15	St-Martin, Vl. 17	Thoune, Br. 21	Zweisimmen B. 7 et 29
Tramelan-Des-sus 5	Schwytz 7 et 28	Viège, Valais 28	St-Maurice, Vl. 13	Tramelan-Des-sus, Berne 14	Zweilütschinen Berne 21
Troistorrents 5	Schœftland 4	Vissoye, Vl. B. 28	Sargans 3 et 15	Unterseen 14	
Unterbach, Vl. 30	Sembrancher 21	Weinfelden, Th. B. 9 et 30	Schöftland, A. 28	Uster, Zr. B. 29	
Unterseen, Br. 6	Sidwald, St-G. 17	Wilchingen B. 21	Schöpfheim, Lc. 7	Val d'Illiez 15	
Uster, Zr. B. 28	Sissach, B.c. B. 23	Winterthour, Zr. B. 3 et 17	Schwarzenburg, Berne 22	Vallorbe M. 17	
Vallorbe M. 9		Willisau, Lc. 24	Schwyz 12	Les Verrières 13	
Vaulion, Vd. 20		Yverdon, Vd. 29	Sempach, Lc. 28	Vevey, Vaud 27	
Verrières, Nl. 18			Le Sentier 2 et 3	Vouvry, Vl. 13	
				Wald, Zr. 27 et 28	

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie, le samedi	Gessenay, Berne le vendredi	marché au bétail, si fête mardi.
Aarberg, Berne, le mercredi	Gimel, Vaud le samedi	Romanshorn, Thurg., le lundi et
Aigle, Vaud, le samedi	Grandson, Vaud le vendredi	marché aux grains.
Altdorf, Uri le jeudi	Granges, Soleure le vendredi	Romont, Fribourg le mardi
Altstätten, St-Gall le jeudi	Heiden, App. vendr. et marc. au b.	Rorschach, St-Gall le jeudi et
Appenzell, mercredi, si fête vendr.	Langenthal, Berne le mardi, grd	marché aux grains.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi	marché aux veaux et aux porcs	Saignelégier, Berne le samedi
Avenches, Vaud le vendredi	Langnau, Berne le vendredi	Ste-Croix, V., mercredi et samedi
Baden, Argovie, mardi et samedi	Laupen, Berne le lundi	St-Gall, samedi, au bétail.
Bâle, tous les j., vend. marc. a. pois.	Lausanne, lundi, mercredi ; sa-	St-Gingolph, le samedi
Bellinzona, mercredi et samedi	medi gr. marché et aux grains.	St-Imier, le mardi et le vendredi
Berne, le mardi et samedi ; mardi	Liestal, Bâle le mercredi	St-Maurice, Vl. le mardi
marché au blé et au bétail	Locle, Neuchâtel le samedi	Schaffhouse, le mardi et samedi
Berthoud, Berne le jeudi	Lucens, Vaud le samedi	Schwytz, le samedi
Bex, Vaud le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi	Sentier, Vaud le jeudi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi	Martigny-Bourg, le lundi	Sierre, Valais le vendredi
Boudry, Neuchâtel le vendredi	Meiringen, Berne le jeudi	Sion, Valais le samedi
Bozingen, Berne le mercredi	Monthey, Valais le mercredi	Soleure mercredi et samedi
Brassus, Vaud le undi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.	Sonvilier, Berne le vendredi
Brenets, Neuchâtel le vendredi	Morat, Fribourg le mercredi	Sursee, Lucerne le samedi
Brigue le jeudi	Morges, Vaud le mercredi, et	Thoune, Berne le samedi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi	marché aux grains.	Tramelan, Berne le vendredi
Buren, Berne le mercredi	Moudon, Vaud le lundi et le ven-	Uznach, St-Gall le samedi
Carouge, Gen. mercr. et samedi	dredi. Lundi marché aux grains.	Vallorbe, Vaud le samedi
Cerlier, Berne le samedi	Moutier, Berne, mercredi et samedi	Versoir, Genève, mardi et vendredi
Château-d'OEx, Vaud le jeudi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand	Vevey, V., le mardi g. marc. grains
Châtel-St-Denis, Fribourg lundi	marché et samedi	et bét. Jeudi et sam. petit marc.
Chaux-de-Fonds, le mercredi grd	Neuveville, Berne le mercredi	Yverdon, Vaud mardi et samedi
marché et le vendredi	Nidau, Berne le lundi	Mardi gr. marché et aux grains
Cossonay, Vaud le jeudi	Noirmont, Berne le mardi	Zofingue, Argovie le samedi
Davos, Grisons le mardi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi	Zug, mardi et marché aux grains
Délémont, le mercredi et samedi	Olten, Soleure, jeudi petit bétail.	Zurich, le mardi ; le vendredi grd
Echallens, Vaud le jeudi et mar-	Orbe, V., lundi marc. aux grains.	marché aux grains, en ville, et
ché aux grains, si fête, mercr.	Payerne, jeudi marché aux grains.	au bétail à Unterstrass.
Estavayer, Fribourg, le mercredi	Porrentruy, Berne le jeudi	Zweisimmen, Berne le jeudi
Fribourg, Suisse le samedi	Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi	—
Genève, gros bétail, mardi et ven.	Rapperswyl, St-Gall, le mercredi	—

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1925

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
Aix-les-Bains	St-Claude, Jura 10	Aiguebelle	Montriond	Amancy, Fr.	Fraisans, Jura	Aiguebelle	Les Rousses,
Savoie 2 et 12	St-Jeoire, Haute-	Amphion	Orchamp, Fr.	Amphion, S.	Fribourg en Bris-	Abondance	Jura
Amancy, Fr. 2	Savoie 5 et 16	Aoste, Italie	Poligny, Jura	Aoste, Piémont	gau B. 12	Annecy 20 et 21	Maïche, Doubs
Aoste, Italie, grd.	St-Laurent, Ain 3	Gr. marché	Pontarlier 12, 26	gd. marché	H.-S. 21	Arbois, Jura 7	Megève, H.-S. 3
marché 13	St-Vit, Doubs 21	Arbois, Jura 3	march.ch.jeudi	Arbois, Jura 3	Gex, Ain 1 et 31	Aoste, Italie 7	Mirecourt-Vos-
Arbois, Jura 6	Salins, Jura 19	Arinthod, Jura 3	Pont - de - Roide,	Arinthod, Jura 3	Jussey, Haute-	Arbois, Jura 7	ges 13 et 27
Arinthod, Jura 6	Sallanches 10	Ballaison, H.-S. 2	Doubs 3	Aroma 9	Saône 31	Arinthod, Jura 7	Montbéliard 27
Baume - les - Da-	Sancey-le-Grand,	Baume - les - Da-	Port - sur - Saône	Baume - les - Da-	Moutons 30	Baume - les - Da-	Montfleur 23
mes 2 et 15	Doubs 26	mes 5 et 19	Hte-Savoie 25	mes, D. 5 et 19	Leipzig-Linde-	mes, Fr. 2 et 16	Montmélian 27
Belfort, Fr. 5 et 19	Sellières, Jura 14	Belfort 2 et 16	Rigney, Doubs 3	Belfort, B. 2 et 16	nau 17 et 18	Belfort 6 et 20	Morteau 7
Besançon, Fr. 12	Taninges, S. 7, 15	Besançon 9	St-Amour Fr. 7	Belleaux, Fr. 30	Le Deschaux 18	Belvoir, Doubs 2	B. ts. les mardis
Bletterans, Fr. 20	Thonon 2	Bletterans, Fr. 17	St-Claude, Fr. 14	Besançon, Fr. 9	Les Gets, S. 24	Bernex 14	Moutiers 13
Bons, H.-S. 5	Valence, Drôme 3	Boège, H.-S. 24	S'-Jean de Mau-	Le Biot, H.-S. 16	L'Isle, Fr. 7 et 16	Besançon, Fr. 13	Mulhouse, Alsace
Bouclans, Doubs 7	G ^d marc.ch.lundi	Bons, H.-S. 2	rienne 21	Bletterans, Fr. 17	Lons-le-Saulnier,	Le Biot, S. 10	12, 13, 19, 20, 21
Bourg, Ain 7 et 21	FÉVRIER	Bouclans, Doubs 4	St-Paul, H.-S. 3	Boège, H.-S. 24	Jura 5	Bletterans 21	Nus, Aoste 27
Châlon s/ Saône 6	Aiguebelle 19	Bourg, Ain 4 et 18	St-Triviers 16	Bons, H.-S. 2	Maïche, Doubs 19	Bletterans 21	Orchamp, Fr. 8
Champagnole 17	Amphion 23	Châlon s/ Saône,	Salins, Jura 16	Bouclans, Doubs 4	Mieussy, H.-S. 20	Boège, H.-S. 28	Passy, H.-S. 20
Chaumergy 13	Aoste, Italie	cuir et B. 11, 27	Sancey-le-Grand,	Bourg, Ain 4 et 18	Mirecourt 9, 23	Bons, H.-S. 6	Pérourge, Ain 18
Clerval, Fr. 13	Gr. marché 2	gd. marché 31	Doubs 25	Châlon s/ Saône,	Montbéliard 30	Bouclans, Fr. 1	Petit-Bornand 14
Coligny, Ain 20	Arbois, Jura 3	Arbois, Jura 3	St-Vit, Doubs 18	cuir et B. 11, 27	Montfleur 23	Bourg 1 et 15	Poligny, Jura 27
Cruseilles, H.-S. 7	Arinthod, Jura 3	Arinthod, Jura 3	Samoëns, H.-S. 4	Champagnole 10	Montriond 9	Cercier, H.-S. 15	Pontarlier 9, 23
Delle (Belfort) 12	Ballaison, H.-S. 2	Aroma 9	Sellières, Jura 11	Clerval, Doubs 10	Morteau 3	Challan-S'-Ans.,	marc.ch.jeudi
Dôle, Jura 8	Tervai, Jura 10	Baume - les - Da-	Tervai, Jura 10	Cluses, Savoie 16	B. tous les mardis	Aoste 22	Pont - de - Roide,
Donnas, Ao. M. 31	Thonon, H.-S. 5	mes 5 et 19	Thonon, H.-S. 5	Coligny, Ain 17	Morzine, H.-S. 17	Châlon s/ Saône	Doubs 7
Evian - les-Bains,	Vercel, Doubs 27	Belfort 2 et 16	Vercel, Doubs 27	Cluses, Savoie 16	Moutiers 2 et 30	B. 27	Pont-St-Martin 1
H.-S. 2 et 12	Viry, H.-S. 14, 28	Besançon 9	Viuz-en-Sallaz,	Coligny, Ain 17	Orchamps, Fr. 11	Champagnole 14	Rigney, Doubs 7
Ferrette, Alsace 6	Viuz-en-Sallaz,	Bletterans, Fr. 17	Savoie 4	Delle (Belfort) 9	Poligny, Jura 23	Chaumergy 11	St-Amour, Fr. 4
Fraisans, Jura 7	Savoie 4	Boège, H.-S. 24	MARS	Dôle, Jura 12	Pontarlier 12, 26	Clerval, Fr. 14	St-Claude, Fr. 11
Gaillard, H.-S. 15	MARS	Bons, H.-S. 2	Amancy, Fr. 5	Donnas, Ao. M. 1	Pont-de-Roide	Cluses 13	St-Félix, S. 15
Grenoble, Isère	Amancy, Fr. 5	Bouclans, Doubs 4	Amancy, Fr. 5	Ferrette, As. 3	3 et 17	Coligny, Ain 21	St-Genis, Ain 10
Chev. 22, M. 3	Amphion, S. 14	Bourg, Ain 4 et 18	Amphion, S. 14	Fraisans, Jura 1	Pont-du-Bourg,	Collonges, Ain 23	St-Genis, Ain 10
L'Isle s/D. 3 et 19	Aoste, Piémont 3	Châlon s/ Saône,	Aoste, Piémont 3	Fribourg en Bris-	Jura B. 15	Cruseilles, Haute-	St-Gervais 7
Jussey, France 27	gd. marché 31	cuir et B. 11, 27	gd. marché 31	gau B. 9	Port-sur-Saône,	Savoie 1	St-Jeoire 1 et 10
Moutons 26	Arbois, Jura 3	gd. marché 31	Arbois, Jura 3	Hte-Savoie 25	Hte-Savoie 25	Delle (Belfort) 13	St-Jean d'Aulph
Leipzig, cuir	Arinthod, Jura 3	Arbois, Jura 3	Arinthod, Jura 3	Rigney, Doubs 3	Delle (Belfort) 13	Divonne, Ain 21	15
du 3 au 16	Aroma 9	Arbois, Jura 3	Aroma 9	Rupt, Vosges 18	Dôle, Jura 9	Dôle, Jura 9	St-Jean de Mau-
Le Deschaux 6	Baume - les - Da-	Arbois, Jura 3	Baume - les - Da-	St-Amour, Fr. 7	Doucier, Jura 16	Doucier, Jura 16	rienne 3
Les Echelles 17	mes, D. 5 et 19	Arinthod, Jura 3	mes, D. 5 et 19	St-Claude, Fr. 14	Les Echelles 14	Les Echelles 14	St-Laurent, Fr. 4
Lons-le-Saulnier	Belfort, B. 2 et 16	Aroma 9	Belfort, B. 2 et 16	St-Félix, S. 2, 31	Favergeres, Haute-	Favergeres, Haute-	St-Paul, Haute-
Jura 2	Belleaux, Fr. 30	Baume - les - Da-	Belleaux, Fr. 30	St-Julien, S. 2	Savoie 1 et 15	Savoie 1 et 15	Savoie 29
Maïche, Fr. 15	Besançon, Fr. 9	mes, D. 5 et 19	Besançon, Fr. 9	S'-Jean-d'Aulph 1	Ferney-Voltaire,	Ferney-Voltaire,	St-Pierre, Ao. 29
Megève, Savoie 2	Le Biot, H.-S. 16	Belfort, B. 2 et 16	Le Biot, H.-S. 16	St-Genis Pouilly,	Ain 18	Ain 18	St-Vincent, Ao. 28
Mirecourt, Vos-	Bletterans, Fr. 17	Belleaux, Fr. 30	Belleaux, Fr. 30	Ain 10	St-Genis Pouilly,	St-Genis Pouilly,	St-Vit, Doubs 15
ges 12 et 26	Boège, H.-S. 20	Besançon, Fr. 9	Besançon, Fr. 9	St-Triviers 23	Ain 10	Ain 10	Salins, Jura 20
Montbéliard 26	Bonneville 14	Bletterans, Fr. 17	Bletterans, Fr. 17	St-Vit, Doubs 18	St-Triviers 23	St-Triviers 23	Samoëns, H.-S. 1
Montmélian, Sa-	Bons, Savoie 2	Boège, H.-S. 20	Boège, H.-S. 20	Salins, Jura 16	St-Vit, Doubs 18	Salins, Jura 16	Sancey-le-Grand,
voie 26	Bouclans, Dbs 4	Bonneville 14	Bonneville 14	Sallanches 7	Sallanches 7	Sallanches 7	Doubs 25
Morteau 6	Bouclans, Dbs 4	Bons, Savoie 2	Bons, Savoie 2	Sancey, Doubs 25	Sancey, Doubs 25	Sancey, Doubs 25	Scionzier, Fr. 29
B. ts. les mardis	Bourg, Ain 4 et 18	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Sellières, Jura 11	Sellières, Jura 11	Sellières, Jura 11	Sellières, Jura 8
Morzine, H.-S. 27	Châlon s/ Saône	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Strasbourg 9	Strasbourg 9	Strasbourg 9	Seytroux, Haute-
Moutiers 12 et 26	B. 30	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Taninges 12 et 26	Taninges 12 et 26	Taninges 12 et 26	Savoie 30
Pérourge 31	Champagnole 10	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Thônes 16 et 28	Thônes 16 et 28	Thônes 16 et 28	Taninges, Fr. 23
Poligny, Jura 26	Chaumergy 14	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Thonon, H.-S. 5	Thonon, H.-S. 5	Thonon, H.-S. 5	Thonon, Savoie 2
Pontarlier 8, 22	Châtillon 30	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Valence, Drôme 3	Valence, Drôme 3	Valence, Drôme 3	Ugine, Savoie 18
mar. ch. jeudi	Clerval, Doubs 10	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	grand marché,	grand marché,	grand marché,	Vacheresse B. 21
Pont-du-Bourg,	Cluses, Savoie 30	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	chaque lundi	chaque lundi	chaque lundi	Vailly, H.-S. 27
Jura B. 29	Coligny, Ain 17	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Vercel, Doubs	Vercel, Doubs	Vercel, Doubs	Valpeline, Ao. 15
Pont de Roide 6	Cruseille, H ^{te} -S. 4	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	tous les samed.	tous les samed.	tous les samed.	Veigy-Fonconex,
Port-sur-Saône,	Delle (Belfort) 9	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	jusqu'à l'As-	jusqu'à l'As-	jusqu'à l'As-	Haute-S. 27
Hte-Savoie 28	Dôle, Jura 12	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	ension.	ension.	ension.	Vercel, ts les sa-
Rigney, Doubs 6	Douvaine 28	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Villers-Farlay 30	Villers-Farlay 30	Villers-Farlay 30	medis, jusqu'à
St-Amour, Jura 2	Draillant, H.-S. 12	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Ville-du-Pont 4	Ville-du-Pont 4	Ville-du-Pont 4	l'Ascension.
	Evian 12 et 16	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	Vublens-au-Vua-	Vublens-au-Vua-	Vublens-au-Vua-	Villeneuve, Aoste
	Ferrette, As. 3	Bouclans, Dbs 4	Bouclans, Dbs 4	che, Savoie 16	che, Savoie 16	che, Savoie 16	B. 27

MAI											
Abbevilliers	19	Jussey, H.-Saône	30	Thoiry, Ain	30	La Clusaz, H.-S.	1	Arinthod, Jura	7	St-Vit, Doubs	15
Abondance	27	Mout. 25, B.M.	26	Thônes, S.	4 et 16	La Roche, H.-S.		Baume - les - Da-		Sancey-le-Grand,	
Aiguebelle	B. 5	La Baume, Fr.	15	Thonon, H.-S.	7	chevaux	18	mes	2 et 16	Doubs	25
Aix-les-Bains	4	Le Chables/Beau-		Ugine, S.	2 et 11	La Rochette, S.		Belfort	6 et 20	Sellières, Jura	8
Albertville	7, 22	mont	1	Valence, Drôme		3, 10, 17		Besançon	13	Thonon, H.-S.	2
Allinges, S. B.	28	Le Deschaux	3	3, 4 et 18		La Salle	3 et 20	Bellevaux, H.-S.		Taninges	2 et 23
Amancey, Fr.	7	Les Fourgs, D.	26	Valleiry, H.-S.	2	Les Echelles	2	Poulains	13	Poulains	15
Antey-St-André,		Les Rousses	25	Vercel, D., tous les		Les Houches, S.	6	Bletterans, Fr.	21	Valence, Drôme	3
Aoste	B. 4	L'Isle	2 et 18	samed. jusqu'à		L'Isle, Fr.	6 et 15	Boège, H.-S.	28	ch.lund.gr.marc.	
Aoste	11 et 25	Lons-le-Saulnier,		l'Ascension.		Lons-le-Saulnier,		Bonneville	14	Vercel, Doubs	
Arbois, Jura	5	Jura	7	Verres, Piém.	29	Jura	4	Bons, Savoie	6	les lundis de quinzaine	
Arinthod, Jura	5	Lugrin, H.-S.	4	Ville-du-Pont	18	Maïche, Fr.	18	Bornand-le-Grd.,		Ville du Pont	2
Aromas, Jura	2	Lullin, H.-S.	13	Villers-Farlay	30	Massongy, S.	25	Savoie	27	Viuz en Sallaz	6
Baume - les - Da-		Maïche, Fr.	22	Viuz-en-Sallaz	4	Megève, S.	25	Bouclans, Fr.	1		
mes	7 et 22	Marignier	6 et 20			Mirecourt, 8 et 22		Bourg, Ain	1, 15	AOÛT	
Belfort	4 et 18	Megève, S.	25			Montbéliard	29	Champagnole	14	Aiguebelle	20, B. 4
Bellevaux	B. 25	Megevette	16	JUIN		Montfleur, Jura	8	Chaumergy	11	Albertville, S.	6
Bernex, H.-S.	14	Messery - Essert,		Abondance	6	Montmélian	1	Clerval, Doubs	14	Allinges, S. B.	17
Besançon, Fr.	11	Haute-Savoie	4	Aiguebelle, S.	6	Morteau, Dbs.	2	Cluses, S., pou-		Arbois, Jura	4
Bletterans	19	Mieussy, H.-S.	20	Aime, Savoie	2	B. ts. les mardis		lains et mul.	27	Arinthod, Jura	4
Boège, H.-S.	26	Mirecourt	11, 25	Aix-les-Bains	6	Morzine	8 et 22	Coligny, Ain	21	Aromas, Jura	31
Bois-d'Amont,		Montbéliard	25	Albertville	11, 25	Moutiers, S.	25	Delle (Belfort)	13	Baume - les - Da-	
Jura	B. 18	Montmélian, tous		Amancey, Fr.	4	Orchamps	10	Dôle, Jura	9	mes, Dbs., 6 27	
Bonnevaux	2	les lundis.		Arbois, Jura	2	Poligny, Jura	22	Doucier, Jura	16	Beaume, Fr.	13
Bonneville	12	Montriond	7	Arinthod, Jura	2	Pontarlier	11, 25	Evian, H.-S.	6	Belfort	3 et 17
Bons, Savoie	4	Morez, Jura	4	Aromas	8	marc.ts.les jeud.		Favergeres	15 et 29	Besançon	10
Bouclans, Fr.	6	Morgex, Aoste	22	Baume - les - Da-		Pont-de-Roide	2	Ferrette, As.	7	Bletterans	18
Bourg, Ain	6, 20	Morillon	B. 11	mes	4 et 18	Port s/ Saône,		Flumet, S. 7 et 21		Boège, H.-S.	22
Châlon s/ Saône		Morteau	5	Belfort	1 et 15	Hte-Savoie	24	Poulains	22	Bois d'Amont,	
B. 22		B. ts. les mardis		Besançon	8	Rumilly	10	Fraisans, Jura	1	Jura	M. 17
Chambave, Ao.	26	Bletterans	16	Bletterans	16	Rigney, Doubs	2	Gaillard, H.-S.	11	Bons, Savoie	3
Chamonix, Mul.		Le Biot	15	Le Biot	15	St-Amour, Jura	6	Gex, Ain	7	Bouclans, Fr.	5
et Chevaux	15	Boège, H.-S.	30	Boège, H.-S.	30	St-Claude, Jura	8	Grand - Bornand,		Bourg	5 et 19
Champagnole	12	Bons, H.-S.	1	Bons, H.-S.	1	St-Genis-Pouilly,		poulains	30	Cercier, H.-S.	27
Chapelle-d'Abon-		Bouclans, Fr.	3	Bouclans, Fr.	3	Ain	10	Grenoble, chev.	4	Châlon s/S. B.	5
dance	B. 16	Bourg	3 et 17	Bourg	3 et 17	St-Gervais	10	Habère-Lullin	10	Champagnole	11
Châtillon, Ao.	5	Challand, St-An-		Challand, St-An-		St-Jean-de-Mau-		Jussey, H.-Sne	28	Chaumergy	8
Châtillon, H.-S.	30	selme	13	selme	13	rienne	21 et 22	Moutons	27	Chevenoz, H.-S.	
Chaumergi	9	Châlon s/S.	25	Châlon s/S.	25	St-Jeoire	6 et 12	La Roche	2	foire aux pou-	
Chevenoz	6	Chamonix	4 et 20	Chamonix	4 et 20	St-Julien, S.	1	Les Echelles	26	lains et best.	1
Clerval, Fr.	12	Champagnole	9	Champagnole	9	St-Laurent	6	L'Isle	4 et 20	Clerval, Doubs	11
Coligny, Ain	19	Châtillon, Ao.	12	Châtillon, Ao.	12	St-Pierre, Ao.	10	Lons-le-Saulnier,		Cluses	17
Constance, Lac		Chaumergy	13	Chaumergy	13	St-Vincent, Ao.	5	Jura	2	Coligny, Ain	18
Ch. du 10 au 16		Clerval, Doubs	9	Clerval, Doubs	9	St-Triviers	8	Maïche, Doubs	16	Cruseilles	5
Cruseilles, H.-S.	6	Cluses	1 et 15	Cluses	1 et 15	St-Vit, Doubs	17	Maxilly	B. 22	Collonge-Fort de	
Côte d'Arbroz		Coligny, Ain	16	Coligny, Ain	16	Salins, Jura	15	Megève, Haute-		l'Ecluse	31
9 et 23		Cruseilles, H.-S.	3	Cruseilles, H.-S.	3	Sallanches	13	Savoie, poul.	3	Delle (Belfort)	10
Delle (Belfort)	11	Delle (Belfort)	8	Delle (Belfort)	8	Sancey-le-Grand,		Mirecourt	13, 27	Dôle, Jura	13
Divonne, Ain	28	Dôle, Jura	du 1	Dôle, Jura	du 1	Doubs	25	Montbéliard	27	Douvaine, S.	3
Evian, H.-S.	11	au 5	11	au 5	11	Sellières, Jura	10	Morteau	7	Draillant, H.-S.	4
Favergeres	20	Donnas, Aoste	4	Donnas, Aoste	4	Taninges	18	B. ts. les mardis		Evian, H.-S.	3
Ferrette, As.	5	Douvaine, H.-S.	7	Douvaine, H.-S.	7	Termignon	B. 3	Moutiers, S.	6 et 9	Favergeres	26
Feternes, S.	1	Draillant	1 et 15	Draillant	1 et 15	Tervai, Jura	9	Orchamps, Fr.	8	Ferrette, As.	4
Flumet	26	Evian	2	Evian	2	Thônes, S.	1, 13	Poligny, Jura	27	Féterne, S. B.	17
Fraisans, Jura	6	Favergeres	3	Favergeres	3	Thonon, H.-S.	4	Pontarlier	9, 23	Fillinges, S. B.	11
Frangy, H.-S.	4	Ferney-Voltaire,		Ferney-Voltaire,		Vercel	1, chaque	marc.ts.les jeud.		Flumet, poul.	1
Fribourg en Bris-		Ain	18	Ain	18	lundi de quinz.		Pont-de-Roide	7	Fraisans, Jura	5
gau du 2 au 11		Ferrette, As.	2	Ferrette, As.	2	Viry, H.-S.	24	Port s/Saône	22	Francfort du	26
Gaillard, Fr.	15	Flumet	9	Flumet	9	Vulbens-au-Vua-		Rigney, Doubs	7	au 16 sept.	
Gignod, Ao. B.	4	Fontainemore,		Fontainemore,		che	7	St-Amour, Jura	4	Gaillard	29
Grenoble, chev.	2	Aoste	B. 1	Aoste	B. 1			St-Claude, Fr.	11	Gendrey, Jura	6
Hôpitaux-Neufs,		Fraisans, Jura	3	Fraisans, Jura	3	JUILLET		St-Jeoire	11	Gex, Ain	4
Doubs	18	Gaillard, H.-S.	11	Gaillard, H.-S.	11	Aiguebelle	B. 7	St-Laurent	4	Grand - Bornand,	
Issime, Aoste	2	Gendrey, Jura	4	Gendrey, Jura	4	Albertville	9	Salins, Jura	20	H.-S., poul.	5, 12
Jougne, Doubs	25	Gex, Ain	1	Gex, Ain	1	Amancey, Fr.	2	St-Paul, H.-S.	27	Grenoble, Isère	
		Grenoble, chev.	6	Grenoble, chev.	6	Annecy, S. ch.	7	St-Triviers-de-C.,		16 au 30, ch.	1
		Jussey, H.-Sne	30	Jussey, H.-Sne	30	Arbois, Jura	7	Ain	20	Jougne, Doubs	25
		Taninges	7	Taninges	7						

Jussey, H.-Sne 25	Vulbens-en-Vua-	Lajoux, Jura 4	Taninges 10	Douvaine, H.-S. 6	Sallanches 31
Moutons 24	che, S. 24	Larringes 26	Termignon, S. 30	Drail ant, S. 28	Sancey-le-Grand,
Leipzig, du 30 au		La Thuile 6	Thollon, H.-S. 28	Evian H.-S. 5	Doubs 26
20 septembre	SEPTEMBRE	Le Deschaux 9	Thônes, S.	Ferney-Voltaire,	Samœns, H.-S. 21
L'Isle 1 et 17	Aiguebelle B. 1	Les Echelles M. 13	poulains 23	Ain 18	Segny, Ain 30
La Roche, H.-S. 6	Aix-les-Bains 14	Les Gets, S. 9	Thonon, Savoie 3	Féternes, S. 14	Sellières, Jura 14
Lons-le-Saulnier.	Albertville 28	Les Houches 12	Vailly, H.-S. 21	Flumet, S. 6, 20	Septmoncel 10
Jura 6	Amancey, Dbs 3	Les Rousses B. 24	Valgrisenche,	Fribourg en Bris-	Seytroux, Haute-
Maïche 20	Aoste 4 et 29	Leipzig 23 et 24	Aoste B. 21	gau, du 17 au 27	Savoie 30
Megève, S., foire	Arbois, Jura 8	L'Isle 5 et 21	Vallorzine B. 8	Fraisans, Jura 7	Taninges 1 et 15
aux poulains 3	Arinthod, Jura 1	Lons-le-Saulnier,	Valpelline, Aoste	Frangy, H.-S. 19	Thoiry, Ain 26
Mieussy, H.-S. 20	Aromas, Jura 30	Jura 3	B. 21 et 22	Gaillard 15	Thônes 31
Mirecourt 10, 24	Ayas, Aoste 14	Lullin, H.-S., pou-	Vercel, Doubs les	Gendrey, Jura 1	Thonon, Haute-
Montbéliard 31	Ballaison, H.-S. 21	lains 7, M. 29	lundis de quin-	Gex, Ain 16	Savoie 1
Montfleur 13	Baume - les - Da-	Maïche, Doubs 17	zaine après le	Jougne, Doubs 26	Vacheresse B. 13
Morteau 4	mes 3 et 17	Marin près Tho-	lundi de Pen-	Jussey, H.-Sne 27	Vercel, Dbs, les
B. ts. les mardis	Belfort 7 et 21	non B. 9	tecôte.	moutons 26	lundis de quinz
Mulhouse du 2-16	Bellevaux 19	Megève, S. 6, 25	Vinzier, H.-S. 23	Issime, Aoste 2	Verres, Piém. 5
Orchamps 12	Besançon 14	Mégevette 26	Viuz-en-Sallaz,	La Baume 3	Ville-du-Pont 13
Poligny, Jura 24	Bernex Abondan-	Mirecourt 14, 28	Savoie 21	La Roche 8 et 22	Villeneuve, Ao.
Pontarlier 13, 27	ce 30	Montbéliard 28	OCTOBRE	La Salle, Aoste 10	B. 8 et 22
marc. ts. les jeud.	Bletterans 15	Montfleur, Jura 9	Abondance 5	Le Châble, H.-S. 2	Villers-Farlay 30
Pont-du-Bourg,	Boège, Savoie 23	Montmélian, S.	Aiguebelle B. 6	Le Lyaud, Fr. 15	NOVEMBRE
Ain B. 20	Bonne, H.-S. 4	9, 21 et 28	Aime, S. 5 et 19	Les Fourgs, Fr. 20	Abondance N. D.
Pont-de-Roide 4	Bonneville 8	Morgex, Aoste 30	Albertville, S. 15	Les Gets, H.-S. 24	H.-S. 4
Port s/Saône 26	Bons, H.-S. 7	Morteau, Dbs 1	Amancey 1	Les Rousses 24	Aiguebelle, S. 11
Rhêmes, N.-D.,	Bouclans, Dbs 2	B. ts. les mardis	Antey-St-André,	Les Houches 19	Amancey 5
Aoste B. 31	Bourg 16	Moutiers, Savoie	Aoste B. 2	L'Isle 3 et 19	Aoste 15 et 24
Rigney, Doubs 4	Champagnole 8	11, 12 et 21	Aoste 12 et 26	Lons-le-Saulnier,	Arbois, Jura 3
Rumilly, S. 27	Châlon s/ Saône	Novel, H.S. B. 24	Arbois, Jura 6	Jura 1	Arinthod, Jura 3
St-Amour 1	légumes 12	Orchamps, J. 9	Arinthod, Jura 6	Maïche, Doubs 15	Baume - les - Da-
St-Claude, Fr. 8	Chamonix 30	Passy, H.-S. 24	Aymaville, Ao. 5	Marignier 28	mes 5 et 19
St-Félix, S. 31	Chapelle d'Abon-	Poligny, Jura 28	Baume - les - Da-	Mieussy, H.-S. 5	Belfort 2 et 16
St-Genis, Ain 20	dance B. 13	Pontarlier 10 24	mes, Dbs 1, 15	Mirecourt 12, 26	Besançon 9
St-Jean-d'Aulph,	Châtel d'Abond.,	marc. ch. jeudi	Montbéliard 26	Montbéliard 26	Le Biot, S. 21
Savoie 29	H.-S. B. 12	Pont-de-Roide 1	Montriond 10	Morgex, Aoste 24	Bletterans, Fr. 17
St-Jean-de-Mau-	Clerval, Doubs 8	Pont-du-Bourg,	Morzine, H.-S. 1	Morillon B. 12	Boège, H.-S. 17
rienne, S. 27	Cluses, S. 21	Ain B. 18	Morteau 6	Morizine, H.-S. 1	Bonneville 11
St-Laurent 1, 10	Coligny, Ain 15	Port s/ Saône,	B. ts. les mardis	Mortet 6	Bons 16
St-Pierre-de-Ru-	Courmayeur, Ao.	Hte-Savoie 23	Moutiers, S. 19	Bouclans, Dbs 4	Champagnole 10
milly B. 24	5 et 29	Rigney, Doubs 1	Nus, val d'Aoste 5	Châtillon, Ao. 15	Chamergis 14
St-Triviers-de-	Côte d'Arbroz 29	St-Amour, Jura 5	Onnion H.-S. 1	Clerval, Dbs 10	Cluses, Savoie 2
Courtes 17	Cruseilles 2	St-Claude 12	Orchamps 14	Constance, du 29	au 4 décembre
St-Vit, Doubs 19	Delle (Belfort) 14	St-Félix, S. B. 18	Petit-Bornand 1	Coligny, Ain 17	Collonges - Fort-
Salins, Jura 17	Dôle, Jura 10	St-Genis-Pouilly,	Poligny, Jura 26	de l'Ecluse 2	Cruseilles, H.-S. 4
Sallanches 1	Doucier, Jura 16	Ain 21	Pontarlier 8 et 22	Delle (Belfort) 9	Divonne, Ain 17
Sancey-le-Grand,	Faverge, 9 et 30	St-Gervais, S. 14	marc. ch. jeudi	Dôle, Jura 12	Dôle, Jura 12
Doubs 25	Ferrette, As. 1	St-Jean-d'Aulph,	Pont-de-Roide 6	Donnas, Aoste 18	Donnas, Aoste 18
Sciez, H.-S. 24	Fillinges, S. 9	H.-S. 18	Pont s/Saône 28	Douvaine, H.-S. 7	Evian, H.-S. 2, 16
Sellières, Jura 12	Fraisans, Jura 2	St-Jeoire 2 et 11	Cluses, Savoie 19	Ferrette, As. 3	Flumet, S. 3, 17
Taninges, 6 et 27	Francfort s/Main	St-Jean-de-Mau-	Contamine s/Ar-	Fontainemore,	Fontainemore,
poulains 10	du 7-12, cuirs	rienne, S. 13	ve, S. 12	Aoste B. 4	Aoste B. 4
Tervai-le-Châ-	Gaillard, H.-S. 29	St-Julien, S. 7	Côte d'Arbroz 13	Fraisans, Jura 4	Fraisans, Jura 4
teau, Jura 17	Gex, Ain 9	St-Laurent 5, 29	Cruseilles 7	Fribourg en Bris-	Fribourg en Bris-
Thônes 17 et 29	Gignod, Aoste	St-Triviers-de-C.,	Delle (Belfort) 12	gau 14	gau 14
Thonon 6	B. 19	Ain 22	Dôle, Jura 8	Gaillard, H.-S. 9	Gaillard, H.-S. 9
Ugine, S. 11 et 24	Gd-Bornand 21, 30	St-Vit, Doubs 16	poulains 20	Gignod, Ao. B. 9	Gignod, Ao. B. 9
Vacheresse B. 30	Grenoble ch. 5	Salins, Jura 21	Donnas, Ao. 19		
Valence, Fr. 26	Grésy s/Isère, S.	Sallanches 19			
marc. ch. lundi	gr. B. 16	Samœns, H.-S. 29			
Valleiry, H.-S. 13	Gressonay, Pié-	Sancey-le-Grand,			
Vercel, Dbs, les	mont 21	Doubs 25			
lund. de quinz.	Hôpitaux - Neufs,	Scionzier 23			
Ville-de-Pont 13	Doubs 28	Sellières, Jura 9			
Villers-Farlay 31	Jussey, H.-Sne 29	Servoz, H.-S. 21			
Vinzier, Savoie 4	moutons 28	Sixt, Faucigny,			
Viry, H.-S. 17	La Clusaz 14, 15	Savoie 16			

Grenoble, Isère chevaux 7	Moutiers, S. 2	St-Laurent 3 et 7	Aiguebelle 8, 22	Ferrette, As. 1	Poligny, Jura 28
Grand - Bornand, H.-S. 18	Nus, val. d'Ao. 4	St-Vit, Doubs 18	Annecy, H.-S. 8	Fraisans, Jura 2	Pontarlier 10, 24
Jussey, H.-Sne 24	Orchamps 11	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Aoste, Piémont grand marché 1	Gaillard, H.-S. 9	marc. ch. jeudi
La Rochette ts. les mercredis après le 11 nov. jusq. 3 déc.	Pérouge, Ain 14	Scionzier 25	Arbois, Jura 1	Gendrey, Jura 3	Pont-de-Roide 1
La Salle, Ao. 11	Poligny, Jura 23	Taninges 5 et 19	Arinthod, Jura 1	Grenoble, chev. 5 du 4 au 18	Pont-du-Bourg, Ain B. 2
Les Echelles S. 3	Pontarlier 12, 26	Tervais, Jura 9	Arlay, Jura 6	Jussey, H.-Sne 29	Port s/ Saône 23
L'Isle 7 et 16	Pont-de-Roide 3	Thônes 16 et 28	Baume - les - Da- mes 3 et 17	moutons 28	Recologne, D. 15
Lons-le-Saulnier, Jura 5	Pont - St - Martin d'Aoste 12, 25	Thonon, H.-S. 5	Belfort 7 et 21	La Roche 10, 24	Rigney, Doubs 1
Lullin, H.-S. 2	Port s/ Saône 25	Ugine, S. 2 et 16	Besançon, Dbs 14	La Rochette 2	St-Amour, Jura 5
Maiche, Doubs 19	Rigney, Doubs 3	Vacheresse 26	Bletterans, J. 15	L'Isle. s/le Doubs 5 et 21	St-Claude 12
Marignier 11	Rumilly, S. 23	Valence, Drôme 6	Bonne, H.-S. 7	Lons-le-Saulnier, Jura 3	St-Félix, S. 15, 28
Mirecourt 9, 23	Salins, Jura 16	Veigy-Fonceney, H.-S. 3	Bons, Savoie 14	Jura 3	St-Laurent, Ain 5
Montbéliard 30	Sellières, Jura 11	Vercel, Dbs, les lundis de quinz.	Bouclans, Dbs 2	Maiche, Doubs 17	St-Triviers porcs 18 et 28
Montfleur, J. 26	St-Claude 14	Verres, Italie 6	Bourg, Ain 2, 16	Mirecourt 14, 28	St-Vit, Doubs 16
Montmélian 25	St-Genis, Ain 23	Vinzier, S. 10	Châlon s/ S. 5	Mieussy, H.-S. 21	Salins, Jura 21
Morez, Jura 2	St-Gervais - les- Bains 10	Viry, H.-S. 5	Champagnole 9	Montbéliard 28	Sallanches 19
Morteau 3	St-Hélène, S. 2	Vulbens-au-Vua- che, S. 27	Châtillon, Ao. 7	Montmélian 7, 14, 21	Samœns, H.-S. 16
B. ts. les mardis	St-Jean-de-Gonv. Ain 11		Chaumergi, J. 12	Morteau, Dbs 2	Sancey-le-Gnd 26
Morzine, H.-S. 9	St-Julien, S. 2		Clerval, Doubs 9	B. ts. les mardis	Sellières, Jura 9
	St-Triviers - de- Courte, Ao. 2		Coligny 17 et 18	Morzine, Haute- Savoie 28	Thonon 7
			Delle (Belfort) 14	Moutiers, S. 7	Vercel, Doubs 24
			Dôle, Jura 10		Ville-du-Pont 2
					Viuz-en-Sallaz 7

RECTIFICATIONS DES FOIRES POUR 1925

Changements de dates : **Gessenay.** 10 février au lieu du 11. — **Huttwil.** 8 juillet au lieu du 15. — **Langenthal** (marchés aux bestiaux), 27 janvier au lieu du 20 ; 24 février au lieu du 17 ; 24 mars au lieu du 17 ; 28 avril au lieu du 21 ; 29 décembre au lieu du 15. — **Tramelan-dessus,** 13 janvier au lieu du 14. — **Saignelégier.** 13 avril au lieu du 7 ; 8 juin au lieu du 2 ; 10 août au lieu du 4. — **Le Sépey.** 13 mars au lieu du 25 ; 17 avril au lieu du 25 ; 6 octobre au lieu du 20.

Foires nouvelles : **Gstaad,** 16 septembre, 9 décembre (foire aux bestiaux). — **Vissoie,** 6 mai, 7 octobre. — **Les Mosses,** 1^{er} octobre.

Foires supprimées : **Thonne** (marchés aux bestiaux), 25 avril. — **Vissoie,** 28 septembre. — **Le Sépey,** 16 janvier. — **Les Mosses,** 21 septembre.

CHAQUE CHOSE A SA PLACE

Villégiaturant, l'an passé, dans un petit patelin alpestre où il n'y a pas de Palace, mais par contre un lac ravissant, je remarquai que le beau sexe ne fréquentait guère le rustique établissement de bains qu'avait installé l'hôtelier de l'endroit, le papa Onésime.

Je lui en fis l'observation.

— C'est, me dit-il, parce que le fond est semé de cailloux pointus.

— Et cela, rétorquai-je, dérange sans doute ces dames quand elles veulent plonger dans l'onde leurs corps beaux...

— Parfaitement...! Aussi, aux basses eaux, vais-je faire installer une sorte de plancher, et vous verrez l'année prochaine!..

Cet été, ma première visite fut pour l'établissement de bains. Et, de loin déjà, j'aperçus un gigantesque écriteau sur lequel figurait en belle ronde et en lettres d'une aune, cet avis :

*Bains à quatre sous
pour dames à fond de bois.*

Effaré, je me précipitai vers le propriétaire.

— Mon pauvre Onésime, lui dis-je, tu es fou. Tu vas offenser les baigneuses !

Et, charitable, j'expliquai à cet homme dépourvu d'astuce, sa bévue.

— Parbleu, c'est juste ! clama-t-il. Merci, dites voî... Je vais ça chainger tout de suite..!

Et le lendemain cet avis s'étalait, triomphal :

*Bains à fond de bois
pour dames à quatre sous.*

J'ai renoncé...!

Logique enfantine

Bernard (6 ans), lors de la fête du 1^{er} Mars, voit monter au ciel les ballons d'hydrogène que des enfants ont laissé s'échapper et s'écrie :

— C'est le petit Jésus qui va être content d'avoir tous ces ballons !

Pierrot (8 ans) sort de sa première leçon de religion et raconte à sa mère ce que la maîtresse leur a appris :

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Il dit : Que la lumière soit ; et la lumière fut. Il dit : ...etc., etc. ».

— En somme, observe Pierrot, pourquoi s'est-il reposé le septième jour ? Il n'avait pas beaucoup travaillé, il n'avait fait que parler !

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} AOUT 1923 AU 31 JUILLET 1924

1923, août, 4. — Fête cantonale de gymnastique à La Chaux-de-Fonds.

— M. Claude Du Pasquier est nommé professeur ordinaire à la faculté de droit de l'Université.

11. — Mort, à Neuchâtel, de M. Henri Spinner, ex-adjutant de gendarmerie, pendant 40 ans au service de l'Etat. Il avait fait la campagne du Mexique, qu'il a racontée dans « Les souvenirs d'un vieux soldat ».

12. — Il est procédé aux premières incinérations au Crématoire de Neuchâtel.

29. — Le Conseil communal de Neuchâtel donne le nom de Quai Philippe Godet à la partie du Quai du Mont-Blanc qui s'étend de la Place Purry à l'embouchure du Seyon.

Septembre, 2. — La loi d'impôt sur les successions en ligne directe est repoussée par le peuple, par 10,675 voix contre 5709. C'est la troisième fois que les électeurs neuchâtelois se prononcent négativement sur cette question.

11. — Mort, à Lausanne, du docteur en médecine César Matthey. (Voir article nécrologique.)

17. — La Société d'histoire commémore à Neuchâtel le centenaire de la mort d'Abram-Louis Breguet, horloger. Une plaque est posée à l'Ecole d'horlogerie, puis, dans la séance publique à l'Aula de l'Université, on entend MM. Arthur Piaget, Alfred Chapuis et Ed. Gélis. Au banquet, servi à la Rotonde, on remarque la présence de délégués du Conseil d'Etat, du Conseil communal, de descendants de Breguet, de M. Alph. Dунant, ministre de Suisse à Paris. L'après-midi à 4 heures a lieu la proclamation des résultats du concours international de chronométrie. Une réception officielle à Terminus, où M. Schulthess, conseiller fédéral, est présent, termine la journée.

— Le docteur Alexandre Favre, décédé

à La Chaux-de-Fonds, a créé par disposition testamentaire une fondation au revenu de 5000 francs.

29. — Le docteur Charles de Meuron est nommé médecin-chef de la Maternité de Neuchâtel, en remplacement du docteur César Matthey.

Octobre, 7. — La paroisse de Cernier inaugure de nouvelles orgues, construites par la maison Kuhn, de Maennedorf.

10. — Mort, au Ried, du peintre Léo-Paul Robert. (Voir article nécrologique.)

23. — Installation du recteur de l'Université, M. Paul Humbert.

Novembre, 5 et 6. — Session du Grand Conseil, qui vote une réduction de 7 ½ % sur les traitements des fonctionnaires et l'introduction de centimes additionnels, du montant de 10 %, pour couvrir les dépenses de chômage.

7. — L'Eglise indépendante neuchâteloise célèbre, dans tout le canton, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

19 au 21. — Le Grand Conseil vote le budget, qui prévoit un déficit d'environ deux millions et demi de francs.

21. — Cinquantenaire de la faculté de théologie nationale et, en même temps, jubilé de trois de ses professeurs: MM. Henri DuBois, qui compte 50 ans d'enseignement; Ernest Morel, 40 ans, et Emile Dumont, 25 ans. A cette occasion, M. Dumont reçoit de l'Université de Lausanne le titre de docteur en théologie « honoris causa ».

24. — Mort, à Saint-Blaise, de M. le docteur Auguste Châtelain. (Voir article nécrologique.)

26 et 27. — Le Grand Conseil vote la création d'une instance neutre de recours en matière fiscale et d'un fonds de retraite du personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

Décembre, 25. — La grande quantité de neige tombée provoque des retards et des

arrêts dans la circulation des trains. Le premier train partant de La Chaux-de-Fonds pour Neuchâtel reste bloqué aux Grandes Crosettes; il doit rebrousser chemin. A midi et demi, deux trains restent bloqués pendant une heure aux Eplatures, où ils devaient se croiser.

1924, janvier, 10. — Mort, à Travers, de M. Alphonse Blanc, notaire. (Voir article nécrologique.)

17. — Mort, à Cortaillod, de M. François Borel, ingénieur. (Voir article nécrologique.)

23. — Mort, à Neuchâtel, de M. A.-G. Berthoud. (Voir article nécrologique.)

25. — Mort, à Epagnier, de M. le docteur Louis Guillaume. (Voir article nécrologique.)

Février, 6. — Toutes les paroisses de l'Eglise nationale ont répondu affirmativement au sujet de la contribution annuelle à verser par l'Eglise à l'Etat, pour alléger le budget de celui-ci et en même temps rendre possible le fonctionnement du fonds de retraite en faveur des pasteurs.

8. — L'exequatur est accordée à M. Alfred Perrenoud en qualité de consul honoraire de Perse à Neuchâtel.

9. — M^{me} Favre, mère du docteur Alexandre Favre, a légué sa fortune, environ 90,000 francs, à des œuvres d'utilité publique.

14. — Mort, à Leysin, de M. Paul-Henri Cattin, journaliste. (Voir article nécrologique.)

17. — Votation fédérale concernant la revision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques. La revision est rejetée par une majorité de plus de cent mille voix. Le canton a donné 16,740 rejetants et 7900 acceptants.

19. — M. Samuel Robert, pasteur de l'Eglise indépendante, à Neuchâtel, donne sa démission pour raison de santé. Il exerçait son ministère à Neuchâtel depuis 1888.

29. — Mort, à Neuchâtel, de M. Eugène Bonhôte. (Voir article nécrologique.)

Mars, 3. — Mort, à Neuchâtel, de M. Paul Buchenel, pasteur. (Voir article nécrologique.)

5. — Mort, à Saint-Blaise, de M. James-François Thorens, notaire et ancien juge de paix. (Voir article nécrologique.)

8. — Les comptes de l'Etat bouclent

par un déficit de 3,200,000 francs environ.

13. — M. Paul Borel, à Vaumarcus, suppléant de la liste libérale au Conseil national, est appelé à occuper le siège devenu vacant par la mort d'Eugène Bonhôte.

16. — Inauguration de l'Eglise d'Engollon restaurée. (Voir article spécial.)

20. — Mort, à Cortaillod, de M. Ulrich Gubler. (Voir article nécrologique.)

30. — Mort, à La Chaux-de-Fonds, de M. Jules Ducommun-Robert. (Voir article nécrologique.)

Avril, 1^{er}. — Mort, à Colombier, du colonel Louis Apothéoz. (Voir article nécrologique.)

5. — Inauguration de la grande salle communale à La Chaux-de-Fonds.

13. — Mort de M. Edouard Clerc. (Voir article nécrologique.)

— Mort de M. Charles Colomb, procureur général. (Voir article nécrologique.)

22. — Mort, à La Chaux-de-Fonds, de M. Ernest-Arnold Bolle, notaire. (Voir article nécrologique.)

26 et 27. — Cinquantenaire de fondation de la Société suisse des commerçants, section de Neuchâtel.

28. — La Commission scolaire de Neuchâtel remet une adresse à son doyen, M. Henri DuBois, qui, depuis 50 ans, fait partie de cette autorité.

29. — Accident d'aviation à Dübendorf, dans lequel le lieutenant-aviateur Georges Guye, de Neuchâtel, perd la vie.

Mai, 2. — Les comptes de la ville de Neuchâtel bouclent par un déficit de 660,000 francs.

6. — M. Marc Schläppi, juge de paix de Boudry, reçoit un cadeau du Conseil d'Etat, pour avoir accompli 40 années au service de l'Etat.

7. — Mort, à Bevaix, de M. Dominique Strambi, âgé de 101 ans.

10. — Ouverture de l'exposition des œuvres du peintre Léo-Paul Robert, à Neuchâtel. (Voir article spécial.)

10 et 11. — Renouvellement des autorités communales. On signale un recul des socialistes dans plusieurs localités.

19. — Démission de M. W. Domeier, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université.

— Session ordinaire du Grand Conseil. M. Paul Staehli est élu président; MM. Ernest Béguin et Pierre de Meuron

sont confirmés dans leur mandat de conseillers aux Etats. M. Eugène Piaget est nommé procureur général en remplacement de Charles Colomb.

20. — Le Grand Conseil décide de supprimer le débat sur les affaires fédérales.

22. — Mort, à Neuchâtel, de M. Edouard Chable, banquier, vice-consul de Grande-Bretagne.

Juin, 2. — On annonce la mort, à Pierrefonds, à l'âge de 76 ans, de M. Adrien Guébard, qui a donné à l'Etat de Neuchâtel sa bibliothèque et une certaine somme d'argent pour fonder un institut de géophysique.

5. — Mort, à Neuchâtel, de M. Théodore Krebs. (Voir article nécrologique.)

14. — M. Léopold DuBois, président de la Société de banque suisse, à Bâle, est appelé à faire partie du Comité financier de la Société des Nations.

15. — La distribution postale du dimanche est supprimée dès ce jour.

21 et 22. — Fête cantonale des musiques neuchâteloises à La Chaux-de-Fonds.

23. — Session du Grand Conseil. M. Max Henry est nommé président du tribunal du Val-de-Travers et M. Adrien Etter président de celui de La Chaux-de-Fonds. Le Grand Conseil ratifie la conclusion d'un emprunt de 13 millions.

24. — L'exequatur est accordée à M. Pierre Favarger, avocat, en qualité de consul honoraire de Belgique à Neuchâtel.

27. — M. Liang Shi-Yi, ancien président du conseil des ministres de Chine, accompagné de son fils et de M. Chow Shou-Son, président de la Chambre du commerce de Hong-Kong, a visité La Chaux-de-Fonds, où il a été reçu par la Chambre suisse d'horlogerie.

28. — En creusant une tranchée, le long de la route de Bel-Air à Boudry, des ouvriers ont mis à jour trois tombes appartenant, sans doute, à l'ancienne nécropole burgonde d'Areuse.

28 et 29. — Cinquantenaire de fondation de la Société cantonale de gymnastique, à Colombier.

— Assemblée générale des peintres, sculpteurs et architectes suisses, à Neuchâtel.

— Vente de la Société du Musée de Fleurier. Elle débute par un cortège historique, où figurent, entre autres, Jean

des Paniers, J.-J. Rousseau, DuPeyrou, etc.

Juillet, 6. — Mort, à Neuchâtel, du colonel Alfred Bourquin. (Voir article nécrologique.)

8. — L'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds fête le quarantième anniversaire de l'entrée en fonction de son directeur, M. Paul Berner.

19. — M. Charles Burnier, professeur à l'Université et au Gymnase de Neuchâtel, est appelé à la chaire de grec de l'Université de Lausanne.

26 et 27. — Le peuple neuchâtelois se prononce par 3749 voix contre 3388 pour la revision des art. 55 à 57 de la constitution neuchâteloise. En vertu de cette revision, les fonctions de juge de paix seront supprimées et cumulées avec celles de président de tribunal.

30. — Mort, à Neuchâtel, de M. Louis Sobrero, professeur de langue et littérature italiennes à l'Université de Neuchâtel.

NECROLOGIE NEUCHATELOISE

AVEC PORTRAITS

Le docteur **César Matthey**, qui mourut, le 11 septembre 1923, à Lausanne, où il était allé subir une opération, naquit le 22 janvier 1859 à la Brévine. Après des études à l'étranger et un stage comme interne au Burghœlzli, à Zurich, et à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, il s'établit à Boudry. Dix années de pratique dans cette localité lui valurent la notoriété à laquelle il dut d'être appelé, en 1893, à remplacer le Dr Cornaz, père, médecin en chef de l'hôpital Pourtalès. Initiateur de la Maternité, le Dr Matthey présida à sa construction et, après onze ans passés à l'hôpital proprement dit, se consacra exclusivement à ce nouveau service dont il conserva la direction jusqu'à son décès.

Ses qualités professionnelles le faisaient rechercher; aussi avait-il une clientèle privée considérable dans un rayon très étendu. Au militaire, le docteur Matthey était lieutenant-colonel dans les troupes sanitaires.

Originaire de La Chaux-de-Fonds, né au Ried, près de Bienne, le 19 mars 1851, le peintre **Léo-Paul Robert** avait de qui tenir, puisqu'il était fils d'Aurèle et neveu de Léopold Robert. Dès son enfance, il montra des dispositions remarquables pour la peinture.

Après avoir fréquenté le collège de Neuchâtel (1864-1867) et fait ses premières études de dessin sous la direction



Léo-Paul ROBERT
1851-1923

de son père, il donna, à 17 ans déjà, les marques de son talent précoce. Des séjours à Munich, à Paris et au Ried, des voyages en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie surtout, partagèrent son temps de 1869 à 1882. Très tôt, il posséda les ressources d'un beau métier ; il avait le souci de la composition qui ne se contente pas d'à peu près. « Les Zéphirs d'un beau soir » (Musée de Neuchâtel), qu'il exposa à Paris, lui valurent une 3^{me} médaille. De la même époque datent aussi « L'Echo » (Musée de Berne) et « Les Génies de la Forêt », toile retirée plus tard de la circulation tant par scrupule d'artiste que par scrupule de chrétien. Après cette première période qu'on peut appeler profane, Paul Robert subit, en 1883, une crise religieuse intense qui, pendant près de trois ans, l'éloigna presque complètement de la peinture : l'inspiration lui faisait défaut. Même un voyage en Palestine (1883-1884),

d'où il rapporta « En Terre Sainte, notes et impressions d'un peintre », n'eut pas l'effet qu'il en espérait ; l'artiste se demanda s'il devait vraiment faire le sacrifice de ses pinceaux. C'est alors qu'on proposa à Robert, en janvier 1886, de décorer les panneaux de l'escalier du Musée de Neuchâtel. L'artiste hésita, allait refuser, lorsque dans une triple vision il distingua l'œuvre qu'il pouvait peindre : trois aspects de notre vie locale, transformés par la puissance de l'Évangile. L'inspiration lui était rendue et, dès ce moment, plein d'enthousiasme et de foi, l'artiste se remit au travail. L'œuvre, qu'il parfit en huit ans, eut un succès considérable et fut suivie de deux autres de haute valeur également : « La Légende » et « L'Histoire », mosaïque du Musée historique de Berne (carton de 1898), exécutée par Clément Heaton, et la décoration de l'escalier du Tribunal fédéral, achevée en 1905. Chacun s'est rendu compte, lors de l'Exposition¹ de ses toiles, études et dessins organisée sous les auspices de la Ville de Neuchâtel — dont Robert était bourgeois d'honneur, — combien l'œuvre de cet artiste est immense et complexe. Vrai charmeur, il sut trouver pour célébrer les beautés de la nature des accents pénétrants ; mais, d'autre part, son but le plus élevé, son apostolat le plus cher, fut de créer, pour la pensée religieuse, une forme artistique nouvelle. Depuis 1883 surtout, l'art chez Robert dépendit de sa croyance. Il devint ainsi le plus populaire et le plus grand de nos peintres protestants, nourrissant de façon élevée et saine l'imagination de son temps.

Son talent est indéniable et son œuvre picturale demeurera, mais la grande figure de l'homme domine complètement celle du peintre qui n'a pas, ainsi qu'un critique l'expliqua, réalisé son unité.

Paul Robert, dont les traits principaux ont été : inspiration, puissance créatrice, foi, adoration, parfaite humilité, s'est éteint le 10 octobre 1923. Son corps a été déposé au pied de l'église d'Orvin.

« La mort de ce grand homme de bien, a-t-on dit, est comme la chute d'un de nos grands sapins qui s'abat avec fracas et fait un vide immense. »

¹ Voir l'article spécial consacré à cette exposition.

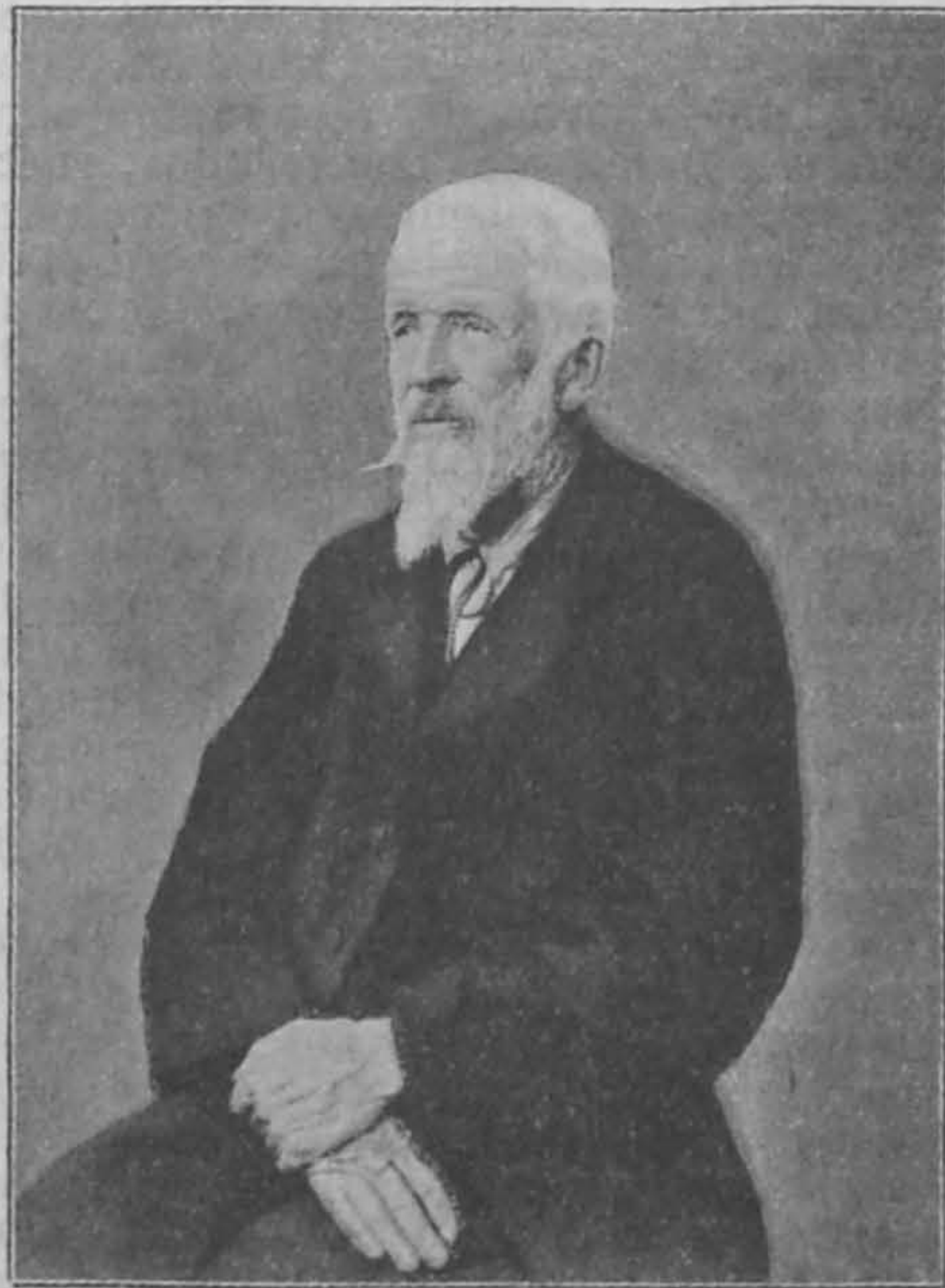
C'est avec un serrement de cœur que tous ont vu disparaître le docteur **Auguste Châtelain**; particulièrement le «*Messenger boiteux*» duquel il était fidèle compagnon. Il faisait partie de la vie neuchâteloise depuis si longtemps et y jouait encore un rôle si actif, que le vide, causé par sa mort survenue à Saint-Blaise le 24 novembre 1923, ne se comblera pas de sitôt. Né à Neuchâtel le 19 avril 1838, Auguste Châtelain fit ses études dans sa ville natale, à Berlin et à Wurzburg, et obtint son doctorat en médecine en 1860 après présentation d'une thèse sur la nostalgie. Bellettrien, il devait être longtemps président des Vieux et, jusqu'à ses derniers moments, vouer à cette société une affection très forte. Il est malaisé de retracer en quelques lignes la carrière d'un homme tel que le Dr Châtelain: sa longue existence et sa riche intelligence lui ont permis d'aborder divers domaines avec succès. Docteur aliéniste, professeur, écrivain, philosophe, historien, citoyen, sans omettre chasseur et voyageur, telles sont les diverses étiquettes sous lesquelles il faudrait étudier cette aimable figure neuchâteloise.

Spécialisé dans les questions de psychiatrie, médecin aliéniste, interne, puis directeur, pendant vingt ans (1862 à 1882) de l'établissement de Préfargier, le docteur Châtelain devint une sommité reconnue de toute l'Europe.

Professeur d'hygiène à l'École supérieure des jeunes filles (1889-1907), professeur d'hygiène (1889), de physiologie et d'anatomie (1894) à l'Université — dont il fut recteur (1911-1913), — il sut captiver ses élèves.

Écrivain, il collabora à la «*Bibliothèque universelle et revue suisse*», au «*Journal de Genève*», à la «*Gazette de Lausanne*», à la «*Semaine littéraire*», aux «*Feuilles d'hygiène*», etc., et laissa des œuvres nombreuses, parmi lesquelles nous citons: «*L'harmonie de notre être. Conseils d'hygiène*» (1864); «*Des erreurs et préjugés populaires en médecine*» (1865); «*La question des incurables dans le canton de Neuchâtel*» (1867); «*La maison de santé de Préfargier: les vingt-cinq premières années de son activité*» (1874); «*L'alcoolisme*»; «*Croquis et nouvelles*» (1887); «*La folie*» (1889); «*La*

folie de J.-J. Rousseau» (1890); «*Au pays des souvenirs*» (1891); «*Echos et silhouettes*» (1893); «*Contes du soir*» (1899); «*Vieille maison*» (1903); «*Derniers contes*»



Auguste CHATELAIN
1838-1923

(1909); «*Hygiène du système nerveux*»; «*Connais-ça*»; «*Vingt-cinq siècles de médecine*» (1911); «*Susanne*» (1917); «*Nerfs sains et nerfs malades*» (1922); «*Des Alpes au Cap nord*» (1923). Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits ou réédités.

Historien, il fut un des fondateurs de la Société d'histoire, — qu'il présida de 1909 à 1912, — et membre pendant quarante ans du Comité de rédaction du «*Musée neuchâtelois*», auquel il a donné d'excellentes biographies et monographies. Respectueux de l'ancien régime, il a laissé, pour être publié après sa mort, un récit des événements de 1856.

Citoyen, il joua un rôle à Saint-Blaise en qualité de conseiller général libéral (dès 1885), de membre de la Commission scolaire et du collège des anciens de l'Église nationale. Il fut, en outre, du

Comité de direction de Préfargier et de Perreux — créateur et initiateur de ce dernier établissement, — et, luttant contre l'alcoolisme, de celui de Pontareuse.

Mais, c'est surtout comme littérateur et moraliste — moraliste prêchant avec humour! — que le Dr Châtelain, conteur à l'ancienne mode, restera toujours populaire. Dans son œuvre (des anecdotes de courses, racontées à la manière de Töpffer ou de Rambert, avec un plaisir qu'il communique au lecteur), c'est le passé surtout qui l'inspira; l'homme de lettres ne se souvenant pas toujours des souffrances que le psychiatre avait vues. Il a empreint ses récits de beaucoup de bonhomie, de sagesse souriante, et son optimisme le mena au romanesque le plus amusant. Pourtant, dans cette forte individualité, nourrie de science, de philosophie et de bonnes lettres, l'homme et le savant semblaient supérieurs au nouvelliste. Son charme de diseur doublait le mérite littéraire.

Chasseur passionné, ami de la nature, marcheur intrépide — ne disait-il pas, avec humour, que le vrai motif de son entrée dans le Comité du « Musée neuchâtelois » avait été qu'Auguste Bachelin ne rentrât pas seul à pied de Neuchâtel à Marin, après les séances! — le docteur Châtelain, grâce à sa belle santé et à ses facultés, a donné l'exemple d'une vie active et bienfaisante et d'une vieillesse embellie par des souvenirs et des goûts nombreux. Sa mémoire impeccable, sa sérénité philosophique, sa sensibilité exquise, faisaient de lui un conteur aimable et, pour tous ceux qui l'ont approché, un homme charmant et réconfortant.

Le notaire **Alphonse Blanc**, né le 6 octobre 1847 à Travers, où il est mort — quelques heures après sa compagne et collaboratrice — le 10 janvier 1924, était une des personnalités en vue du Val-de-Travers, à la vie publique duquel il prit une part active et désintéressée. Attiré par les affaires, bien qu'en possession, à l'âge de 16 ans, d'un brevet d'instituteur, il entra dans la fabrique d'ébauches Jaccottet, à Travers, dans laquelle il fut comptable, chargé de procuration, puis associé responsable. Autodidacte, il employa le temps qu'il ne consacra pas à

la fabrique à étudier nos lois et obtint le brevet de notaire en 1873. Il ne tarda pas à avoir une grande clientèle dans tout le Vallon. Alphonse Blanc, excellent citoyen, portant très haut l'amour de la chose publique, fut secrétaire, pendant plus d'un quart de siècle, de la Commission scolaire, conseiller général et conseiller communal de Travers, membre fondateur et secrétaire-caissier, pendant cinquante-quatre ans, de la Société de consommation, membre de la cour de cassation civile, ancien d'Eglise et délégué, à plusieurs reprises, au Synode national, juge de paix du cercle de Travers. Sa grande bienveillance, sa complaisance et sa modestie, alliées à son patriotisme éclairé, lui attirèrent l'estime et la sympathie de ses concitoyens.

Avec **François Borel**, né à Couvet, le 17 mai 1842, ingénieur civil, ancien directeur de la fabrique de câbles de Cortaillod, mort dans cette localité le 17 janvier 1924, disparaît le dernier fondateur de cette importante industrie locale et l'inventeur du système de fabrication encore en usage dans cette usine. Sorti, à 23 ans, de l'Ecole polytechnique fédérale, François Borel s'occupa successivement de la construction d'un pont sur la Reuss, à Lucerne, et de barrages sur le Rhin, à Schaffhouse. Avant de prendre la direction de la fabrique de tuyaux bitumés de Saint-Aubin, il professa, pendant deux ans et demi, les mathématiques et les sciences naturelles à l'Ecole industrielle de La Chaux-de-Fonds. En 1876, il accepta le poste de directeur et de professeur à l'Ecole secondaire de Grandchamp, qui venait d'être créée. Mais l'enseignement seul ne suffisait pas à ce cerveau actif et chercheur. Il poursuivit la mise au point de la fabrication des câbles électriques et installa celle-ci dans l'ancienne fabrique de toiles peintes. Il abandonna l'enseignement, en 1881, pour devenir, jusqu'en 1904, le directeur de la nouvelle usine, puis, jusqu'à sa mort, membre du conseil d'administration. Patriote et citoyen éclairé et dévoué à la chose publique, F. Borel ne tarda pas à faire partie de la Commission de l'enseignement supérieur de notre canton et à être, pendant de longues années, de la Commission scolaire et du Conseil géné-

ral de Cortaillod qu'il présida à plusieurs reprises.

Cet homme, d'une extrême modestie, toujours affable et accueillant, a accompli une œuvre qui fut et qui est encore une cause de prospérité dans la région.

Alfred-Georges Berthoud, né le 5 avril 1835, à Valangin, où son père était pasteur, devint aussi pasteur le 3 novembre 1859, mais l'état précaire de sa santé l'empêcha d'exercer ce ministère. Après quelques suffragances dans le canton, il reprit, en 1867, la librairie du poète et homme de lettres Jules Gerster, dont la boutique de la rue des Poteaux était devenue un petit cénacle littéraire. Des Poteaux, A.-G. Berthoud transporta sa librairie — devenue sous sa direction une de nos meilleures officines du livre — à la rue du Seyon vers 1890, puis la céda à l'un de ses fils, qui émigra à l'angle des rues du Bassin et des Epancheurs.

Esprit fin, nourri des classiques et tournant joliment la rime, A.-G. Berthoud était un Neuchâtelois de vieille roche qui, bien que n'ayant jamais revêtu de fonctions officielles, s'intéressait beaucoup aux affaires et au passé du pays et de la cité : malgré son grand âge, il suivait encore avec assiduité, il y a deux ou trois ans, les réunions de la Société d'histoire et les assemblées du parti libéral auquel il se rattachait. Il participa, en 1873, à la fondation de l'Eglise indépendante et collabora souvent au « Journal religieux ». Le « Messenger boiteux » de 1920 et 1921 a publié de lui d'intéressants souvenirs de jeunesse.

Ce vieillard aimable et cultivé, qui représentait, dans notre société nouvelle, la saine et loyale tradition du Neuchâtel d'autrefois, s'est éteint le 23 janvier 1924.

A Epagnier, où il s'était retiré en 1913, est décédé, le 25 janvier 1924, le docteur **Louis Guillaume**, ancien directeur du Pénitencier de Neuchâtel et du Bureau fédéral de statistique, à Berne. Originaire des Verrières, né le 27 février 1833, Louis Guillaume fit ses études à Bâle, Zurich, Vienne, Paris et Londres. Il s'établit médecin à Neuchâtel en 1856, mais fut bientôt absorbé par les affaires publiques comme membre du premier Conseil général de la municipalité, secré-

taire, puis président de la Commission scolaire. Un des premiers, il signala l'importance de l'hygiène scolaire en publiant un volume, traduit en plusieurs langues, qui marqua le point de départ de la grande réforme des conditions de l'école en Suisse et à l'étranger.

Homme d'initiatives heureuses, il contribua à créer les « Feuilles d'hygiène »,



LOUIS GUILLAUME
1833-1924

à instituer une chaire d'hygiène à l'Académie de Neuchâtel, dont il fut le titulaire en 1878, et à fonder le Club Jurasien et son organe « Le Rameau de Sapin », la Société d'histoire et sa revue, le « Musée neuchâtelois », à laquelle il collabora activement. Il donna, en outre, un puissant essor à la Société neuchâteloise d'utilité publique.

Bien qu'il ait été dans les affaires publiques, et même député au Grand Conseil — qu'il présida en 1880, — sa nature ne le porta pas à jouer un rôle politique. Homme de science et de cabinet, c'est surtout dans les sociétés savantes et philanthropiques que s'exerça son activité.

Appelé, en 1870, à la direction du Pénitencier de Neuchâtel, qui venait d'être construit, il y resta jusqu'en 1889 et fit un modèle de cet établissement. Louis Guillaume fut délégué, par le Conseil fédéral, au premier congrès pénitentiaire international (Londres 1872); jusqu'en

1913, il ne cessa de représenter la Suisse aux divers congrès analogues.

Ses publications de statistique et ses fonctions, dès 1876, de secrétaire de la commission centrale de la Société suisse de statistique devaient ouvrir au docteur Guillaume une nouvelle carrière : la direction du Bureau fédéral de statistique. Il y déploya, dès 1889, ses précieuses qualités et créa l'« Annuaire de statistique ».

Patriote et amant de la nature, homme d'action et érudit, Louis Guillaume, auquel les Universités de Zurich et de Neuchâtel ont décerné le titre de docteur « honoris causa », donna constamment l'exemple du travail et du dévouement pour son pays et pour l'humanité.

Si la vie du journaliste **Paul-Henri Cattin** a été courte — trop courte pour ses nombreux lecteurs, — elle a été, par contre, d'une intensité remarquable et « un perpétuel voyage ». Originaire de Noirmont, né à Berne le 12 février 1881, P.-H. Cattin passa son enfance à Neuchâtel, à Fribourg et en France. Il reçut une éducation excellente, même brillante chez les Frères — qui remarquèrent et développèrent en lui le goût de l'histoire et des lettres, — et prit, à Porrentruy, ses brevets primaire et secondaire. Songeant à être avocat, il accomplit deux ans de stage (1900-1902) dans des études de Neuchâtel, puis fonctionna, à Paris, en qualité de secrétaire-juriste d'un avocat chargé de défendre les intérêts des congrégations. On le trouve en province, la même année, rédigeant, pendant les élections françaises, une feuille politique, car le journalisme s'était emparé de lui. De retour au pays, il collabora au « Journal du Jura », rédigea, dès 1902, « L'Indépendant », journal radical dissident, le « Journal de Neuchâtel » (1905-1908) — tous deux disparus aujourd'hui, — la « Feuille d'Avis des Montagnes », au Locle (1908-1912), le « Journal du Jura », à Bienne (1912-1916), puis entra à l'« Impartial » en 1917, ainsi qu'à la « Revue internationale de l'horlogerie », et assumait enfin, dès 1921, la direction de l'« Impartial » et du « Journal du Jura ». Il collabora aussi aux numéros humoristiques et occasionnels du « Grappilleur » et du « Petit Montagnard ».

Mais, depuis plusieurs années, la maladie le minait, sans nuire pourtant à la pleine maturité et au talent de cet homme qui fut un type achevé de journaliste. Depuis plus de vingt ans, il a écrit d'innombrables articles de toute nature, exerçant sur le public une influence considérable. La partie la plus humaine de son œuvre : ses « Chiffons de papier » et ses « Notes d'un passant », qu'il signait Margillac, l'a mis au rang des très rares humoristes de notre pays. Socialiste à ses débuts, il était resté attaché à l'idéal démocratique de ses jeunes années et consacrait le meilleur de son talent aux humbles, aux petites gens. On ne saurait assez souligner le bien que ce « professeur d'énergie » fit à ses lecteurs en cultivant l'optimisme à journée faite.

Qu'on nous permette un souvenir personnel. Alors que Cattin, enfant, habitait à la Place Purry — qu'il évoqua plus tard en de pittoresques croquis, — il ne craignait pas, pour nous amuser, nous, les gamins du voisinage, de se jeter au lac, tout habillé, et de se rouler dans un pied d'eau. Ainsi, jusqu'à son dernier jour, il s'est jeté à l'eau pour amuser ses lecteurs, mais surtout pour sauver, par ses écrits, ceux qui cherchaient un point d'appui dans la vie quotidienne ou qui se laissaient emporter par les chimères et les exagérations de notre temps.

P.-H. Cattin, avec tous les caractères du Franc-Montagnard, franc luron, tenace, très souple, très fort, très habile, très fin, était une des consciences les plus hautes parmi celles qui honorent la profession de journaliste. Il a passé les derniers temps de sa vie à Montana et à Leysin, où il s'est éteint le 14 février 1924, exerçant son dur métier, presque jusqu'au dernier jour, avec sa vaillance et sa bonne humeur habituelles.

Le 29 février 1924, au moment où l'on s'apprêtait à fêter l'anniversaire de la République neuchâteloise, le conseiller national **Eugène Bonhôte** mourait subitement dans son bureau de la Place Purry. Il jetait précisément sur le papier quelques notes pour un discours du 1^{er} mars. Par une touchante coïncidence, sa dernière pensée s'en est allée à ce pays neuchâtelois qu'il a servi d'une façon si fidèle et si désintéressée.

Né à Boudry, le 14 juillet 1857, où son père était pasteur, Eugène Bonhôte, juriste de tempérament, fit ses études de droit à Neuchâtel, à Tubingue, à Berlin et à Leipzig, où il obtint le doctorat. Après un stage de deux ans, comme attaché, puis secrétaire, à la légation de



Eugène BONHÔTE
1857-1924

Suisse à Paris, il s'établit avocat à Neuchâtel, dès 1885, et dirigea non pas une « grosse étude », mais une des études les plus réputées du canton.

L'intérêt qu'Eugène Bonhôte portait à la chose publique et à la politique, sa fidélité aux principes de fédéralisme, de libéralisme, de démocratie qui le guidèrent dès l'époque où il s'éprit de l'idéal patriotique de la Société de Zofingue, le poussèrent à se mettre, sans réserve, comme sans ambition, à la disposition du parti libéral. Il eut à enregistrer bien des échecs électoraux, bien des déceptions comme tout membre d'un parti de minorité soucieux de garder son indépendance, mais il conserva toujours la fermeté de ses convictions et son ardeur à les défendre. Devenu, en 1892, député au Grand Conseil, qu'il présida en 1911-1912, il joua un rôle important dans cette autorité jusqu'en 1919, collaborant à tout document législatif et y marquant son empreinte. Il est notamment l'auteur de notre Code de procédure civile. Elu con-

seiller national en 1912, Eugène Bonhôte y eut une attitude d'un doctrinarisme un peu poussé ; mais, durant les années de guerre, alors que toutes les notions se brouillaient et que sévissait la politique des pleins pouvoirs, cette attitude d'interprète de l'opinion romande et fédéraliste lui valut une saine popularité et le fit considérer comme une des consciences du Parlement. Ses collègues du Conseil national l'appelaient gentiment « le gardien de la Constitution » ; mais, dans cette étiquette, il y avait moins encore d'ironie amicale que d'estime profonde. Loyal, vaillant, modeste, sincère et droit, Eugène Bonhôte est un noble et grand exemple.

Après avoir été diacre à Môtiers (1871-1873), pasteur national à Couvet (1873-1877), diacre à Valangin (1877-1894), premier pasteur du Landeron (1894-1899) et pasteur de Saint-Martin (1899-1910), **Paul Buchenel** (né à Fontaines le 25 janvier 1848, mort à Neuchâtel le 3 mars 1924) se fixa à Neuchâtel où il déploya encore une grande activité comme agent de la Société de patronage des détenus libérés et aumônier du pénitencier de Witzwyl dès 1912. Les bonnes études qu'il avait faites en Allemagne lui permettaient de prêcher dans les deux langues. Son goût pour l'histoire et le patois neuchâtelois en avait fait un des meilleurs connaisseurs de l'histoire anecdotique des temples et des cures du pays, spécialement du Val-de-Ruz. Sa bienveillance et son dévouement envers ses semblables s'exercèrent dans plusieurs domaines, notamment comme président de la section nationale de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois, fondateur d'une société d'assurance pour les pertes des paysans en bétail, commissaire de la Société fraternelle de prévoyance. Sous le pseudonyme de « Ben-Emeth », il a publié, en 1869, lors des discussions sur le christianisme libéral, un « Conte oriental », savoureuse brochure introuvable aujourd'hui. Il a été un des traducteurs des œuvres de Jérémias Gotthelf.

James-François Thorens, né le 15 février 1843 dans la maison à Saint-Blaise où il s'est éteint le 5 mars 1924, personnifiait le type du vieux notaire de vil-

lage, modeste, probe, consciencieux. Il exerça cet office pendant cinquante ans d'une manière distinguée, à côté de charges publiques qui lui attirèrent la sympathie et le respect de tous. Du Conseil municipal dès 1868, président municipal de 1874 à 1903, officier d'état civil pendant trente-trois ans, député libéral au Grand Conseil (1871-1874 et 1877-1880), il a dirigé les affaires communales avec clairvoyance, sagesse et prudence. Comme juge de paix de Saint-Blaise pendant quarante-deux ans, soit de 1871 à la suppression du cercle en 1911, il a été vraiment homme de paix et de bon conseil. En sa qualité d'officier, il s'est beaucoup occupé de développer le tir à Saint-Blaise. La jeune génération ne sait plus assez le rôle important que J.-F. Thorens a joué dans sa région jusqu'au moment où l'âge et la maladie le forcèrent à l'inactivité.

Ulrich Gubler, le « père Goubleur », comme l'appelaient ses petits pensionnaires de l'Orphelinat de Belmont, a dirigé cet établissement pendant quarante ans avec une grande compétence. Sous une enveloppe un peu rude, il cachait un cœur excellent, suivait ses élèves et leur apprenait à travailler.

Originaire de Gachnang (Thurgovie), né le 18 mai 1835, il s'est fixé jeune dans notre pays, et s'est éteint à Cortaillod, le 20 mars 1924, où, retiré depuis une dizaine d'années, il vivait comme un sage, entouré de l'estime générale. Il était très entendu en apiculture. La Commission scolaire de Boudry et le Comité de l'Asile de Pontareuse le comptèrent parmi leurs membres.

Une vieille et originale figure du passé a disparu de La Chaux-de-Fonds, le 30 mars 1924, par la mort, à l'âge de 89 ans, de **Jules Ducommun-Robert**. Patriote enthousiaste, citoyen de bon sens et de dévouement, homme de foi et de fidélité aux principes, il fut, pendant une quarantaine d'années, membre du Grand Conseil et député et vice-président du Synode national. Non content d'avoir, de son vivant, soutenu moralement et matériellement de nombreuses institutions et sociétés locales, dont il était président d'honneur de beaucoup d'entre elles, il

a fait encore, en mourant, pour 450,000 francs de legs, y compris le grand planétaire qu'il avait déposé au Musée de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Esprit fin, original, observateur remarquable, causeur amusant, Jules Ducommun-Robert, ce fervent de la politique radicale de la belle époque des Numa Droz, Philippin, Cornaz, qu'il évoquait souvent dans ses conversations, avait de plus la mémoire des événements de la jeune République. Aussi demanda-t-il que le drapeau tricolore soit enfermé dans son cercueil.

Le colonel **Louis Apothéloz**, qui s'est éteint le 1^{er} avril 1924 à Colombier, où il était né le 3 septembre 1866, fit des études à Neuchâtel, Bâle, Lausanne et Paris, et obtint sa maturité médicale ; mais il abandonna cette voie pour se lancer dans la carrière militaire, après avoir tâté du journalisme à Paris. De ses états de service militaire, nous extrayons ce qui suit : instructeur de 2^{me} classe (1898), capitaine, commandant III/24 (1898), adjudant de la brigade d'infanterie 17 (1898), adjudant de la II^{me} division (1899), major, bat. 106 (1905), instructeur de 1^{re} classe (1906), commandant, bat. carab. 1 (1906), lieutenant-colonel (1910), commandant du régiment d'infanterie 5 (1911), du rég. d'inf. 2 (1912-1915), colonel (1917) attaché à la place de Colombier, commandant du dépôt de troupes de la II^{me} division, commandant de place à Colombier. Il incarnait le parfait officier de milice, entraîneur d'hommes, énergique et populaire, aimé à juste titre par ses troupes ; sous des dehors de mousquetaire, il cachait des qualités de cœur et beaucoup de bienveillance. Militaire de profession, homme de haute culture, fin lettré, passionné d'histoire, causeur étincelant, le colonel Apothéloz était tout désigné pour être professeur aux Ecoles centrales, privat-docent de l'Université de Neuchâtel dès 1920, et professeur à l'Ecole de guerre au Polytechnicum de Zurich (1923-1924). Plein d'esprit et de malice il avait rapporté, de son stage à Paris, un certain éclectisme, un détachement des préjugés, qui contrastaient agréablement avec cette mentalité d'outre-Rhin fort en honneur, autrefois, dans quelques-uns de nos mi-

lieux officiels. On l'y considérait comme un enfant terrible ; mais, malgré sa rude franchise et grâce à ses qualités incontestables, il « perça ».

« Apo », comme on l'appelait familièrement, ne fut pas seulement un soldat ;



LOUIS APOTHÉLOZ
1866-1924

le « civil », à cause de ses capacités et de son dévouement à la chose publique, fut mis à contribution par ses concitoyens. Qu'il soit de la Commission scolaire de Colombier ou du Grand Conseil dès 1916, directeur des écoles (1917) ou du Conseil général de Colombier (1918), qu'il préside dès 1919, le colonel Apothéloz était toujours prêt à rendre service et à trouver une solution satisfaisante.

Ce résumé succinct de sa vie et de son activité montre quel homme et quel soldat notre pays et notre armée ont perdu.

La maladie, en obligeant **Edouard Clerc** à prendre une retraite forcée en 1910, enveloppa d'un peu d'oubli la mort de ce pédagogue, survenue à Perreux le 13 avril 1924. Né le 19 décembre 1849, fils

du conseiller d'Etat Clerc-Leuba, Edouard Clerc fit ses études littéraires à Neuchâtel et à l'étranger, où il enseigna pendant quelque temps. Il professa au Gymnase cantonal de 1878 à 1880, puis fut appelé à la direction des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds, poste qu'il occupa jusqu'en 1905. Pendant ce quart de siècle, Edouard Clerc dirigea ces écoles avec une compétence, un dévouement et une conscience dignes d'éloges, les réorganisant et créant ou préparant des institutions scolaires telles que les colonies de vacances. Nommé directeur de l'Ecole normale cantonale, en 1905, Edouard Clerc fut contraint, par la maladie, d'abandonner ses fonctions après cinq ans seulement d'une activité très appréciée.

Au cours de son existence, il s'intéressa, en outre, à la fondation de la Ligue antialcoolique, au développement de l'épargne scolaire et à plusieurs œuvres sociales qui lui valurent une récompense à l'Exposition nationale de Genève. Il fut aussi rédacteur en chef de « L'Éducateur ». A côté de nombreux travaux publiés dans des revues spéciales, il écrivit l'histoire des cinquante premières années du Cercle du Sapin de La Chaux-de-Fonds dont il fut un des présidents.

Esprit très cultivé, pédagogue de grand mérite, Edouard Clerc sut se faire estimer aussi bien à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel. Une gaité de bon aloi, une cordialité se cachaient sous son aspect austère et faisaient d'Edouard Clerc l'ami et le conseiller dévoué de ses subordonnés.

Charles Colomb, né aux Verrières le 2 janvier 1873 et mort à Neuchâtel le 13 avril 1924, a fait ses études de droit à Neuchâtel et en Allemagne. Avocat à La Chaux-de-Fonds, il ne tarda pas à être très apprécié et à s'intéresser à la vie publique. Membre influent du parti radical, il siégea au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds en qualité de membre externe, devint collaborateur et administrateur du « National Suisse » et présida à deux reprises le Cercle du Sapin qui lui doit en bonne partie son actuelle prospérité. Appelé le 15 février 1918, par le Grand Conseil, aux fonctions de procureur général, Charles Co-

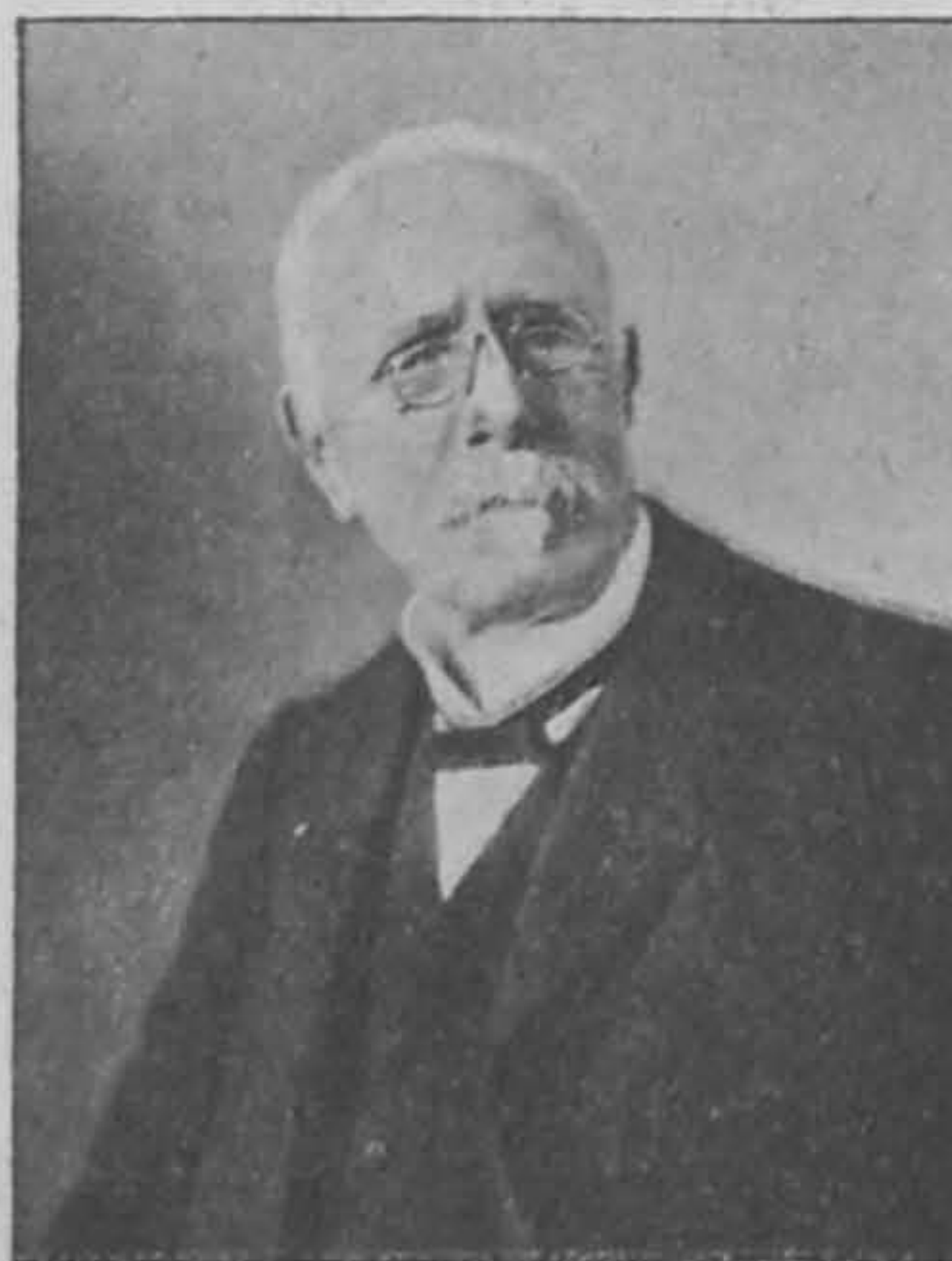
lomb représenta le ministère public avec une belle distinction. Sa parole, élégante et souple, et son éloquence entraînant, mises au service d'un jugement sain, d'un cœur excellent et d'une sereine philosophie, lui donnaient une grande autorité sur le jury qui, volontiers, se rangeait à sa manière de voir. Dans ses loisirs, Charles Colomb se livrait avec prédilection aux études littéraires et historiques. Lorsqu'il était encore à La Chaux-de-Fonds, il a poussé au rétablissement de l'ancienne armoirie aux chevrons.

La carrière d'**Ernest-Arnold Bolle**, notaire, mort subitement le 22 avril 1924, au greffe de La Chaux-de-Fonds où il consultait un registre foncier, est un bel exemple de travail et de dévouement à la chose publique.

Né le 25 septembre 1852 aux Verrières, il y fut conseiller communal de 22 à 25 ans, puis devint notaire en 1881. Nommé greffier de la justice de paix de La Chaux-de-Fonds, il quitta ce poste, après dix ans, pour devenir juge de paix, en 1892, après une lutte très vive contre le Dr Coullery. Pendant les dix-huit ans qu'il fut en charge, il passa cinq fois en réélection triennale; on chercha trois fois, mais en vain, à lui opposer un candidat socialiste. Député au Grand Conseil (1898-1901), membre de la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, vice-président de la Chambre des notaires et membre du Comité central des notaires suisses, il a gagné l'estime de tous par sa franchise, sa droiture, son intégrité et son honnêteté scrupuleuse. Il avait, en outre, pour le plus grand bien de ceux qui l'approchaient, un caractère enjoué et une bonne humeur communicative et indéfectible.

Une des personnalités les plus populaires et les plus aimées de Neuchâtel a disparu, le 5 juin 1924, par le décès de **Théodore Krebs**, maître tailleur. Originaire de Gimbsheim (Hesse), mais né en notre ville le 20 octobre 1847 et naturalisé, il y avait toujours vécu et chacun le considérait à juste titre comme le type du bon et fidèle Neuchâtelois. C'est que, dès son jeune âge, Th. Krebs s'occupait très activement de la chose publique. Ses amis ont célébré, il y a quelques mois,

le cinquantenaire de son arrivée au sein des autorités communales. Il était entré, en effet, au Conseil général de la municipalité en 1873, et, depuis lors, n'avait cessé, sauf pendant une courte interruption, en 1888, de siéger à l'Hôtel de Ville. Il représenta le parti libéral au Grand



Théodore KREBS
1847-1924

Conseil (1877-1889 et 1910-1919), mais c'est dans le cadre plus restreint de la cité que devait se déployer surtout son inlassable et féconde activité. Rappeler le rôle que Th. Krebs a joué dans notre vie locale, c'est retracer l'histoire de notre ville pendant un demi-siècle. Il connaissait dans l'ensemble et dans le détail tous les dicastères de l'administration; il était une sorte d'« encyclopédie communale ».

La cause du tir chez nous a fait une perte très sensible, le 6 juillet 1924, par la mort du colonel **Alfred Bourquin**. Originaire de Savagnier où il naquit le 6 juin 1856, Alfred Bourquin descendit au chef-lieu, à l'âge de 16 ans, pour y faire un apprentissage de commerce. Il fonda, avec quelques camarades, la Société des commerçants, au cinquantenaire de laquelle il eut la joie de participer en avril dernier. Après avoir été employé à la compagnie d'assurance « La Neuchâteloise », il s'établit à son compte.

Membre zélé des plus anciennes socié-

tés de tir, il conçut le projet de grouper toutes les associations en un faisceau qui devint la Corporation des tireurs de Neuchâtel. La fondation de celle-ci (1894) facilita la préparation du Tir fédéral de 1898, dont Alf. Bourquin fut la cheville ouvrière à la tête du Comité de tir. Il fut aussi, en 1906, président du Comité d'organisation du Tir cantonal de Neuchâtel, et vit se réaliser le rêve de sa jeunesse en inaugurant le Musée de tir, au Mail, et la Maison des tireurs.

Sa carrière militaire fut brillante et rapide : capitaine, commandant de la compagnie neuchâteloise de carabiniers (1885), major du bataillon 2 (1890), lieutenant-colonel (1901), colonel, commandant du II^{me} arrondissement territorial de 1912 à 1921. Dans ce dernier service, où presque tout était à créer, Alf. Bourquin y déploya si bien ses qualités d'administrateur et de soldat que, le 1^{er} août 1914, tout fut au point et la mobilisation put se faire dans les meilleures conditions.

La vie publique attira aussi Alf. Bourquin. Radical convaincu et président de la Patriotique, il contribua au succès de



Alfred BOURQUIN
1856-1924

son parti dans les campagnes électorales retentissantes de 1888, 1891, 1902 et 1906, et fit un court stage au Conseil général et au Grand Conseil. Il présida encore

le Conseil d'administration du funiculaire La Coudre-Chaumont dont il fut un des promoteurs.

Le 16 août 1924, **Edouard Rott** mourait subitement à Chaumont, où il venait passer tous les étés. Né à Neuchâtel, le



Edouard ROTT
1854-1924

22 février 1854, Edouard Rott étudia le droit dans sa ville natale, à Heidelberg et à Paris, fit un stage à l'étude de ses amis Favarger, Petitmaître et Godet, puis entra dans la diplomatie. Secrétaire de la légation de Suisse en France, dès 1875, il s'intéressa aux choses historiques, mais renonça bientôt à la carrière, dans laquelle il eût pu prétendre aux plus hauts postes, pour se vouer exclusivement aux travaux qui l'ont rendu célèbre. En 1882, le Conseil fédéral le chargea de diriger les travaux de copie, dans les archives et bibliothèques de France et de l'étranger, de tous les documents intéressant la Suisse. Le résultat de ce grand labeur est consigné dans les cinq volumes qui constituent l'« Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les Archives et Bibliothèques de Paris » (1882-1894). Nul n'était mieux préparé qu'Edouard Rott pour entreprendre l'« Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés ».

Couronné par l'Académie française, cet ouvrage, dont huit tomes ont paru et trois sont mis au point, ouvrit à Edouard Rott les portes de l'Institut de France, au titre de correspondant (1907) et lui valut aussi d'être reçu membre de plusieurs sociétés savantes et décoré de grands ordres étrangers.

D'autres publications remarquables sont sorties de la plume de cet historien distingué. Ses succès et la situation en vue qu'il occupait dans les milieux lettrés de Paris ne l'empêchèrent pas de rester très attaché à sa patrie neuchâteloise — pour laquelle il voulait une place dans l'histoire européenne des siècles passés, — et de trouver encore le temps de collaborer au « Musée neuchâtelois » et d'assister à nos réunions d'histoire. C'est dans une de ces occasions qu'il confia, à quelques amis, son intention — devenue dès lors une réalité — de léguer à sa ville natale ses instruments de travail : sa bibliothèque et les manuscrits au milieu desquels il vécut en véritable bénédictin de l'histoire diplomatique.

L. T.

IL Y A CENT ANS

Le « Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1825 », dans sa « Relation historique », parle de l'arrivée et de l'installation du nouveau gouverneur Frédéric de Zastrow, en remplacement de Chambrier d'Oleyres décédé, de la souscription nationale destinée à subvenir aux dépenses fédérales — L. 2800 par an — résultant de l'entrée du canton dans la Confédération suisse, de la création, à Neuchâtel, d'une chaire de mathématiques et de physique générale, des projets de construction du Gymnase et d'élargissement de la rue de l'Hôpital par le retranchement de ses arcades, de la construction de nouvelles prisons à Môtiers, d'une revue fédérale des troupes neuchâteloises au camp de Boudry, de la découverte, à Dombresson, de 430 médailles et monnaies romaines, enfin de la mort de Charles-Louis de Pierre, président du Conseil d'Etat et maire de Neuchâtel, et de celle d'un artiste, Pierre-Louis Guinand, « placé au premier rang

parmi ceux qui ont le plus développé les arts industriels au milieu de nous et celui de tous peut-être qui a le plus tiré de son propre fond ».

Sous le titre : « Beau trait d'un militaire neuchâtelois », le « Messenger » relate encore la mort, aux Tuileries, le 10 août 1792, de l'Enseigne de bataillon de Montmollin.

Il nous apprend enfin, pour nous consoler sans doute du triste été de l'an 1924, que « la température de l'année qui vient de s'écouler [1824] a été fort inégale, plutôt humide et froide en général, que sèche et chaude... », que « les neiges se sont accumulées sur les montagnes et dans les hautes vallées », mais qu'elles « ont fondu rapidement une fois que la belle saison a été établie ».

Un jugement de Salomon vers 1850

(Cette nouvelle a obtenu un 4^{me} prix « ex-æquo » au concours du « Messenger boiteux », de l'an dernier. Il n'y a pas eu de 1^{er} prix.)

La saison des vendanges est arrivée et nous nous trouvons au jour le plus important de l'année pour les propriétaires de vignes.

C'est en effet aujourd'hui, au cours de l'après-midi, que la mise, dite « de l'Etat », a lieu et servira de base à la fixation du prix de la gerle de vendange.

C'est aussi en ce jour que la « quenouille » est exposée dans la grande salle de l'Hôtel Communal aux regards et aux commentaires des amateurs de la récolte, arrivée à sa pleine maturité.

Cette quenouille a servi pendant de nombreuses années d'échantillon ou, si on le préfère, de mannequin au moment des transactions entre producteurs et encaveurs ; elle était formée des plus belles grappes, découvertes en partie dans les vignes de l'Etat et en partie dans celles des autres propriétaires.

La quantité de ces grappes représente à peu près la valeur d'une gerle de vendange ; elles sont choisies et cueillies par les intéressés et par les « brévards », dont les efforts s'unissent non seulement pour former la « quenouille », mais encore pour la transporter des bords du

lac à la salle des enchères où sa beauté et ses qualités vont être minutieusement discutées.

Nous sommes en plein après-midi ; devant les maisons s'alignent des gerles et des brantes qui ont été remplies d'eau, après un retapage en règle du tonnelier de l'endroit, dont les coups de marteau ont retenti comme un premier son de cloche annonçant la récolte prochaine.

Malgré l'automne, annoncé par les alignements de gerles et de brantes qui « trempent », le soleil répand des rayons ardents, bon présage pour les prix que doit fixer la « mise » dont l'heure approche.

Dans la rue principale du village, des gens se penchent aux fenêtres ; d'autres se tiennent sur le seuil de leurs portes, consultant du regard la route sur laquelle ne peut tarder d'apparaître le cortège qui, chaque année, précède la mise de la vendange. Mais rien ne se montre encore, et nul bruit ne s'élève dans le village, hormis celui de la grande fontaine dont les eaux rapides et abondantes s'échappent de ses cinq goulots pour tomber dans son immense bassin de granit. Cette fontaine, si riche en eaux, est une merveille devant laquelle les piétons, surpris, ne manquent pas de s'arrêter pour l'admirer et se désaltérer.

Enfin, l'on entend ces mots : « Les voici ! Ils arrivent ! » Et sur la route, éblouissante de soleil, apparaît le cortège attendu.

Au premier rang marchent prudemment les hommes qui soutiennent la « quenouille », objet principal de la curiosité villageoise : ces hommes sont les « brévards » que d'autres entourent pour prêter main forte en cas de fatigue ou d'accident. La « quenouille » de cette année est de dimensions telles qu'il faudrait toutes les « quenouilles » sorties de la Béroche, le dimanche des cerises, pour rivaliser avec elle.

En l'année dont nous parlons, un homme, triste et tête baissée, marche entre les porteurs de la quenouille et les propriétaires de vignes qui complètent le cortège. Cet homme n'est plus jeune, et son aspect fait supposer qu'il n'y a pas grand'chose à espérer pour lui sur cette terre.

Lorsque le cortège s'arrête au pied de

l'escalier extérieur de l'Hôtel Communal, l'un des propriétaires s'avance vers l'homme et lui dit à voix basse :

— Tu nous suivras dans la salle, mais tu auras soin de te placer de façon à ne gêner personne ; plus tard, on te dira ce que tu auras à faire. Dépêche-toi d'aller te caser, voilà les voitures des encaveurs qui arrivent, et arrange-toi pour ne pas te trouver sous les pieds de qui que ce soit !

En même temps que les amateurs de vendange, les délégués de l'Etat sont venus. Pendant plusieurs heures, l'hôtel est rempli d'un bourdonnement qui n'a rien de commun avec celui des abeilles butinant leur miel.

A la voix de l'huissier ont succédé les débats au sujet des prix, de la quantité et de la qualité ; pour fixer les amateurs sur cette dernière, la quenouille est là, solidement installée et offrant ses grappes, jaunes comme de l'or, à tous les regards.

L'homme est aussi là, dans son coin, les yeux fixés sur ses souliers usés et tordus. Il n'a pas besoin de chercher à se faire petit, car il l'est assez de lui-même, et il n'a pas l'air de se croire à la porte du Paradis : on dirait même qu'il se prépare à entrer, Dieu sait où, par la porte opposée à celle des bienheureux.

Enfin, les marchés sont conclus ; les marchands, ne voulant pas laisser languir leurs chevaux, quittent les lieux, et une partie des vendeurs en fait autant. Mais l'autre partie des propriétaires est encore là, ainsi que les « brévards ».

Alors, le silence s'étant fait, celui qui avait donné des ordres à l'homme avant d'entrer à l'hôtel, sans doute parce qu'il est ancien d'Eglise, appelle l'un des « brévards » et lui parle à voix basse.

Le « brévard » sort et, au bout d'un instant, reparait en tenant une seille dite « à vendange ». Aucune surprise ne se manifeste sur les visages des compagnons de l'ancien à la vue de cet ustensile réservé spécialement à cueillir le raisin.

Le porteur de la seille se dirige tout droit vers la quenouille, et, avec l'aide d'un « corbet » (serpette) qu'il sort de sa poche, il se met à en détacher des grappes et à les déposer dans la seille.

De temps en temps, il jette un regard

interrogatif à l'ancien, qui répond par ces mots : « Coupe toujours ! »

Puis, le moment arrive où, sur la seille pleine, le raisin s'est entassé en forme de pain de sucre : de quelle manière qu'il s'y prenne, le « brévard » ne peut en mettre davantage.

Par suite du départ d'une partie de l'assistance, une table se trouve libre ; et c'est sur cette table que, sur un signe, la seille est posée, pendant que celui qui remplit les fonctions de premier juge interpelle en patois l'homme à la tête baissée :

— Ecoute, Djan-Henri, lé brévars t'en prâ en train de robâ du razin det lé veugnès ; adon no z'ein décidâ de ne pâ tè fèrè condurè per lo dzandârmo u tsatie de Budri ; no vouëlein tè puni no mimès en tè fesan avalâ tot lo razin entsatelâ dan la sîla qu'ei su sta trâ-blia ; ora, mônâ su lo ban, tein-tè drâ, ei dépatse-tè de medzi !

(— Ecoute, Jean-Henri, les brévards t'ont pris en train de voler du raisin dans les vignes ; alors, nous avons décidé de ne pas te faire conduire par le gendarme au château de Boudry ; nous voulons te punir nous-mêmes en te faisant avaler tout le raisin « enchatelé » dans la seille qui est sur cette table. A présent, monte sur le banc où tu te tiendras debout, et dépêche-toi de manger !)

L'homme obéit, ne pouvant faire autrement. Parmi ceux qui ont contribué à l'application de ce jugement, il s'en trouve pour dire entre eux :

— Après tout, c'est encore une aubaine qui lui arrive en même temps qu'une surprise. Il est certain que, pour la première fois de sa vie, il va manger du raisin à sa « réflexion »¹.

Pendant que tous les regards, sans en excepter un seul, sont fixés sur le coupable, celui-ci égrène les grappes et mange, selon l'ordre qu'il en a reçu. Mais le moment arrive où, malgré tous ses efforts, il ne peut plus avaler les grains qui refusent de descendre. Dès lors, ses regards angoissés vont de la seille aux juges ; et c'est de préférence du côté de l'ancien que les yeux implorants se dirigent ; mais chaque fois, à cette prière muette, le même ordre répond :

¹ Terme ancien : A son saoul.

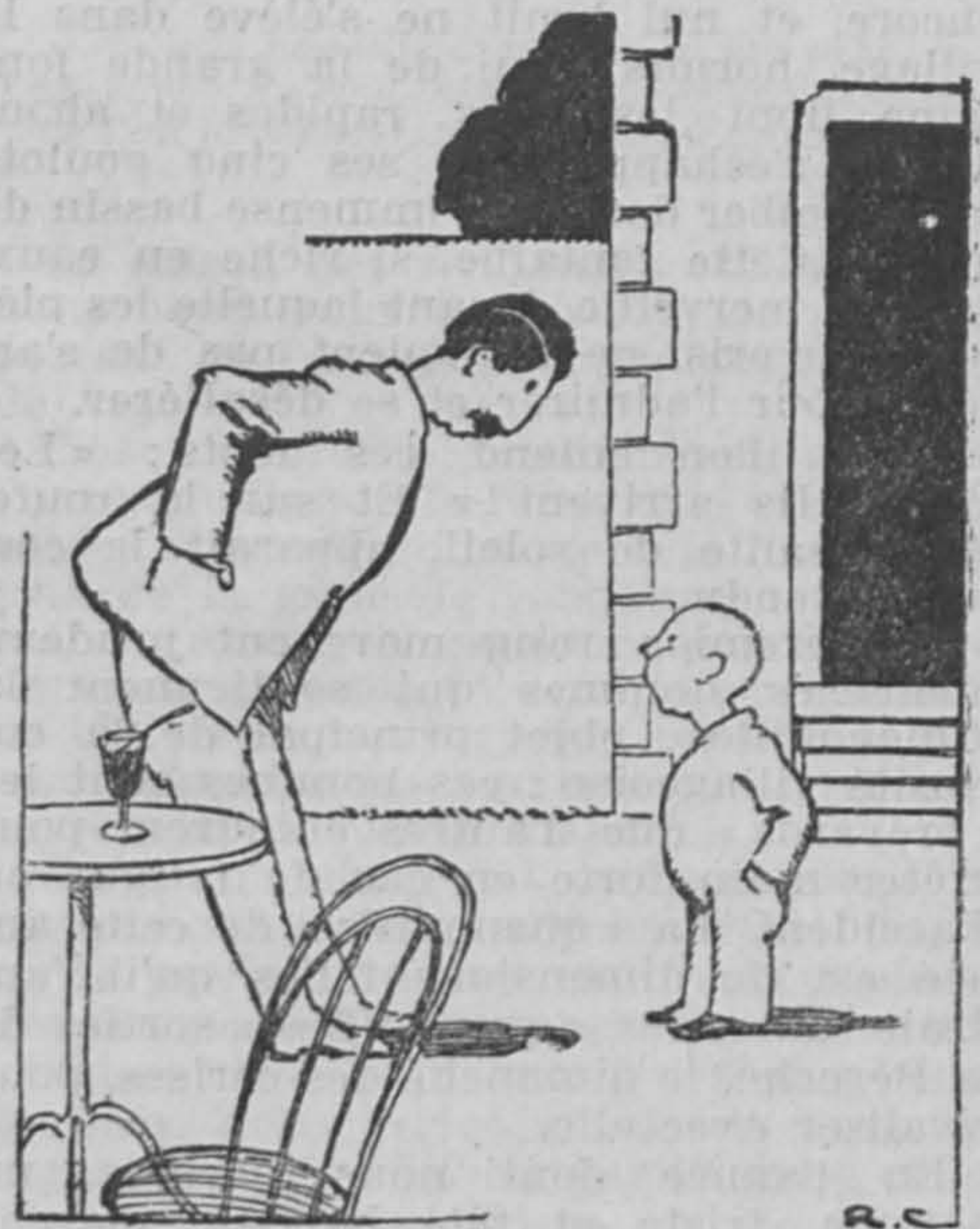
— Mendze adî ! (Mange toujours !)

C'est, sans doute, la première et la dernière fois que le maraudeur a pris un repas en si nombreuse compagnie de surveillance et qu'il eut si ample ration. Aussi fut-il dégoûté à tout jamais des extras ainsi que de « trocer » une grappe de raisin dans la vigne d'autrui.

Quoi qu'il en soit, il n'a jamais oublié la quenouille cueillie en cette année-là, non plus que la seille dont le contenu pesa tellement dans son corps qu'un « brévard » dut le reconduire à la maison en soutenant ses pas qui refusaient de transporter un poids si lourd.

La condamnation du pauvre Jean-Henri a reçu le nom de « Jugement de Salomon ».

M^{me} C. RIBAUX-COMTESSE,
Bevaix.



— Je n'aime pas que tu viennes rapporter ce que fait ton frère.

— Mais, papa, tu disais, l'autre jour, que tu étais rapporteur de la commission du Grand Conseil...

SUR LE PONT

(AVEC ILLUSTRATION)

« Dans les petites boîtes sont les bons onguents », dit le proverbe populaire. Le dicton se justifie dans le cas particulier en ce sens que la double maison « Sur le

père. C'est là que meurt sa femme, le jour de Noël 1755, et de là que, deux jours plus tard, part le convoi funèbre pour se rendre au cimetière, qui se trouvait alors sur la terrasse du temple. Cette maison a sa façade principale ornée d'une belle pierre de taille sculptée, qui porte un écusson de fantaisie entouré de rinceaux et d'un cadre agréable à l'œil.

Quelques années plus tard, les Jaquet-Droz quittent la maison « Sur le Pont ».



« Sur le Pont », à La Chaux-de-Fonds.

Première habitation des Jaquet-Droz.

Pont », située à l'orient de La Chaux-de-Fonds, au-dessus du « patinage » actuel, fut la première habitation des deux mécaniciens illustres, les Jaquet-Droz père et fils. Le « Journal du lieutenant Sandoz », beau-père de Pierre Jaquet-Droz, en parle à plusieurs reprises. C'est là qu'en 1747 le gouverneur Natalis, en passage à La Chaux-de-Fonds avec sa suite, se rend pour voir une pendule du grand artiste. C'est là que, quatre ans plus tard, Pierre Jaquet-Droz installe son ménage et que lui naissent trois enfants, entre autres Henri-Louis, digne fils d'un tel

Leur réputation s'est étendue ; ils vont commencer de nombreux voyages ; leur demeure est devenue insuffisante ; de plus, elle est bien rustique pour recevoir des visiteurs de marque. Aussi Pierre Jaquet-Droz se transporte-t-il au centre du village, dans ce qui s'appelait alors « le petit Quartier », et qui porte aujourd'hui le nom glorieux de Léopold Robert. Sa nouvelle habitation, épargnée par le terrible incendie de 1794, était la solide maison neuchâteloise au large toit qui brave la charge de la neige. Dans le modeste jardin figure le bassin d'un jet d'eau,

installation luxueuse pour l'époque, qui donnera son nom à la maison même. Celle-ci n'existe plus; elle fit place en 1874 au bâtiment qui fut l'Hôtel des Postes et qui est encore le siège de la préfecture. De la cité montagnarde, les Jaquet-Droz émigrèrent à Genève, où ils passèrent quelques années. Le fils mourut à Naples, au cours d'un voyage qu'il faisait pour le raffermissement de sa santé. Son père l'avait précédé de quelques mois dans la tombe; la mort l'avait atteint à Bienne où il s'était installé; le cimetière qui reçut son corps se trouvait alors à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le Technicum de cette ville.

Des différentes demeures occupées par les Jaquet-Droz, une seule est encore à notre portée; c'est la ferme « Sur le Pont ». Ne vaudrait-il pas la peine de rappeler par une pierre commémorative que l'œuvre si remarquable des Jaquet-Droz est partie de là?

C'est la suggestion que nous avons pris la liberté de formuler dans une lettre adressée au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds et à laquelle la section de Neuchâtel de notre Société d'histoire et d'archéologie a bien voulu donner son assentiment:

Vous avez une gloire à la fois humble et grande:
Grande, car il s'agit de ces deux Jaquet-Droz
Dont l'univers entier admire les travaux;
Humble, car leur berceau fut la simple demeure
Frissonnant « sur le Pont » quand la bise l'effleure,
Et qui semble ployer sous un toit trop pesant.
Eh bien, pour rappeler aux hommes du présent
Ce passé qui vous lie et qu'à bon droit l'on vante,
A votre édilité perspicace et savante
Nous sera-t-il permis de suggérer ceci?
Sur ce mur crevassé que le temps a noirci,
Faites écrire, avec deux noms et quatre dates,
Ces mots: « Aux Jaquet-Droz, pères des automates! »
Les enfants du pays répondront: « C'est parfait! »
.....

A cette demande, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds répondit favorablement, mais il crut devoir prier les journaux de la ville de reproduire notre épître et d'inviter les personnes que la question peut intéresser à remettre à la caisse communale leur don en vue de permettre la mise à exécution de la proposition qui lui a été faite.

Cette solution était-elle la meilleure

possible? L'expérience n'a pas dit oui; la somme désirée n'est représentée actuellement que par une pièce de cinq francs envoyée par un anonyme dans une lettre où se trouve ce vers:

Est-ce ainsi qu'une ville honore ses grands
[hommes?]

Nous pensons donc qu'il y aura lieu de répéter notre demande; sans doute le nom et l'œuvre des Jaquet-Droz sont rappelés par une rue,

Mais la rue est la rue où chacun est à tous,
Au lieu que la maison reste le sanctuaire
Où l'homme s'élabore, où la raison s'éclaire,
D'où l'esprit génial s'échappe en novateur,
Renversant la routine et dissipant l'erreur...

Souhaitons donc que notre démarche ait une bonne fin et que le « Messenger boiteux », dans ses Ephémérides de l'an prochain, puisse signaler une date heureuse!

G. BOREL-GIRARD.

Problèmes d'aujourd'hui et de demain

1923-1924

Le temps accomplit son œuvre. Des tassements ont bouché des fissures; des plaies se sont fermées, des excitations sont tombées, des esprits ont recouvré le calme, et surtout nos conditions économiques sont devenues meilleures. Depuis l'été dernier, nous n'avons pas subi de fortes secousses; la vie nationale reprend peu à peu son train-train d'avant-guerre; le tir d'Aarau va s'ouvrir; les affaires industrielles et commerciales suivent un cours réjouissant; la circulation se fait plus intense; l'importance du port de Bâle ne cesse de s'accroître. Plus heureux que la Confédération et que nombre de cantons, les chemins de fer fédéraux ont bouclé leurs comptes de 1923 par un excédent de recettes. Les premiers mois de 1924, attristés, hélas! par une de ces catastrophes qui sont la rançon du progrès, accusent des résultats favorables. On a procédé déjà à des abaissements de taxes, et l'électrification de notre réseau ferroviaire, appréciée grandement du public voyageur, conti-

nue dans un rythme accéléré. Arrivons-nous, enfin ! à une période de rétablissement tranquille qui nous invite à regarder l'avenir d'un œil confiant ? Sommes-nous plutôt à un moment d'attente auquel succéderont bientôt de nouvelles angoisses ? Nous nous en voudrions de trop d'optimisme, mais, en dépit des nuages étagés à l'horizon international et de ceux qui couvrent en bien des places le ciel helvétique, n'est-il pas permis de dire que les apparences sont plus propices aujourd'hui qu'il y a un an ? La convalescence, lente à venir, paraît cette fois avoir commencé.

La persistance de l'instinct vital d'une humanité résolue à ne pas périr et qui réagit d'instinct contre les influences morbides est la cause première de ce retour graduel à la santé dont les symptômes sont visibles dans presque tous les pays d'Europe. Il se manifeste chez nous en premier lieu par la remise en honneur des formes constitutionnelles et légales si souvent méconnues pendant la guerre. La politique des pleins pouvoirs, la politique dictatoriale n'a pas lâché prise, il est vrai, sur tous les points. La pieuvre s'obstine à maintenir çà et là l'adhérence de ses suçoirs. On le voit aux procédés employés pour augmenter les droits sur le tabac et les droits sur la benzine et aux restrictions projetées des entreprises hôtelières. Néanmoins, la « Kriegswirtschaft », comme disent nos confédérés, les institutions économiques de guerre sont atteintes sérieusement. Encore une année ou deux et nous n'en garderons plus que le souvenir, — d'ailleurs détestable.

Le gouvernement éprouve un désir réel de rentrer dans la légalité ; il fait aussi de grands efforts en vue d'assainir la situation financière. Les actes de M. le chef du département fédéral des finances ne sont pas toujours irréprochables au point de vue constitutionnel ; M. Musy ne pêche pas par une déférence outrée vis-à-vis du parlement. Ses admirateurs goûtent son sans-gêne, moins apprécié dans d'autres milieux, mais on doit louer sa volonté d'apporter de l'ordre, de la méthode et de la clarté dans l'administration, de comprimer les dépenses par la concentration de services dispersés en cent endroits de la ville fédérale et par

la réduction du nombre des fonctionnaires. Des gains importants ont été réalisés ; ils contribueront à équilibrer nos budgets. Il ne serait pas moins essentiel de réformer le régime des subventions. Si M. Musy avait le courage de porter la hache dans cette forêt touffue, il ferait là aussi d'excellent travail. Mais les cantons sont loin de l'y pousser ; sans se douter du mal qu'ils font à la cause du fédéralisme, plusieurs d'entre eux demandent à grands cris l'aide du pouvoir central pour les tirer des difficultés intérieures où ils se sont mis.

Par suite du rejet de la revision constitutionnelle étendant le monopole de l'alcool aux eaux-de-vie de fruits à cidre, le département des finances se trouve également en face de la nécessité d'une refonte de la régie des alcools. Le mieux serait de la remplacer par un impôt de consommation sur les boissons distillées, car, dans sa structure actuelle, la régie n'a plus sa raison d'être ; elle n'est plus la régulatrice du marché, mais une concurrence à la distillerie libre cherchant à dominer cette dernière par une guerre de prix. Incapable d'arrêter l'inondation d'alcools indigènes qui menace de submerger la Suisse, inutile et malfaisante, arbre pourri de l'administration, elle aurait tous les droits à être retranchée. Mais les monopoles ont la vie dure ; il est plus aisé de les créer que de s'en débarrasser. Des intérêts puissants s'y attachent et les soutiennent comme le lierre un tronc vermoulu. Les électeurs feront bien de penser à la régie des alcools, si on leur présente, même sous une forme atténuée en apparence, le monopole du blé.

A M. Musy incombera encore le soin de défendre la loi sur les traitements, œuvre longuement méditée, au sujet de laquelle nous ne possédons pas encore de renseignements détaillés à la date où j'écris cet article. Nous pouvons être sûrs que le Conseil fédéral a élaboré son projet dans un esprit d'équité et de bienveillance et qu'il proposera d'allouer aux fonctionnaires et employés fédéraux des salaires raisonnables. La nouvelle loi aura l'avantage capital de mettre fin au régime si fâcheux des allocations de renchérissement. Elle stipulera l'interdiction de faire grève. Disposition justifiée.

Un Etat a le droit et le devoir élémentaires de s'assurer la possibilité de vivre, d'empêcher que son personnel ne cherche à l'étrangler en supprimant la vie économique du pays, comme les cheminots ont essayé de le faire en 1918.

Les socialistes ne manqueront pas de contester une opinion aussi simple, aussi naturelle, de même qu'ils contesteront l'opportunité d'un projet d'organisation militaire répondant aux obligations de la défense nationale et celle de restaurer nos finances avant d'entamer le gros morceau des assurances sociales. Des différences de tactique, une dissidence assez grave qui a surgi dans leur parti au canton de Vaud entre les éléments dits modérés et les éléments le plus rapprochés du bolchévisme n'enlèvent rien à la fixité du programme révolutionnaire qu'ils ont adopté en 1920 et à leur unité de front contre l'ennemi commun. Du côté national, on aurait tort de se réjouir de leurs disputes. Celles-ci faciliteront peut-être l'emprise sur les masses de quelques-uns de leurs leaders, friands d'une participation au pouvoir exécutif et qui spéculeront sur l'accusation de modérantisme lancée contre eux par leurs camarades de la Suisse allemande. Accusation imméritée. S'ils protestent avoir rompu avec la politique des bolchévistes, ils demeurent fidèles aux idées économiques de la séquelle de Moscou. Les dirigeants du socialisme romand sont d'ailleurs plus persuadés que jamais qu'un vent favorable gonfle leurs voiles. L'échec de l'article 41 révisé de la loi sur les fabriques, qui permettait en certains cas la prolongation jusqu'à 9 heures de la durée quotidienne du travail, a aiguillonné leur zèle, encore accru par les changements de régime en Angleterre et en France. En fait, leur victoire du 17 février n'a pas été une victoire de parti. Elle signifie seulement qu'un grand nombre d'électeurs des groupes nationaux n'ont pas voulu revenir en arrière sur le progrès que réalise dans beaucoup d'industries la journée de huit heures pour le bien-être et pour la vie de famille de l'ouvrier. Elle montre en outre la difficulté de révoquer une concession. Les chefs ont beau énumérer de bons arguments, les troupes refusent de suivre. Ajoutons que le rejet du nouvel ar-

ticle 41 ne semble pas avoir causé à notre pays le préjudice que l'on craignait. Sans doute a-t-il ralenti quelque peu la reprise du travail dans l'industrie des machines, mais les fabricants de la Suisse orientale nous avaient montré le loup beaucoup plus gros.

L'exagération est un travers fréquent dans la politique. Vous rappelez-vous les protestations véhémentes auxquelles a donné lieu la question de la suppression de la distribution postale du dimanche ? On a invoqué le fédéralisme et les libertés du peuple, on a dépeint une pauvre Suisse agonisant sous le joug de la bureaucratie, que sais-je encore ? Tout cela à cause d'une mesure administrative recommandable au double point de vue du repos dominical et de l'économie d'un million qu'elle fait réaliser, et qui d'ailleurs laisse à chacun la faculté de recevoir le dimanche ses lettres et ses journaux. Par une curieuse contradiction, les mêmes gens trouvaient juste que, dans le projet de revision de la loi sur les communications postales, le Conseil fédéral, exagérant dans un autre sens, voulût priver les cantons de la franchise de port, c'est-à-dire les déposséder d'un des derniers attributs de leur souveraineté et leur infliger du même coup une dépense supplémentaire considérable. Le Conseil national se serait soumis ; le Conseil des Etats a résisté et il a fini par avoir le dernier mot ; les fédéralistes s'en félicitent.

Les votes de l'assemblée fédérale, souvent corrigés par le peuple, sont loin de correspondre toujours à l'opinion welche. Un postulat que le Conseil national a eu la mauvaise idée d'approuver l'hiver passé réclamait sous une forme à peine camouflée une action de secours en faveur de la jeunesse d'Allemagne. Ce postulat n'était en somme qu'un vœu ; le Conseil fédéral a eu le tort d'enjamber les formalités usuelles et de lui donner une exécution précipitée sans daigner revenir devant la Chambre avec le commentaire d'un message et avec un projet d'arrêté. Il eût rencontré alors une opposition plus forte. Par contre, il était difficile aux Conseils de la nation de refuser les vingt-cinq millions demandés pour les assurés suisses auprès de compagnies allemandes. En raison de l'insuf-

fisance du contrôle exercé sur celles-ci par le bureau des assurances, nous avons encouru une responsabilité morale et nous ne pouvions faire autrement que de payer la casse. Elles coûtent gros, les bévues de l'administration !

Dans un autre ordre d'idées, nous avons mis notre responsabilité à couvert. Depuis longtemps, des Etats étrangers accusaient la Suisse de se rendre en quelque sorte la complice des propagateurs de la cocaïne et des drogues opiacées, grâce à l'absence de dispositions légales pour en entraver la fabrication et la diffusion. La lacune est comblée. Les Chambres ont voté une bonne loi sur les stupéfiants et ratifié la convention internationale de l'opium, l'une et l'autre destinées à combattre ces fléaux.

C'était un point douteux dans notre situation internationale, à présent tout à fait nette. D'une manière générale et sauf quelques réserves d'importance secondaire, la Suisse romande est d'accord, croyons-nous, avec la ligne de conduite du Conseil fédéral en matière de politique étrangère. Le chef du département politique, M. Motta, est doué au plus haut degré des brillantes qualités de sa race. Il a défendu avec persévérance, avec sang-froid et avec habileté les intérêts de notre patrie dans les incidents pénibles survenus à la frontière tessinoise et dans les démêlés entre la France et nous au sujet de la question des zones, malheureusement encore irrésolue après tant de vicissitudes pénibles, mais dont nous espérons toujours sortir bientôt par un arbitrage.

La presse signale cet été des bruits de changements de titulaires dans les différents départements fédéraux. Ballons d'essai pour occuper les journalistes pendant la morte saison et pour scruter d'où vient le vent. En tous cas, la répartition actuelle ne pourrait être modifiée, à moins d'événements graves, avant les élections générales de l'automne 1925. Nous souhaitons que les remaniements, s'il y en a, ne touchent pas le département politique. M. Motta est très attaqué dans les milieux de la Suisse allemande hostiles à la Société des nations. Son éloignement serait un succès de la camarilla germanophile. Non seulement il nous nuirait vis-à-vis de l'étranger, mais il

aurait pour conséquence immanquable de semer la défiance et de faire renaître la discorde parmi les confédérés.

Saint-Blaise, 14 juillet 1924.

Otto de DARDEL.

Une fondue au clair de lune

CROQUIS NEUCHATELOIS

(Cette nouvelle a obtenu un 4^{me} prix « ex-æquo » au Concours du « Messenger boiteux » de l'an dernier. Il n'y a pas eu de 1^{er} prix.)

— Ce n'est pas une sinécure de faire la tournée de ses vignes en une année de grâce comme celle-ci, déclara Alcide Benoît, en s'essuyant le front.

C'était sur la route d'Auvernier à Serrières, au déclin d'un après-midi de septembre.

— C'est vrai ! appuya Jean Bonhôte, dont la corpulente personne ruisselait.

— Il ne faut pas se plaindre pour une fois que la vigne donne, n'est-ce pas, père Charles ? ajouta Ulysse Humbert.

Les quatre amis sus-nommés avaient, durant toute la journée, visité leurs vignes, en commençant par celles de la Côte et en finissant par celles du Bas. On était en 188..., année qui de longtemps n'avait eu sa pareille dans le Vignoble neuchâtelois. Les vendanges s'annonçaient précoces, et dans tous les villages où ils avaient passé régnait cette activité sonore où les coups de marteaux s'unissent au roulement des gerles et des cuves, car il fallait mettre en batterie tout le matériel existant. Il y avait de la joie dans l'air.

Pour de gros propriétaires comme Alcide Benoît et Jean Bonhôte, qui possédaient de grands biens sous le soleil du Eon Dieu, c'était une alléchante perspective, autant que pour le père Charles Favre qui avait acquis, par-ci, par-là, quelques ouvriers, histoire d'échapper de temps en temps à son établi d'horloger. Ulysse Humbert s'en réjouissait lui aussi, bien qu'il n'eût qu'une seule vigne de rouge à Maillefer. Cette vigne, flanquée d'un minuscule jardin et d'un pavillon

muni d'une cave, était l'objet de sa sollicitude toute particulière. Il s'y rendait chaque matin avant le déjeuner pour gratter la terre de ses plates-bandes avec autant d'ardeur qu'il grattait le papier pendant le jour, car Ulysse avait un bureau d'affaires à Neuchâtel.

C'était précisément à cette vigne que se rendaient les quatre compagnons avant de regagner la ville.

La fatigue commençait à se faire sentir, malgré un récent arrêt à Auvernier, où ils avaient, en fins connaisseurs, dégusté les vins des années précédentes et d'où Ulysse Humbert, en bon père de famille, rapportait un gros pain de ménage et une demi-livre de beurre.

La soirée était magnifique ; un couchant merveilleux rendait incandescent le ciel au-dessus du Trou de Bourgogne, tandis que toutes les teintes de l'ocre, de l'azur et du mauve étincelaient sur Chaumont, la ville et le lac pour s'éteindre dans un gris d'argent sur Jolimont. Toute la chaîne des Alpes resplendissait sous les dernières caresses du soleil. Il faisait bon vivre dans cet apaisement, et les quatre amis admiraient ce spectacle toujours le même et pourtant toujours émouvant et nouveau. Ils aimaient leur bon « coin » de Neuchâtel d'un amour viril qui faisait vibrer les fibres les plus intimes de leurs êtres. Ce fut dans un silence presque religieux qu'ils atteignirent le domaine d'Ulysse Humbert.

Tandis que celui-ci ouvrait le pavillon, ses trois compagnons, assis sur le mur de la vigne, admiraient autant celle-ci que le jardinet, orgueil de son propriétaire. Dans ce tout petit espace de terrain, il y avait des fleurs de toutes sortes, un joli choix de rosiers, des raisinets, des cassis et des fraises... un paradis en miniature ! Pour Jean Bonhôte et Alcide Benoît qui voyaient tout en grand, à travers leurs grosses fortunes, c'était une révélation.

Pendant ce temps, Humbert avait cherché dans sa cave une bouteille de son vieux vin couleur pelure d'oignon, qui délia bientôt les langues, aussi les premières étoiles s'allumaient au ciel qu'ils étaient encore là, devisant et fumant.

— Dommage qu'on n'ait rien à manger, remarqua tout à coup le père Favre.

— On commence à se sentir tout faible ! dit Alcide.

— Une fondue ! voilà ce qui ferait l'affaire ! ajouta le gros Jean.

— Une fondue ! exclama Ulysse, mais rien de plus simple, j'ai tout ce qu'il faut pour cela, et ce pain que j'ai acheté à Auvernier tombe à pic ! Allons dans le kikajon, ce sera parfait !

Ce kikajon, minuscule comme toute la propriété, était couvert de vigne-vierge ; il faisait face au pavillon, à l'autre bout du jardin. A peine la fenêtre ouverte du côté du lac laissait-elle passer la lumière, tant le feuillage était épais. Humbert alluma la lanterne suspendue au plafond et les convives constatèrent que l'installation ne laisserait rien à désirer : il y avait un banc tout autour et au milieu une table ronde fixée au sol. — « Pour que les maraudeurs ne l'emportent pas », expliqua le propriétaire.

Du pavillon, où tous les quatre s'acheminèrent à la queue leu leu, vu l'étroitesse du chemin, ils rapportèrent la lampe à esprit de vin, le caquelon, les verres et les fourchettes, sans oublier le fromage, le pain, le kirsch ni le vin. Ils se mirent alors à opérer avec célérité et méthode comme de bons et vrais Neuchâtelois qu'ils étaient.

Avec leurs couteaux militaires, Alcide et Ulysse coupaient le pain, tandis que Jean chiblait le fromage.

— Va donc à la cave chercher de l'ail, dit Ulysse au père Favre ; tu en trouveras sur le rayon et tu froteras le caquelon, toi qui n'as pas de nez !

Aussitôt dit, aussitôt fait, et peu après, selon le rite consacré, comme les Israélites mangèrent l'agneau pascal, debout, autour du caquelon, les quatre compagnons dégustaient leur fondue.

— Fine bonne ! déclarèrent-ils en chœur. La lune s'était levée, elle était pleine, et jetait son rayonnement argenté sur cette scène pittoresque.

Ils n'eurent garde de manquer le « coup du milieu », que le père Favre, qui n'avait soi-disant point de nez, mais savait ce qui est bon, doubla consciencieusement.

Que de récits piquants le kikajon entendit : Souvenirs de vendanges, de chasse, bien vite remplacés par les souvenirs militaires.

Quand on commence à évoquer ceux-ci, on n'en finit pas, surtout entre camarades qui font encore partie de l'armée active ; aussi la fondue était-elle depuis longtemps un acte du passé qu'ils étaient encore là.

Finalement, le père Charles, tirant sa montre, émit l'idée de battre en retraite, vu que chacun était encore éloigné de son domicile respectif.

Ulysse porta la vaisselle dans le pavillon, où sa femme viendrait le lendemain la mettre en ordre, et cueillit une gerbe de fleurs destinée à remplacer le pain qui avait passé dans leurs estomacs.

— Marianne sera bien plus contente encore, déclara-t-il, en fermant soigneusement les portes.

Lorsqu'ils se séparèrent, au bas des Terreaux, une demi-heure plus tard, Jean Bonhôte, dont la bourgeoise était souvent « gringe », dit à ses compagnons :

— Pour une fondue réussie, c'en était une ; ça va toujours mieux quand les femmes n'y fourrent pas leur nez !

— Peut-être, répondit Alcide, mais, crois-moi, la meilleure c'est toujours celle qu'on mange !

* * *

... Onze heures sonnaient à l'horloge de la Tour de l'Hôpital quand Ulysse Humbert, son beurre dans sa poche et ses fleurs à la main, entra dans la chambre à manger où sa femme l'attendait paisiblement en raccommoquant les bas de sa nichée.

Elle lui fit l'accueil affectueux habituel et s'empressa de mettre à l'eau fraîche beurre et bouquet. Ulysse ayant refusé un « poucenion », ils allèrent tout doucement embrasser leurs enfants, puis gagnèrent leur chambre à coucher.

Toute contente du plaisir qu'avait eu son mari, — un bûcheur qui ne s'accordait que rarement des loisirs, — Marianne Humbert jouissait de tous les détails de la journée autant que si elle avait été de la partie ; elle s'amusait surtout à la pensée de ces quatre grands et gros personnages s'agitant dans le minuscule kikajon, autour du caquelon. Tout à coup elle s'écria :

— Mais, j'y pense, Ulysse, il n'y avait plus d'ail !

— Comment ? rétorqua le mari, sur le

rayon de la cave, il y en avait au contraire beaucoup.

— Sur le rayon de la cave ?

— Oui ! j'ai envoyé le père Charles en chercher, c'est lui qui a frotté le caquelon.

Dans un éclat de rire, M^{me} Humbert expliqua :

— C'étaient les oignons de tulipe que tu as fait venir de Hollande, tu te rappelles, n'est-ce pas ? Je voulais justement te dire de les mettre en terre.

— Es-tu sûre ? vraiment sûre, Marianne ? demanda Ulysse un peu penaud.

— Tout à fait sûre ! j'avais pris les dernières gousses d'ail quand le cousin François est venu, il y a quinze jours. Comment n'as-tu pas senti ?

— Tu sais bien que je ne suis pas très friand d'ail. Oh ! Marianne, quelle bonne farce... dire que je lui trouvais un petit goût spécial de reviens-y à cette fondue et que c'est le jus de tulipe qui le lui donnait... On n'y voyait pas tant, tu sais... le père Favre a frotté le caquelon dans le jardin, au clair de lune... Comme nous allons rire quand nous nous retrouverons !

— Non, non, il ne faut rien en dire !

— Pourquoi pas ? Que Charles n'y ait rien senti, c'est compréhensible, mais des gourmands comme Jean et Alcide...

— N'en souffle pas un mot jusqu'au printemps... crois-moi, j'ai mon idée, suggéra Marianne en éteignant la bougie.

* * *

... Il fut lent à venir, le printemps ; après les bises de mars, les giboulées d'avril s'éternisèrent ; ce ne fut qu'en mai que les époux Humbert purent donner suite à l'idée émise à huis-clos, certain soir de septembre, par Madame.

— Venez manger la fondue à la maison, un peu plus confortablement que dans le kikajon, avait dit Ulysse, et c'est pourquoi tous trois arrivèrent un samedi soir chez leur ami où l'accueil le plus cordial les attendait.

Jean Bonhôte jeta un regard satisfait sur la table gentiment servie en disant :

— Ça vaut mieux en effet que l'installation de Maillefer ; mais tout de même, quelle bonne soirée c'était !

Au milieu de la table, dans un vase de poterie de Thoune, une immense gerbe

de tulipes, véritable merveille, étincelait à la clarté de la lampe.

Les convives s'extasièrent sur la beauté et la variété des fleurs ; il y en avait de toutes les couleurs, des unies, des panachées, toutes plus belles et plus rares les unes que les autres.

— Elles viennent de notre jardinet, dit Ulysse avec orgueil.

— Pas possible, s'écrièrent en chœur les trois amis, on dirait plutôt que tu les as volées dans la serre d'un horticulteur !

— Oh ! oh ! protestèrent Ulysse et Marianne en échangeant un coup d'œil malicieux.

Cependant la fondue commençait à dégager son alléchante odeur et chacun se mit sous les armes pour l'attaquer.

— Réussie !

— Exquise !

— On sent qu'une dame y a mis la main, elle est meilleure que celle du kirkon.

— Et pourtant elle était parfaite, dit Jean Bonhôte, toujours un peu jaloux de l'amabilité des femmes de ses amis.

— Oh ! parfaite... pas tout à fait, insinua M^{me} Humbert. Il lui manquait une chose essentielle, à votre fameuse fondue au clair de lune, et pour des connaisseurs et des gourmets, vous vous êtes laissés bernier comme des enfants.

— Mais pardon, Madame, qu'est-ce qu'il y manquait donc ? questionna Alcide Benoît, je déclare avoir chiblé le fromage.

— Et moi avoir versé le vin et le kirsch, poursuivit Jean.

— J'ai frotté pour mon compte le caquelon, ajouta Charles ; en allant chercher l'ail, j'ai même failli m'assommer dans votre cave tant il y faisait noir.

— C'est impossible, il n'y en avait plus !

— Comment, Madame ? j'en ai rapporté un gros morceau.

— Ce n'était pas de l'ail.

— Quoi donc ? s'écrièrent les convives d'une seule voix.

— Un oignon de tulipe !

— Un oignon de tulipe ! répétèrent-ils ahuris en lâchant presque leurs fourchettes, en dépit du pain qui fumait au bout.

— Tout simplement, reprit M^{me} Humbert, un oignon de ces belles tulipes que

vous voyez là. Ulysse en avait fait venir de Hollande parce que je rêvais un beau parterre pour le printemps. Vous voyez que nous avons réussi... sauf qu'il y aurait peut-être quelques fleurs de plus si l'un des oignons n'avait servi à assaisonner votre fondue.

— De sorte que nous vous avons volés !... plaisanta Alcide, qui le premier s'était ressaisi.

— Ce que j'ai ri en rentrant quand j'ai raconté notre soirée à Marianne et que j'ai appris notre méprise, avoua alors Ulysse... je me réjouissais de vous taquiner... mais ma femme a trouvé que cela valait mieux de nous taire jusqu'au printemps. Ne trouvez-vous pas que, devant ce beau bouquet, la pilule s'avale mieux, d'autant plus qu'aucun de nous n'a été empoisonné !

Un éclat de rire général salua cette péroraison et les commentaires allant leur train, la soirée passa gaîment.

Lorsqu'ils se séparèrent, M^{me} Humbert, partageant les tulipes entre ses hôtes, les pria de les offrir à leurs femmes, avec promesse de leur conter l'épilogue de la fondue au clair de lune.

Avec plus ou moins d'enthousiasme, ils promirent.

En rentrant chez lui, Alcide Benoît riait d'avance avec sa rieuse épouse, tandis que Jean était persuadé que la sienne lui servirait souvent « au vinaigre » la fondue au jus de tulipe.

Quant au père Favre, qui tenait à sa peau, il monologuait avec un peu d'anxiété :

— Un oignon de tulipe !... Est-ce qu'on sait quelles saletés ces Hollandais emploient pour les cultiver ?

De temps en temps, il se frottait l'estomac comme si la fondue de ce soir-là eût reçu le même assaisonnement. Pourtant, en arrivant devant sa porte, sa sérénité lui revint tout d'un coup... comme par enchantement. Il regarda alors le bouquet en souriant et murmura :

— Heureusement que j'avais doublé le coup du milieu !

Alice JACOT, Neuchâtel.



Une société ne se soutient et ne s'élève que par la diversité des élites qu'elle produit. O. Gréard.



Fragment de la fresque du XV^{me} siècle.

(Phot. E. Sauser.)

(Adoration des Mages; Présentation au Temple; Massacre des Innocents; Couronnement d'épines; Portement de croix; Crucifixion; Descente de croix.)

Le Temple d'Engollon et ses fresques

(AVEC ILLUSTRATION)

Le 16 mars 1924, Engollon était à l'honneur. Les chemins étaient bien boueux ce dimanche de printemps, mais un gai soleil brillait, et les visiteurs accouraient nombreux. Les uns étaient venus en auto; on avait attelé pour en amener d'autres de Valangin. C'étaient des dames, des messieurs en tube, membres du Conseil d'Etat, délégués des synodes, de la Société d'histoire, de la Commission des monuments historiques, etc.; du tout beau monde! On a beau n'être plus qu'un village de soixante-dix habitants: on a sa fierté et l'on sait apprécier les attentions! Ce jour-là, le temple se remplit trois fois, matin, après-midi et soir; aussi le marqua-t-on d'une pierre blanche.

Il est vrai qu'Engollon avait à montrer quelque chose d'unique. Un temple véné-

rable, restauré avec beaucoup de soin et de goût par l'architecte François Wavre, de Neuchâtel, décoré de deux vitraux plaisants par le peintre Jules Courvoisier, c'était déjà fort beau, et témoignait d'un magnifique effort de la part des communiens d'Engollon et de leurs coparoiissiens de Fenin, Vilars et Saules. Mais il y avait davantage: un trésor enfoui pendant des siècles et remis au jour, non sans peine ni sans frais; des fresques anciennes!

A cette occasion, le village délaissé jusqu'à ce jour a rappris son histoire¹. Lieu paroissial important dès le XIII^{me} siècle, Engollon régnait sur Valangin, Bussy, Boudevilliers, Malvilliers, Fontaines et Cernier. Aussi son église fut-elle enrichie. Dès le XIV^{me} siècle, le mur du fond du chœur était embelli d'un grand dessin au vermillon figurant le Ciel et l'Enfer, puis, au XV^{me} siècle, après que furent

¹ M. Maurice Jeanneret a présenté une étude historique sur l'Eglise et ses fresques qui sera publiée prochainement dans le *Musée Neuchâtelois*. (Réd.)

inhumés en l'église Guillaume d'Aarberg et sa femme Jeanne de Boffremont, une nouvelle peinture murale occupa tout le chœur, recouvrant la première œuvre.

Or, d'importants fragments de ces décorations apparurent, à la surprise de chacun, tandis qu'en juin 1923 on « déshabillait » l'édifice, en vue de lui rendre, après examen médical, la jeunesse et la santé indispensables à une vie subséquente.

Les matières couvrantes soigneusement grattées, une anxiété s'empara des restaurateurs : les peintures étaient bien délabrées, et, par endroits, totalement détruites. Impossible de les laisser en cet état. Mais, dès lors, valait-il la peine de les restaurer ? Et, ce faisant, n'en altérerait-on pas le caractère ? Enfin, à quel surcroît de dépenses allait-on s'engager ?

L'homme providentiel, on le trouva en la personne du peintre Alfred Blailé, qui reprit ces fresques avec autant de tact que de science. Et le nouvel effort financier nécessaire, les paroissiens d'Engollon, Fenin, Vilars et Saules le firent, soutenus moralement et matériellement par les fidèles de tout le canton et par les amis de l'art et de l'histoire.

De la première fresque, celle du XIV^{me} siècle, réapparaissent deux fragments importants, à gauche deux grands personnages, saint Pierre et un ange, à droite une scène infernale, des damnés jetés dans la gueule enflammée d'un monstre. Le dessin en est plus pur que celui de la fresque qui la recouvrit au XV^{me} siècle, mais celle-ci l'emporte par un riche coloris. Bien que réduit à trois tons naturels seulement, bleu, jaune et rouge, si heureuse en est la distribution qu'il en résulte une harmonie surprenante.

La voûte ogivale peinte en bleu porte un grand Christ de gloire entouré des symboles des évangélistes, du soleil et de la lune. Au-dessous se succèdent, sur deux rangs superposés, des panneaux illustrant la vie du Christ. Il y en eut sans doute vingt à l'origine, courant sur trois murailles. Treize subsistent, neuf sur le mur nord, deux sur le mur est et deux sur le mur sud. Ce sont : 1. la Nativité ; 2. l'Adoration des Mages ; 3. la Présentation au Temple ; 4. le Massacre des Innocents ; 5. (après une lacune) les Noces

de Cana ; 6. (deuxième lacune) la Flagellation ; 7. le Couronnement d'épines ; 8. Portement de Croix ; 9. Crucifixion ; 10. Descente de Croix ; 11. Mise au Tombeau ; 12. Résurrection ; 13. Vierge à l'Enfant (hors série), suivie d'une dernière lacune.

Quant au mur d'ouest, ouvert sur la nef, il ne porte que des anges et une belle et grande figure de sainte Cécile.

Par scrupule historique, les scènes manquantes n'ont pas été refaites ; le restaurateur les a remplacées avec un goût sûr par des panneaux où ne figurent que des éléments décoratifs empruntés au reste de la composition. Ainsi nous est rendue, presque totale, fraîche comme au premier jour, avec tout son caractère de savoureux archaïsme et son allure finement populaire, la décoration prestigieuse du vieux Saint-Pierre d'Engollon.

Le Val-de-Ruz peut à juste titre en être fier, et tous ceux qui aiment le passé et l'art feront — ils font déjà ! — d'Engollon un nouveau lieu de pèlerinage.

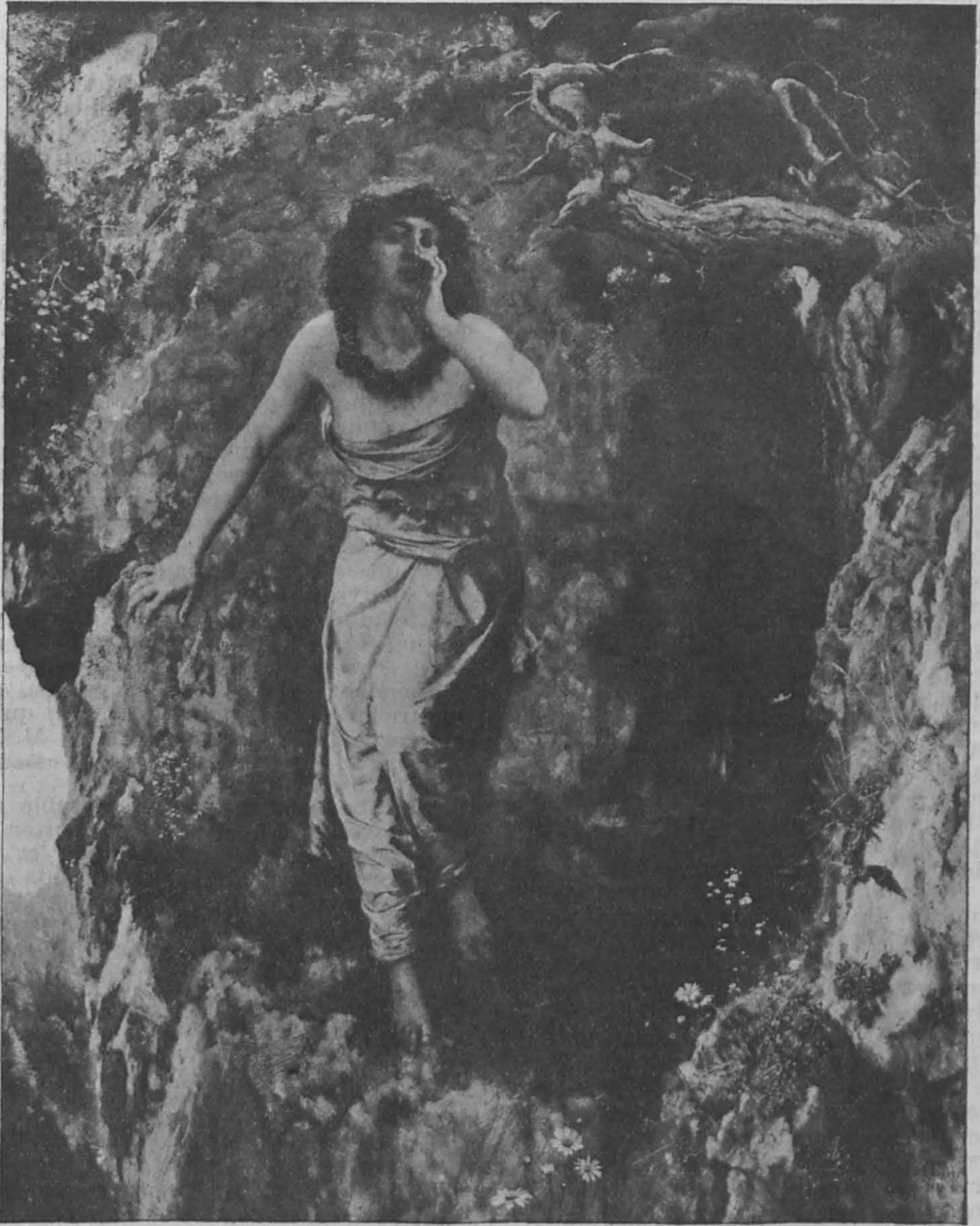
M. J.

Exposition Léo-Paul Robert

(AVEC ILLUSTRATION)

Le canton de Neuchâtel a eu la bonne fortune de voir éclore au XIX^{me} siècle plusieurs dynasties d'artistes chez lesquelles il semble presque naturel que le talent se transmette avec le nom. C'est à l'une d'elles — et non la moins connue — qu'appartenait le peintre L.-P. Robert, dont l'œuvre, presque complète, a été réunie du 11 mai au 30 juin 1924. Il est, en effet, de tradition dans notre pays de rappeler, quand c'est possible, le souvenir des artistes qui lui ont fait honneur en réunissant l'ensemble de leurs travaux, avant qu'ils ne soient dispersés pour toujours, et en permettant au public d'embrasser les phases de leur carrière. Mais, cette fois, il s'y ajoutait un autre sentiment : celui de la reconnaissance envers un homme qui, avec un beau désintéressement, avait doté le Musée de Neuchâtel d'une œuvre magistrale.

C'est pourquoi les autorités de la Ville



(Musée de Berne.)

ÉCHO

(Phot. Eugène Montandon.)

Tableau de Paul Robert.

firent ce qui dépendait d'elles pour que cette manifestation pût avoir lieu, en partie du moins, dans le Musée lui-même à côté des grands panneaux décoratifs, pages maîtresses de l'artiste, et, en même temps, elles demandaient au comité de la Société des amis des arts de Neuchâtel d'organiser et de mener à bien, à ses risques et périls, mais de concert avec la Commission du musée de peinture, cette louable entreprise.

Grâce à l'obligeant concours de musées et de particuliers, 198 peintures à l'huile, dont 96 provenaient de la famille de l'artiste, et qui se divisent assez nettement en deux parties, purent être rassemblées au Musée des Beaux-Arts. Dans une première salle, on groupa les toiles de la première catégorie, où, en général, l'artiste donne librement cours à son riche tempérament de peintre; dans les suivantes, celles où, après une longue crise morale, on voit le contre-coup de cette transformation intérieure, peinture plus austère et plus immatérielle, si l'on peut dire, mais qui perd, hélas! en charme ce qu'elle veut gagner en spiritualité! Elles voisinaient avec des scènes allégoriques qu'affectionnait l'artiste, notamment cette « Humanité souffrante » à laquelle, pendant treize ans, il revint sans cesse¹.

A la Galerie Léopold-Robert, près de 500 dessins et aquarelles, allant de l'adolescence à la vieillesse, occupaient quatre salles. Les premiers croquis montraient déjà ce sens aigu de l'observation, admirablement servi par la mémoire de l'œil et ces qualités bien neuchâteloises, l'amour du fini et la précision, qui caractériseront plus tard son œuvre et trouveront leur plus complète expression dans cette étonnante collection des Passereaux du Jura, à laquelle il travailla toute sa vie. Une cinquième salle était à peu près entièrement occupée par la série des chenilles, faite en collaboration avec son fils cadet. L.-P. Robert se consacra tout entier à ce travail pendant les derniers temps de sa vie et, comme l'observe le critique de « La Suisse », s'il mit tant de ferveur et de soins minutieux à peindre ces larves, c'est sans doute que

¹ La famille de l'artiste vient de faire don à la ville de Neuchâtel de la principale étude de ce tableau.

son âme mystique à travers la chenille entrevoyait déjà le papillon!

L'exposition L.-P. Robert fut inaugurée officiellement le 10 mai.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que le comité de la Société des amis des arts avait accepté la tâche que lui avait confiée la Ville, car on pouvait se demander quel accueil le public ferait à un peintre ayant depuis longtemps renoncé aux expositions publiques, peu représenté dans les musées et dont l'œuvre était souvent discutée dans les milieux artistiques. Mais l'événement prouva que notre président du Conseil communal, M. Perrin, avait vu juste, quand, dans son discours inaugural, il disait que la peinture de L.-P. Robert était éminemment populaire. Plus de seize mille personnes, en effet, si l'on y comprend les élèves des écoles, défilèrent dans les salles d'exposition, et le succès de vente dépassa les prévisions les plus optimistes.

Quant à porter un jugement définitif sur l'œuvre de l'artiste, il faut y renoncer; comme celle de toutes les fortes personnalités, elle sera pendant longtemps tour à tour passionnément admirée ou vilipendée; le recul du temps seul permettra de la mettre au rang vrai qu'elle doit occuper.

M. B.

~~~~~  
**C'est beaucoup.** — Un honorable docteur envoie un de ses commis porter une boîte de pilules à un malade et une caisse contenant six lapins vivants à un de ses amis.

Malheureusement, le commis se trompe et remet la caisse au malade et les pilules à l'ami.

Stupéfaction du patient lorsque, avec les lapins, il reçoit la prescription suivante :

« En avaler deux toutes les demi-heures. »

**L'amorce.** — Cueilli dans le prospectus d'un pédicure :

« L'art du pédicure a progressé comme tous les autres. Les cors, œils-de-perdrix, durillons que j'extirpe ne reparaisent jamais.

« Ce n'est plus la séparation de cors, c'est le divorce ! »



---

## *Fantaisie sur un thème républicain*

---

Dans le canton de Neuchâtel, on qualifie encore volontiers l'époque antérieure à la révolution de 1848 de « Temps où nous étions Prussiens », mais on parle peu — c'est trop vieux ! — du « Temps où nous étions Français », et pourtant Neuchâtel fut rattaché plus longtemps à des princes français qu'au roi de Prusse. Qu'importe, du reste ; l'une et l'autre de ces appellations sont fausses.

Les Neuchâtelois n'ont jamais été ni Français ni Prussiens, surtout pas Prussiens !

Aussi loin que nous remontions dans l'histoire, on constate que le pays de Neuchâtel a toujours été occupé par des Neuchâtelois, c'est-à-dire par un « groupe ethnique » avec des particularités propres. Que ce groupe ait subi des influences étrangères, même bernoises, c'est indéniable ; mais sa surface seule a pu changer, le fond est resté à peu près identique, et les voisins ou exotiques qui sont venus habiter les rives de notre lac ou les combes de nos montagnes se sont assez bien assimilés et sont devenus, parfois dès la première génération, les meilleurs des Neuchâtelois.

Il est donc inexact de dire que les Neuchâtelois sont devenus Prussiens en 1707. Nous allons essayer — et nous réussirons ! — de démontrer que c'est bien plutôt le roi de Prusse qui est devenu Neuchâtelois.

Chacun sait qu'à cette époque, Marie de Nemours étant décédée sans héritiers directs, Neuchâtel dut se choisir un nouveau souverain et protecteur. Il y eut de nombreux prétendants, qui revendiquèrent la possession et les revenus du pays avec l'honneur d'accompagner leurs noms du titre de « Prince de Neuchâtel et de Valangin ». Ce désir leur fit même faire des folies. Ils versèrent de grosses sommes d'argent — des pots de vin ou des gants fourrés, comme on disait alors, — aux personnages influents du pays. Le roi de Prusse qui, vraisemblablement,

en versa le plus et parut remplir les conditions exigées, fut reçu et agréé par les Neuchâtelois, comme de nos jours et moyennant un émolument, — et certaines conditions aussi, — un étranger peut être naturalisé et avoir son mot à dire dans le gouvernement du pays.

Mais il faut bien retenir ceci : Neuchâtel n'a jamais fait partie du « royaume de Prusse ». C'était une propriété particulière du roi de Prusse, devenu, par la sentence de 1707, prince de Neuchâtel. Les revenus que ce dernier tirait de notre pays n'étaient pas versés dans la caisse du royaume, mais dans sa cassette privée.

En même temps qu'on admettait le roi de Prusse à Neuchâtel, la bourgeoisie de Neuchâtel ou de Valangin était encore accordée à des personnages de l'entourage du roi que l'on croyait pouvoir être utiles à notre pays. Non seulement il est intéressant de lire les lettres de remerciements de ces nouveaux Neuchâtelois et de constater la fierté qu'ils montrent à être « de chez nous », mais encore il est touchant de voir — le cas s'est présenté récemment — les descendants de ces puissants d'il y a deux siècles demander la reconnaissance de leur qualité de Neuchâtelois... qu'ils avaient oubliée alors qu'il faisait encore bon en Allemagne !

Tous n'ont pourtant pas oublié qu'ils étaient « de Neuchâtel ». Les plus grands d'entre eux, c'est-à-dire les rois de Prusse, ont obtenu, en 1857, lors de la conclusion du traité de Paris réglant les affaires de Neuchâtel, de pouvoir conserver au moins le titre de « Prince de Neuchâtel et de Valangin », malgré les protestations des Neuchâtelois.

Ce qui démontre bien que, si, d'une part, le pays de Neuchâtel a fait une révolution pour se passer de la protection et des services de la cour de Prusse, d'un autre côté, les rois de Prusse ont tenu, eux, à rester « de Neuchâtel et de Valangin ».

~~~~~

Quatrain du XVI^{me} siècle

Quant je naiquis rien n'appourtay ;
En ce monde, je viens tout nudz.
Ce je n'ay rien quant je mouray.
Je n'auray gagné ne perduz.

L'HORLOGERIE SUISSE EN 1923

Cette année, certes, fut meilleure que la précédente ; en tous cas au point de vue de la production. Le chômage diminua dans une proportion réjouissante. Le gros point noir est toujours le bénéfice final, pas du tout en rapport avec les nombreux frais incombant aux fabricants. La concurrence est acharnée et la solidarité entre producteurs inopérante, aussi chacun soupire après une stabilisation réelle des prix, permettant de vendre avec un bénéfice raisonnable. Une fédération horlogère s'est créée cette année, groupant toutes les différentes parties ou corporations exécutant la montre proprement dite. Réussira-t-elle à imposer vraiment à ses adhérents, pour le plus grand bien de l'industrie horlogère, ses règlements draconiens ? Nous demeurons sceptiques, pour bien des raisons que nous ne pouvons développer ici. Il faudrait, entre ces différents organes, une véritable bonne foi. Les principes relâchés d'après-guerre, le « chacun pour soi » si commode à appliquer au détriment du concurrent, règnent toujours dans une large mesure, non seulement chez nous, mais un peu partout dans le monde. Aussi longtemps que les changes étrangers ne seront pas stabilisés, la confiance et la sécurité resteront précaires et la lutte entre fabricants sera acharnée et toujours au détriment des prix. Beaucoup disent : « Il faut vivre avant de penser à gagner. » Avec des principes pareils, on ne va pas loin.

Les subsides de change, créés par la Confédération suisse, ont cessé d'être appliqués à notre industrie, vu l'amélioration des affaires. Ces subsides furent-ils un bien pour le pays horloger ? Beaucoup prétendent que ce fut surtout l'étranger qui en bénéficia au détriment des producteurs. Il est difficile de se prononcer. Nous croyons cependant que ces subsides permirent l'écoulement de bien des montres dans les pays à changes dépréciés. En tous cas, un grand nombre d'ouvriers purent être employés par ce moyen.

La statistique officielle de l'année 1923 donne les chiffres suivants pour l'exportation : 14,367,579 pièces diverses pour une valeur totale de 216,552,000 francs. Il y a une augmentation de 4,214,735 pièces et de 36,816,000 fr. sur 1922. L'amélioration est donc sensible.

Le tremblement de terre du Japon a détruit quantité de stocks appartenant à nos importateurs dans ce pays. Il en est résulté une forte demande pour l'article bon marché, au détriment de la montre chère ; ce qui est naturel après un cataclysme pareil. Personne ne sait encore le pour cent que les compagnies d'assurances japonaises proposeront aux sinistrés, concernant les stocks assurés. Le désastre est d'une telle envergure que l'on se demande avec anxiété si les dites compagnies pourront financièrement faire honneur à leurs engagements, même dans une faible proportion.

La mode est toujours à la pièce de forme rectangulaire et ovale pour la montre de dame, surtout aux Etats-Unis. L'ancienne forme ronde a une forte demande dans l'article courant et bon marché. La montre de poche pour homme reprend un peu dans tous les pays, quoique le bracelet-montre pour homme soit demandé à nouveau dans une large mesure. La grandeur 13 lignes, pour la bonne qualité, a fait place à la 12 lignes, voire la 11 lignes. La caractéristique actuelle de la mode est une demande de plus en plus forte pour des grandeurs de plus en plus petites pour la montre de dame, et une épaisseur de plus en plus mince pour la montre d'homme. Les yeux de nos horlogers sont à une rude épreuve ! Hélas ! ce ne sont pas eux qui commandent, mais la Mode fantasque, exigeant du « petit » et du « plat », comme on dit dans le métier. G.

Parmi les heureuses saillies de Duclos, on cite celle-ci : « Un tel est un sot ; c'est moi qui le dis et lui qui le prouve ».

Duclos disait énergiquement d'un homme endurci aux affronts : « On lui crache au visage, on le lui essuye avec les pieds et il remercie ».

Les femmes du Crêt Vaillant¹



Les fem - mes du Crêt Vail - lant Vi - vo - tent en tra - vail - lant,



Tra - vail - lent en vi - vo - tant; Et n'ont plus un sou vail - lant.

Au vieux temps des hobereaux,
Elles dressaient les taureaux
Que leurs époux maquignons
Envoyaient aux Bourguignons !

Une illustre Marianne
Escomptant de gros bonis
Se fit d'humble paysanne
Charmeresse de mounis !

Dans les arènes de France,
De Nîmes ou d'Avignon,
On tirait la révérence
Au noir taureau montagnon !

Aujourd'hui, tout périlite,
Et la légende s'effrite.
Les taureaux ont leurs tracas :
Ils sont dans les syndicats !

Les syndicats d'élevage
En font un vil esclavage.
Adieu, mon beau Moléson,
Voici la sombre prison !

Fleur de l'alpe qui vous grise
Et qu'on rumine à sa guise...
De Gruyère, adieu le ciel ;
Foin du trèfle artificiel !

De nos jours, ah ! quel guignon !
Crêtvaillante femmelette
Vous attrape la grelette
Rien qu'à voir... un taurillon !

Fille de souche héroïque,
Au sifflet, entre en fabrique,
Et, parquée en un enclos,
Péclote... avec ses péclots !

¹ Chantée par l'auteur, M. E. Robert, à la Fête d'Histoire aux Brenets, le 30 août 1924.

Deux garçons (10 et 12 ans) sont en discussion sur l'au-delà.

— Ça se peut qu'il y ait quelque chose après la mort...

— Bien sûr, conclut l'autre, il y a l'incinération !

Une employée à son patron qui rentre au bureau :

— Quelqu'un a voulu vous téléphoner pendant votre absence.

— Quel est cet animal ?

— J'ai cru reconnaître la voix de votre père...

Réflexion d'un guet de nuit :

— Je ne m'explique pas pourquoi, malgré le vent et la pluie, la nuit reste si sombre. Elle devrait s'éclaircir : le vent l'aère et la pluie la lave !

Un Gascon, traité d'une manière un peu légère à la porte d'un spectacle, disait à celui qui l'insultait :

— Vous plaisantez, je crois.

— Non, Monsieur, je ne plaisante point.

— A la bonne heure, car je n'aime pas ces plaisanteries-là !

La voiture de côté

(AVEC ILLUSTRATIONS)

(Cette nouvelle a obtenu un 3^e prix « ex-æquo » au Concours du « Messenger boiteux » de l'an dernier. Il n'a pas été délivré de 1^{er} prix.)

« C'est qu'on ne peut pas refuser..., la Louise y tient..., la femme y tient..., c'est un parti inespéré ; manifestement, ils nous font des avances... »

Ainsi, monologuant, Justin Challandes, de Fontaines, se gratta l'occiput d'un index énervé et partit à la recherche de son épouse pour lui raconter l'affaire. Le visage de M^{me} Challandes s'épanouit de vanité satisfaite à l'ouïe de la nouvelle : « Louise invitée à la soirée des Tissot, à Valangin !... » Cela signifiait, pour qui connaissait les circonstances : « Le fils Tissot en veut sérieusement à notre



Jusqu'à Landeyeux, tout alla bien.

(Dessin de l'auteur.)

Louise, les fortunes sont inégales, les Tissot passent là-dessus », etc. Et M^{me} Justin se voyait déjà, à la sortie du culte, disant négligemment à M^{me} Challandes (la Souris), sa belle-sœur, et à M^{me} Challandes (la Bobinette), sa cousine, plus fière que son coq du florissant fumier de sa ferme :

« Eh ! à propos, Louise est invitée à la soirée des Tissot. » Même elle ajouterait : « Mon mari ne sait pas encore s'il veut lui permettre d'y aller. »

Il faut savoir que la soirée chez les Tissot était, de ce temps-là, l'événement mondain de la saison au Val-de-Ruz, qui ne connaissait pas encore le serpent noir du « Jura neuchâtelois » se faufilant, entre les sapins, sur le flanc de la montagne. Une fois par année, les Tissot, qui avaient sept filles et quatre fils à marier, invitaient la jeunesse dorée du beau vallon à venir s'amuser à Valangin. On soupait longuement dès 7 heures et le repas s'agrémentait de productions de toutes sortes jusque vers les minuit. A cette heure fabuleuse, les pères arrivaient avec char et cheval et la jeunesse rentrait chez elle le cœur battant. Que d'idylles s'ébauchèrent à la soirée des Tissot !... Ah ! les gars du Val-de-Ruz n'allaient pas alors chercher femme par delà Chuffort !...

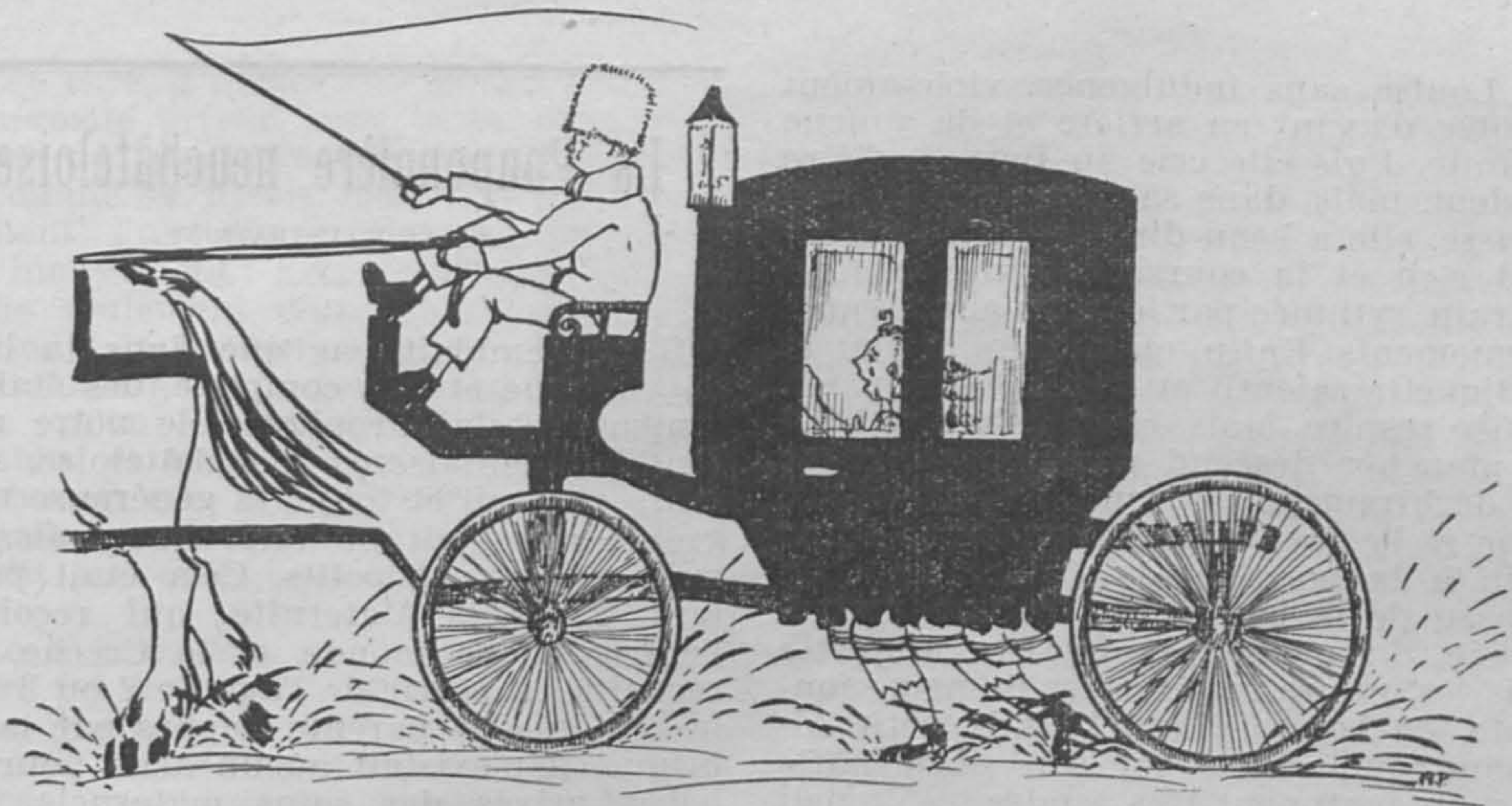
Cependant, dès qu'on parlait de l'invitation, Justin Challandes se grattait à nouveau l'occiput du même index énervé :

« Comment Louise, dans ses plus beaux atours, avec ses bas blancs et ses jolis souliers neufs, pataugerait-elle dans ce « broillon » de neige de Fontaines à Valangin ? Jusqu'à Landeyeux, passe encore, mais sur le chemin de la Borcarderie, un bout à plat entre un mur et un ruisseau, abrité du vent qui sèche et du soleil qui pompe ! »

Il faut l'avoir suivi, fin avril, ce chemin, pour savoir ce que fondrière veut dire !

— Hé, dites-vous, et sa voiture ?

Malin ! le père Challandes n'en avait plus ! Il y avait belle lurette qu'il avait remis son bien avec bétail, champs, cheval et le reste. Et emprunter l'attelage de son frère Auguste ?... Ils n'étaient pas tant bien ensemble... Et celui d'Henri Berthoud ?... Ça crée bien des obligations...



La voyageuse, emprisonnée, trottine dans quinze centimètres de neige fondante, de boue collante !

(Dessin de l'auteur.)

Mais, qu'avait-il fait de n'y pas songer ?

David Cuche lui prêterait bien sa voiture de côté pour un soir, et même son petit Allemand pour conduire la Biquette qui connaît le chemin par cœur.

A l'heure voulue, donc, tout fut prêt. M^{me} Justin habilla sa fille qui s'énerma jusqu'à en être délicieusement rose. Le père Challandes surveillait l'attelage posé au bord de la route, et la Souris, dans la maison voisine, tira bien avant la nuit ses rideaux pour guigner par la fente. Qui n'a pas connu la voiture de David Cuche ne peut guère s'en faire une idée. C'était une voiture de côté, tendue à l'intérieur d'un drap vert mousse, posée sur des ressorts fatigués et grinçants; il ne fallait rien brusquer dans le maniement du vétuste véhicule, crainte de le voir tomber en poussière. Chaque fois qu'on le sortait, David Cuche l'examinait et disait :

— Il veut encore aller cette fois, mais la prochaine... doucement, garçon !

Or, cette fois, le garçon était un petit Bernois qui avait certainement un ancêtre commun avec les ours de sa capitale, tant par la chevelure qu'il portait drue que par l'humeur qu'il avait bourrue. A 6 heures et demie, il grimpait sur son siège d'un geste pesant qui fit craquer la guimbarde.

— Doucement, garçon, répéta David Cuche.

M^{me} Justin installa sa fille, tapota une dernière fois ses jupons, lui fit quelque ultime recommandation et, « clac ! », M. Justin ferma la portière. Dans un grelottement de ferraille, la voiture de côté s'ébranla. Le village fut vide. La Souris releva ses rideaux. M^{me} Challandes rentra chez elle, présente de corps, absente d'esprit, elle vivait à Valangin, l'avenir lui souriait.

Jusqu'à Landeyeux, tout alla bien. On n'allait pas vite, il avait neigé, plu, reneigé, replu. Les roues s'enfonçaient dans quinze centimètres de quelque chose de mou et d'humide qui giclait tout autour des sabots du cheval. Le petit Allemand somnolait, Louise rêvait de ce beau garçon de Léon Tissot : « Qu'avait-il fait de songer à elle, tellement moins riche ? »

Et Louise tâtait sa jolie robe, sa coiffure, tapait l'un contre l'autre ses beaux souliers neufs, elle évoquait son propre minois, car elle se savait jolie, la coquine, et, dans son cœur, montait une petite chanson :

« Je vaux bien ça, je vaux bien ça ! »

Bing ! bong !

« Se lancer pareillement en bas le crêt de Landeyeux avec des chemins qui glissent, il est fou, cet Allemand ! », s'excla-

ma Louise sans indulgence, violemment cahotée d'avant en arrière et de gauche à droite. Puis elle crie au Bernois d'être prudent, mais, dans sa cage de drap vert mousse, elle a beau dire, le « Köbi » n'entend rien et la course continue à fond de train, rythmée par les plus angoissants craquements. Enfin, on est sur le plat et la Biquette ralentit et trotte gentiment. Louise respire. Mais, ciel ! qu'arrive-t-il ? Le plancher descend peu à peu... crac : un déchirement, le fond de la voiture lâche et la voyageuse, cramponnée d'une main à la portière, de l'autre au drap moussu de la banquette, trotte, emprisonnée, du même pas que la Biquette dans les quinze centimètres de neige fondante, de boue collante ! Et le petit Allemand, impassible sur son siège, siffle avec un sentiment très tendre : « Vreneli am Thunersee ». Louise eut beau crier, menacer, injurier, pleurer, le petit Bernois continua de conduire son cheval au trot, sans sourciller, jusque devant chez les Tissot...

Là, le grand Léon lui-même ouvrit la portière et découvrit sa bonne amie, je vous laisse penser dans quel état... pleurant, exténuée, crottée, mouillée, chiffonnée, décoiffée, dépurante, refusant obstinément de sortir de sa cage, suppliant seulement qu'on la hisse sur la banquette restée intacte afin d'être ramenée en hâte à la maison. Ce qui fut fait.

Mais cette histoire, que la Souris et la Bobinette surent le soir même, qu'elles embellirent et répandirent dès l'aube du lendemain, n'empêcha pas Louise chez Justin d'épouser, deux ans plus tard, Léon Tissot et d'avoir de lui toute une belle série de petits Tissot, dont de nombreux descendants se racontent encore aujourd'hui l'aventure en riant.

Alice PEILLON, Peseux.

Rivarol disait en parlant de la maladresse d'une dame : « Elle a les deux bras gauches ».

Pensée d'une vache regardant des promeneurs traverser son pré :

— Je me demande ce qu'ils diraient, ces gens, si je mettais aussi les pieds dans leur plat !

La Pouponnière neuchâteloise

(AVEC ILLUSTRATION)

Il ne semblait pas que dans la liste, déjà longue et très complète, des établissements philanthropiques de notre canton, la Bienfaisance neuchâteloise, toujours en éveil et toujours généreuse malgré la crise, ait pu faire une omission, oublier les tout petits. Cela était pourtant. Entre la Maternité, qui reçoit à l'entrée en ce monde, et la Crèche, qui recueille, à partir de l'âge de 2 ou 3 ans, les enfants de parents happés par la fabrique, il n'existait aucun asile pour les bébés privés des soins maternels. Peu importe que l'abandon de ces petits soit causé par immoralité, misère, inexpérience, maladie ou mort de leur mère : il y a un sauvetage à opérer !

Jusqu'ici, ces enfants en détresse échouaient dans les bureaux de bienfaisance, qui n'arrivaient qu'à grand-peine à leur procurer un foyer, c'est-à-dire à les placer chez des particuliers, moyennant le paiement d'une pension assez élevée, frisant souvent la spéculation. On vit des milieux où l'honnêteté et l'amour accordaient à l'enfant d'autrui les soins judicieux et dignes d'une mère, mais on trouva aussi des foyers, manquant de chaleur et d'affection, vraie exploitation commerciale de nouveaux-nés, où le seul souci consistait à toucher le prix d'une pension péniblement économisé par une mère abandonnée...

Rien d'étonnant que des cœurs se soient émus et que, sous les auspices de la Société cantonale du costume neuchâtelois, un comité provisoire ait fait délier les cordons des bourses et courir les aiguilles et ait suscité des dons en nature et des bonnes volontés pour créer la Pouponnière neuchâteloise. Elle répondait au vœu souvent exprimé par les commissions d'hôpitaux, le monde médical et nos autorités, de voir enfin se créer un foyer où les tout petits recevraient ce premier capital de santé indispensable à toute existence humaine.

Aujourd'hui, la Pouponnière neuchâteloise est une réalité, réalité issue —

chose rare, à imiter ! — de la générosité privée, sans le secours des pouvoirs publics.

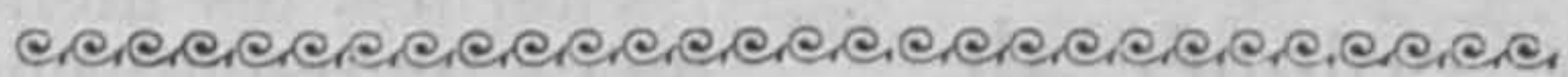
Comme le disait malicieusement l'un des initiateurs du mouvement : « Après neuf mois seulement d'un travail fécond », la Pouponnière neuchâteloise a vu le jour. C'est dire qu'on fit les bouchées doubles et que les personnes dévouées qui se mirent en tête de faire bien et vite réussirent au delà de toute attente.

Le 10 juin 1923, la Pouponnière fut inaugurée, aux Brenets, par une fête charmante où l'on vit beaucoup de costumes neuchâtelois. Jamais, comme en ce jour-là, on n'eut l'impression que, sous ce costume rénové, apparaissaient dans ce qu'elles ont de plus noble, de plus élevé et de plus pur, la Mère neuchâteloise, courbée sur un berceau, la Femme neuchâteloise, penchée sur les misères humaines !

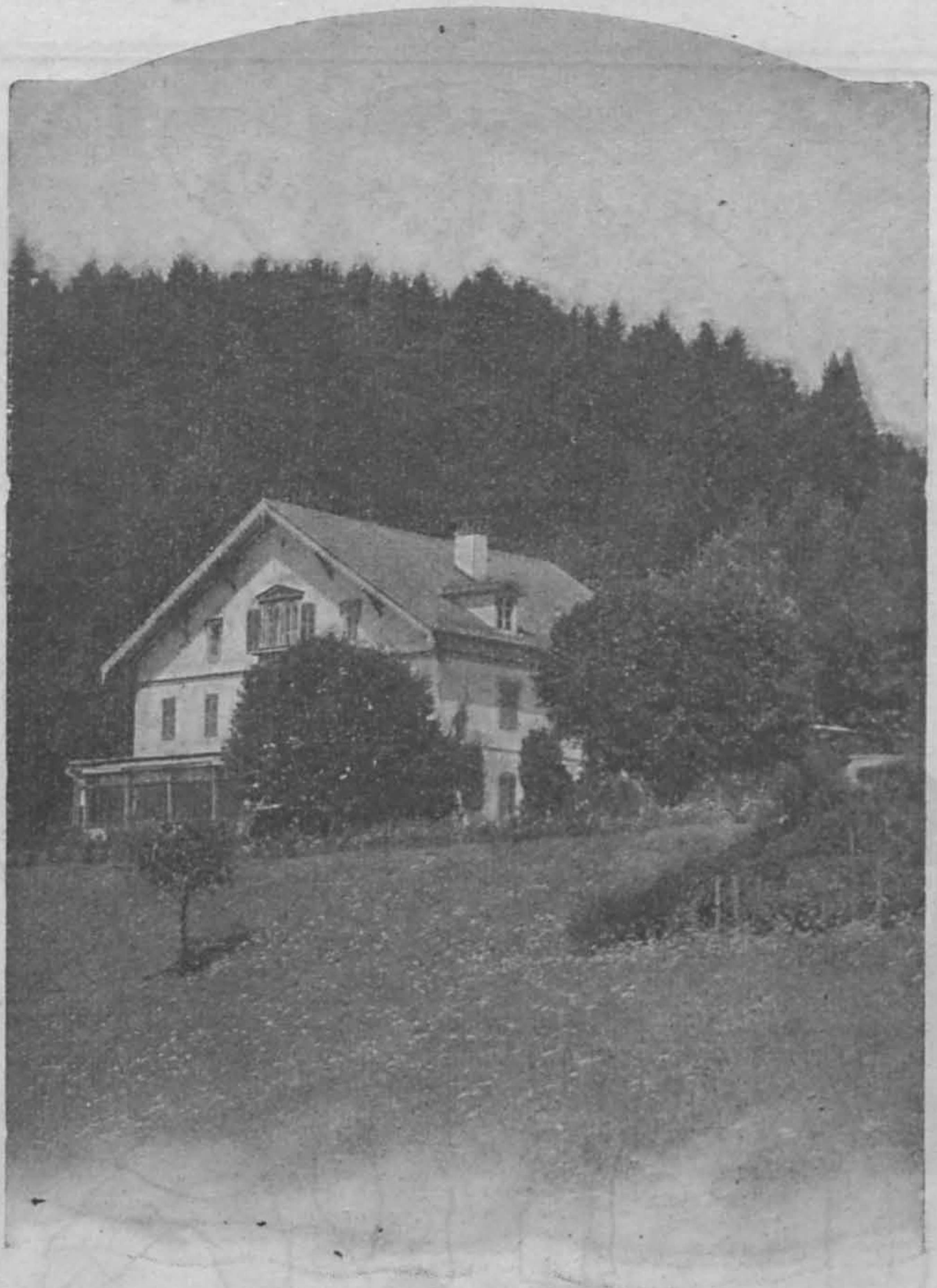
Sous le patronage de nombreuses associations, la Pouponnière a pu être installée dans la magnifique propriété Jurgensen, au Châtelard, immédiatement au-dessus du riant village des Brenets. L'immeuble, acheté à des conditions très favorables, se prête admirablement au but poursuivi et pourra contenir une cinquantaine de bébés.

L'organisation de la Pouponnière comprend un comité cantonal, un comité directeur avec siège à La Chaux-de-Fonds, des associations régionales et locales, le tout groupant déjà près de 2000 membres protecteurs.

Car il s'agit d'assurer à ce nouveau poupon, né de la compassion neuchâteloise, une existence aussi heureuse que celle qu'on désire préparer aux petits pensionnaires du Châtelard.



Celui qui s'appauvrit devient mauvais.



La Pouponnière neuchâteloise, au Châtelard, sur les Brenets.

A l'école.

La maîtresse vient d'apprendre à ses petites élèves à lever modestement un doigt en portant la main à hauteur de l'oreille lorsqu'un besoin urgent se fait sentir.

Arrive un inspecteur. La classe est un peu bruyante. A deux reprises déjà, le représentant des autorités scolaires a dû lever le doigt pour obtenir du silence, lorsqu'une écolière, toute naïve, de s'écrier :

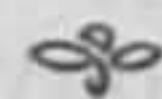
— M'selle, ce m'sieu voudrait sortir, il a déjà levé la main deux fois !



(Dessins de M. Paul Wust, inspirés de J. Mc. Cutcheon dans la « Chicago Tribune ».)

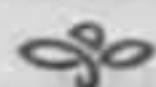
Pourquoi vous laisser épater parce qu'un grand homme vous a donné une poignée de mains accompagnée de quelques mots...

Des trésors



Nous ne pouvons pas connaître qui nous voudrions ; et ceux que nous connaissons, nous ne pouvons pas les avoir à côté de nous, quand nous aurions le plus besoin d'eux... Nous pouvons, par une bonne fortune, entrevoir un grand poète et entendre le son de sa voix, ou poser une question à un homme de science qui nous répondra aimablement. Nous pouvons usurper dix minutes d'entretien dans le cabinet d'un Ministre et obtenir des réponses pires que le silence, étant trompeuses, ou attraper une ou deux fois dans notre vie le privilège de jeter un bouquet sur le chemin d'une princesse ou d'arrêter le regard bienveillant d'une reine. Et pourtant, ces hasards fugitifs, nous les convoitons ; nous dépensons nos années, nos passions et nos facultés à la poursuite d'un peu moins que cela, tandis que, durant ce temps, il y a une société qui nous est continuellement ouverte, de gens qui nous parleraient aussi longtemps que nous le souhaiterions, quels que soient notre rang et notre métier ; nous parleraient dans les termes les meilleurs qu'ils puissent choisir, et des choses les plus proches de leur cœur.

des Rois



Et cette société, parce qu'elle est si nombreuse et si douce et que nous pouvons la faire attendre près de nous toute une journée (rois et hommes d'Etat attendant patiemment non pour accorder une audience, mais pour l'obtenir) dans ces antichambres étroites et simplement meublées, les rayons de nos bibliothèques, nous ne tenons aucun compte d'elle; peut-être dans toute la journée n'écou-tons-nous jamais un seul mot de ce qu'elle aurait à nous dire!...

Un livre est essentiellement une chose non parlée, mais écrite, et écrite dans un but non de simple communication, mais de permanence... L'auteur a quelque chose à dire dont il perçoit la vérité ou la beauté secourable. Autant qu'il sache, personne ne l'a encore dit; autant qu'il sache, personne d'autre ne peut le dire. Il est obligé à le dire, clairement et mélodieusement s'il le peut, clairement en tous cas. Dans l'ensemble de sa vie, il sent que ceci est la chose, ou le groupe de choses, qui est réel pour lui; ceci est le fragment de connaissance véritable ou vision, que sa part de la lumière du soleil, son lot sur la terre, lui ont permis de saisir. Il



... quand vous pouvez, par la « Bibliothèque pour tous », être mis en présence des plus grands hommes de tous les temps et jouir des heures durant de leurs pensées les plus belles?

voudrait le fixer pour toujours, le graver sur le rocher s'il le pouvait, en disant : « Ceci est le meilleur de moi ; ceci, si quelque chose de moi l'est, est digne de votre souvenir. » Ceci est son écrit, c'est dans sa petite capacité d'homme et, quel que soit le degré d'inspiration véritable qui est en lui, son inscription ou écriture. Ceci est un « Livre ».

John RUSKIN.

(« Sésame et les Lys », trad. Proust.)

* * *

La « Bibliothèque pour tous » (fondation suisse) envoie ses caisses de 20 à 100 volumes partout et à tout le monde : commissions scolaires, sociétés et groupements divers. Elle met à disposition des ouvrages littéraires et techniques pour les loisirs et pour l'étude. Demandez le catalogue et les conditions de prêt au « Dépôt régional de la Bibliothèque pour tous » : à Lausanne pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève ; à Berne pour le Jura bernois.

CHRONIQUE VITICOLE

La récolte de 1923, qui paraissait si compromise par le printemps froid et pluvieux, fut abondante grâce à un été chaud et sec. Pas ou très peu de mildiou, et, en petit nombre, les vers de la cochyliis. Puis, quelques journées de pluie, en septembre, eurent comme effet de faire grossir le raisin au moment de la véraison.

Les vendanges commencèrent vers le 10 octobre. Si, d'une manière générale, on fit moins de gerles à l'ouvrier que l'année précédente, la récolte de 1923 laisse le souvenir d'une bonne année.

La gerle de blanc se vendit de 65 à 70 francs, suivant les endroits, et celle de rouge de 80 à 90 francs, et même plus ; la région de Saint-Blaise à Neuchâtel faisant le maximum, tandis qu'ailleurs c'était meilleur marché.

La qualité de la vendange, blanche surtout, s'est ressentie des pluies arrivées peut-être un peu tard avant la maturité, spécialement dans les vignes à

forte production ; certaines d'entre elles ont donné jusqu'à 8 et 9 gerles par ouvrier. Le moût, moins riche en sucre qu'on était en droit de s'y attendre en voyant le raisin si beau, donna néanmoins un bon vin, peu acide et agréable à boire, vendu ce printemps à des prix légèrement supérieurs à ceux de 1922.

Le vin rouge est meilleur que celui de l'année précédente ; il est plus complet et méritera de vieillir en bouteille.

Il est impossible, dans une chronique faite en juillet, de dire ce que seront les vendanges prochaines. La sortie du raisin a été moyenne et les vers de la première génération de la cochyliis en ont bien détruit. A ce sujet, il est question, paraît-il, de rendre obligatoire la lutte contre cet insecte, qui, certaines années, est un vrai fléau. Espérons qu'on trouvera un moyen pour le combattre moins coûteux que le pyrètre et plus efficace que la nicotine.

Le mildiou semble être plus virulent qu'il n'a été depuis plusieurs années. Il faut reconnaître qu'on lutte mieux que ci-devant contre ce champignon ; les traitements cupriques sont faits plus soigneusement et plus fréquemment. Malgré cela, certains vigneron, se basant sur l'absence presque complète de mildiou durant ces dernières années, ont sulfaté trop tard, alors que le mal était déjà là et leurs vignes ont été des foyers de contamination pour leurs voisines.

Il y a des parchets plus sujets au mildiou que d'autres ; la question du cépage joue aussi un rôle et bien d'autres facteurs entrent encore en cause. Mais, ce qu'on ne pourra jamais assez répéter, c'est que les traitements cupriques ne sont que préventifs, ils ne sont pas curatifs.

Malgré tous ces déficits, il y a encore de belles vignes où le raisin s'est bien développé ces dernières semaines.

Serons-nous épargnés par la grêle, par le mildiou, sous forme de rot brun attaquant les grains séparément, par la seconde génération de la cochyliis, qui produit la pourriture, enfin, aurons-nous un temps favorable à une bonne maturité ? Voilà tout autant de points d'interrogation auxquels on ne peut répondre, mais d'où dépendra la récolte de 1924.

31 juillet 1924.

Singulier rôle d'un jeu de cartes

Un soldat nommé Richard, du régiment d'Epptingen, était avec sa compagnie, dans l'église de Galoux, en Corse, pour entendre le service divin. Au lieu de prendre un livre de piété, comme c'est l'usage, il tira de sa poche un jeu de cartes qu'il élargit devant lui avec la même attention que si ce fût un livre de prière. Le sergent de la compagnie, qui était près de lui, ne tarda pas de le prier de mettre ses cartes dans sa poche en représentant le scandale et l'indécence d'une pareille conduite. Richard écouta tranquillement la morale du sergent sans lui répondre un seul mot et sans détourner les yeux de son jeu de cartes. Le service divin étant fini, le sergent conduisit Richard au major et l'accusa d'avoir causé du scandale à l'église.

— Eh bien, dit le major à Richard, tu ne peux rien alléguer pour ta justification ; attends-toi d'être puni sévèrement.

— Je ne manque pas de bonnes raisons, dit Richard au major ; daignez seulement m'écouter.

— Je t'écoute, dit le major, explique-toi.

— J'aurai l'honneur de vous dire que je suis un pauvre diable qui ne reçoit que 5 sols par jour. Vous conviendrez, Monsieur, que cette modique somme n'est pas suffisante pour acheter une Bible ou autre livre de dévotion.

Richard tira ensuite son jeu de cartes de sa poche et le présenta au major en disant :

— Un as me rappelle Dieu, créateur de toutes choses. « Deux » me rappelle les deux premières personnes que Dieu créa, savoir Adam et Eve, sa femme. Un « trois » me rappelle Dieu le Père, Jésus-Christ son fils et le Saint-Esprit. Un « quatre » me rappelle les quatre Evangiles, savoir de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. Un « cinq » me rappelle les cinq vierges dont les lampes étaient allumées ; elles étaient dix, mais les cinq autres se nommaient folles, elles n'entrèrent pas dans la salle de l'Epoux, comme vous le savez. Un « six » me rappelle que Dieu créa le monde en six jours. Un « sept » me rappelle avec plaisir que Dieu

se reposa le septième jour de son ouvrage et qu'à son imitation, nous devons aussi nous reposer, l'adorer et le prier. Un « huit » me rappelle les huit personnages justes échappés du déluge, savoir Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes. Un « neuf » me rappelle la bonté de Dieu qui fait que tous les hommes passent neuf mois dans le sein de leur mère, les riches comme les pauvres ; c'est le respect que nous devons aux femmes. Un « dix » me rappelle les dix commandements de Dieu.

Quand Richard eut parcouru toutes les basses cartes, il prit un valet, le traita de coquin, de fripon, de gueux, et le mit de côté. Il prit ensuite une dame ou une reine du jeu, et dit qu'elle lui rappelait la reine de Sébath (Saba) qui vint des extrémités de la terre pour adorer la sagesse de Salomon. Ayant pris un roi :

— Ce roi, dit-il, me fait rappeler que je dois obéir et servir mon roi avec fidélité. Les douze cartes figurées me représentent les douze apôtres, aussi bien que les douze mois de l'année. En comptant les cartes, j'en trouve 52, qui me font connaître les 52 semaines de l'année ; en comptant les points indifféremment, j'en trouve 365, qui font les jours de l'année.

Le major dit à Richard :

— Tu ne me dis rien de ce valet que tu as mis de côté.

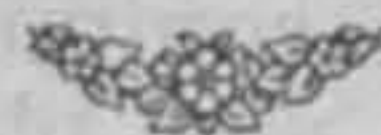
— Je veux également vous expliquer cette carte, si vous me promettez de ne pas vous fâcher.

— Je te le promets, dit le major ; parle sans crainte.

— Le valet, dit Richard, que je traite de coquin, est en effet le plus grand coquin que je connaisse, c'est ce jeanfoutre de sergent qui vient de m'accuser devant vous.

Ainsi, ajouta Richard, le jeu de cartes me sert de Bible, de livre de piété, d'almanach et d'amusement.

Le major, charmé de l'esprit de Richard, lui mit dans la main deux louis doubles en lui disant que beaucoup de gens instruits auraient passé leur vie à feuilleter un jeu de cartes sans pouvoir donner une explication aussi juste et aussi ingénieuse que celle du soldat de Corse.



Pierre-Louis Guinand l'opticien

La Société des sciences naturelles, à La Chaux-de-Fonds, le 12 février, et la Société d'histoire et d'archéologie, aux Brenets, le 30 août 1924, ont commémoré le centenaire de la mort d'un autodidacte de génie : Pierre-Louis Guinand, l'opticien.

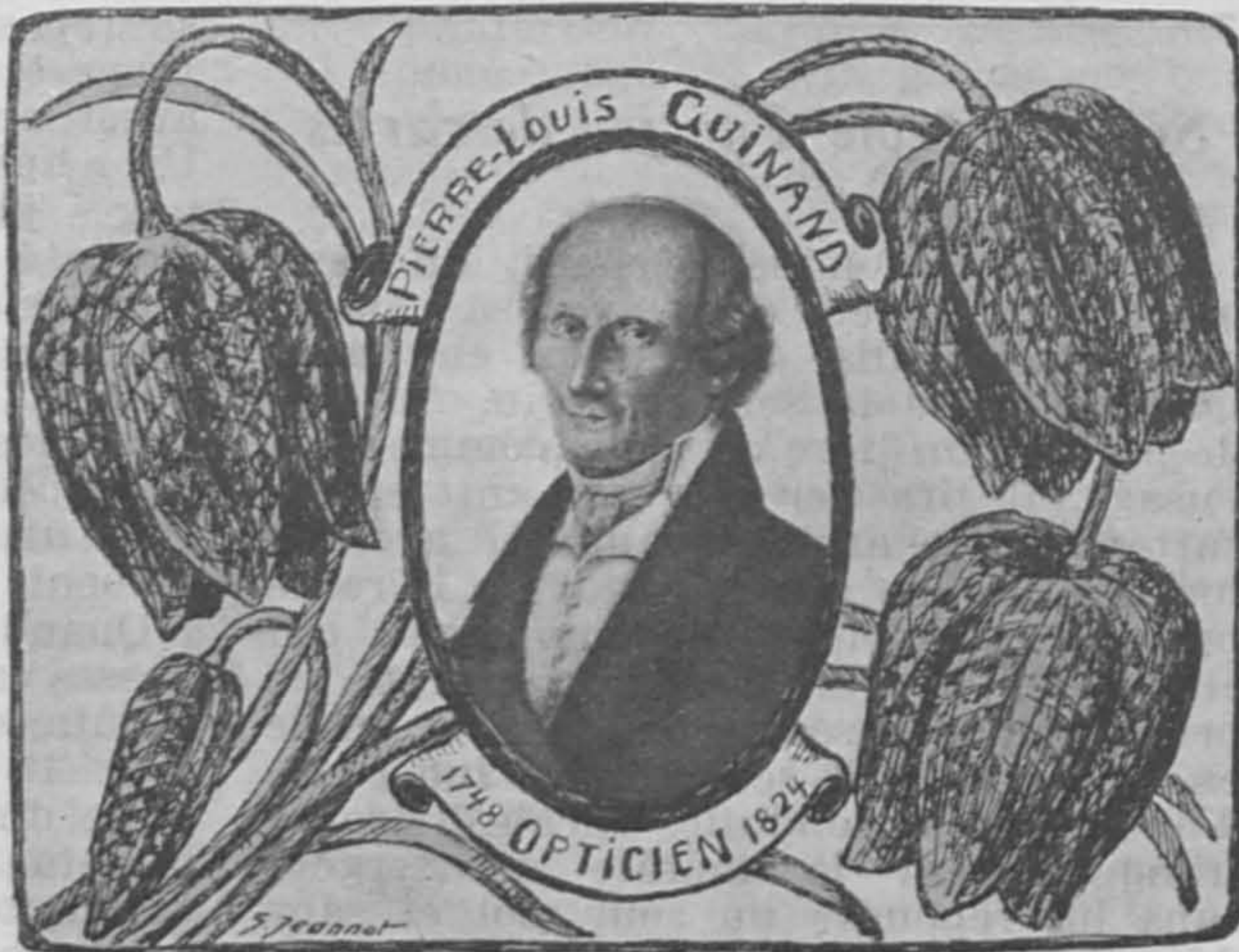
Né à la Corbatière et baptisé au Locle en 1748, mort aux Brenets le 13 février 1824, Pierre-Louis Guinand fut tour à tour, et parfois en même temps, ébéniste, fabricant de cabinets de pendules, fondeur de métaux, monteur de boîtes, fabricant de timbres pour répétitions, verrier et opticien.

C'est en exerçant ces deux dernières professions qu'il s'est rendu célèbre. Il parvint, à force de recherches, de persévérance et de travail, à produire des disques de flint-glass pour télescopes d'une grandeur et d'une pureté encore inconnues jusqu'alors, ouvrant ainsi des horizons nouveaux à l'astronomie.

C'est aux Brenets, sa commune d'origine, que se déroula sa carrière, à l'exception d'un séjour de neuf ans en Bavière.

Quand on sait que P.-L. Guinand n'avait pas reçu d'instruction — la lecture et l'écriture étaient pour lui un exercice difficile, — qu'il eut de nombreux déboires de famille — il fut marié quatre fois, veuf, divorcé et père d'enfants de trois lits différents, — qu'il connut l'adversité et la misère, et que, malgré toutes ces circonstances désavantageuses, il poursuivit ses expériences et ses travaux, on ne peut s'empêcher d'être en admiration devant ses découvertes et les résultats qu'il en a obtenus.

Aussi, en rappelant la vie et l'œuvre de ce génial et modeste ouvrier, les sociétés savantes de chez nous et de l'étranger, ainsi que la commune des Brenets, qui a fait poser une plaque commémo-



(Dessin de Mme Sarah Jeannot.)

rative sur la tour de la vieille église, ont-elles rendu un hommage mérité à l'une de nos pures gloires neuchâtelaises.

Cet hommage posthume n'est pas la réparation d'un oubli, car P.-L. Guinand avait déjà, plus de trente ans avant sa mort, attiré l'attention sur lui. Sa réputation d'inventeur ne fit que s'accroître. Le gouvernement, d'une part, qui cherchait à développer l'industrie des instruments d'optique dans notre canton, les grands opticiens d'Allemagne, de France et d'Angleterre, à la recherche de bon flint-glass, et des savants de tous pays avec lesquels il était en correspondance par son ami et protecteur le pasteur Reynier, des Planchettes, s'intéressaient à ses travaux et l'encourageaient.

Après sa mort, cette belle et lucrative industrie fut d'abord exploitée par des membres de sa famille ; mais les procédés furent bientôt vendus à l'étranger, et c'est dans les usines de France et d'Angleterre que l'on peut voir encore aujourd'hui l'opération du brassage du verre en fusion, qui porte le nom de « guinandage », dont la découverte est due au verrier et opticien des Brenets.

Un astronome, en 1837, parlait du « célèbre Guinand, de sa ferme volonté et de sa persévérance opiniâtre ». C'est bien, en effet, ce qui le caractérisa le plus et ce qui lui fit découvrir « les vrais procédés

pour obtenir le verre propre à l'optique ».

Quant à l'honneur d'avoir trouvé ces procédés, « il ne peut plus, répétons-nous avec le pasteur Reynier, être enlevé à la mémoire de M. Guinand ! »

Cinquantenaire de l'Eglise indépendante

L'Eglise indépendante neuchâteloise a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation les 6 et 7 novembre 1923. Les solennités du jubilé débutèrent par un culte commémoratif à la Collégiale, présidé par M. le pasteur Jeanrenaud, de Saint-Blaise, remplaçant le doyen des pasteurs en charge, M. Samuel Robert, retenu chez lui par la maladie. L'après-midi eut lieu à la Grande salle des Conférences une séance synodale, où l'on entendit les rapports des trois principales commissions de l'Eglise. Le soir, au Temple du Bas, rempli jusqu'à la dernière place, un chœur exécuta la belle cantate du jubilé, composée par MM. Paul Benner et G. Borel-Girard ; après quoi, les délégués des Eglises de la Fédération romande prirent successivement la parole. Le mercredi matin, le Synode siégea à nouveau pour continuer la séance de la veille dont l'ordre du jour n'avait pu être épuisé. Puis, après un culte de consécration à la Collégiale, le Synode se rendit à la Rotonde, où un banquet, dernier acte du jubilé, groupa 170 convives environ, qui entendirent de nombreux discours, et au cours duquel régna la plus franche gaieté. Les cultes et réunions du dimanche suivant furent consacrés à commémorer, dans toutes les paroisses du canton, la fondation de l'Eglise.

Les fêtes du cinquantenaire, que l'Eglise indépendante avait préparées avec enthousiasme, ont rempli toutes les promesses qu'elle en pouvait attendre. Elles laissent à ceux qui ont eu l'avantage d'y participer le souvenir de jours passés dans une cordiale fraternité, dans un sentiment de reconnaissance envers Dieu et de confiance en face de l'avenir.

Annonces d'il y a un siècle

« On offre à partager une chambre chaude avec une personne sans meubles. »

« On demande un associé à la « Gazette de Lausanne » à qui elle serait remise le soir de son arrivée et l'on se contenterait de la recevoir le lendemain pour pouvoir la garder. S'adresser à Gruet, coiffeur. »

« Marie Metzner aurait encore à remettre une « Gazette de Lausanne » qui pourrait passer la nuit chez la personne qui désirerait en faire la lecture. »

(« Feuille d'Avis de Neuchâtel », 1823 et 1824.)

Autres temps, autres styles, mais cependant mêmes habitudes et préoccupations !

L'ENTORSE

C'est en 1914. Depuis deux mois, le Groupe sanitaire de la division est cantonné dans le fond d'une haute vallée du Jura, à C..., petit trou perdu dont bien peu de soldats connaîtraient même le nom sans les mobilisations. C'est simple, c'est sale, ça manque de tout confort et on n'y éprouve pas les émotions des avant-postes ; mais au moins on y est tranquille, loin des grands états-majors, et les alarmes y sont rares. Il y en eut cependant une, sous le regard froid et sévère du divisionnaire en personne, dont se souviendront toute leur vie ceux qui l'ont vécue. Mais, à part cet événement mémorable, on mène à C... une vie de père de famille.

Il y a là une vingtaine de médecins qui passent de bonnes soirées avec les paysans qui les hébergent, gens simples et honnêtes dont l'accent savoureux des environs de Delémont ajoute une note pittoresque à leurs récits. Le soir, on cause avec eux en échangeant des cigares

et du tabac et, avant d'aller se coucher, on boit la fameuse gentiane du pays, sous prétexte de faciliter la digestion d'un repas d'ailleurs toujours frugal.

A C..., ça manque d'hôtels et de palaces, et l'unique pinte du village est décidément trop sale pour qu'on la fréquente. Il n'y a dans toute la localité qu'une seule chambre un peu convenable. C'est chez M. le curé, un brave homme, original et tout malin, qui, malgré ses 80 ans bien sonnés, est encore très vert et toujours prêt à de bonnes plaisanteries. De temps à autre, il invite chez lui quelques officiers qui passent la soirée en savourant un verre de rouge en compagnie de la vieille servante de la cure et tout en s'extasiant sur les collections géologiques dont M. le curé est très fier et qu'il soigne avec amour. Bien entendu, c'est le commandant du groupe qui occupe la chambre de la cure.

Le chef de la III^{me} compagnie a l'honneur d'habiter la chambre la mieux cotée après celle de M. le curé. C'est chez M. Papiot, l'épicier du village. Elle est meublée d'un lit, aux puissantes dimensions, constitué par un sac rempli de bourre d'avoine en guise de matelas. Il n'y a qu'un seul drap, mais, par contre, un volumineux duvet à carreaux rouges et blancs aussi lourd à remuer que s'il était de plomb. Le reste de la chambre sert de réserve de l'épicerie, et le capitaine dort entouré de pains de sucre, de vases de nuit de toutes grandeurs, d'une provision de balais, de cordes à lessive, de pelotons de ficelle et de brosses à risette suspendus aux murs. Sur le plancher reposent des sacs rebondis et remplis de fèves, riz, pois et lentilles qui rassurent le capitaine et lui démontrent que la famine n'est pas encore là.

En vérité, cette chambre et tout ce décor ne rappellent que de fort loin au médecin son cabinet de consultation, mais il s'y trouve néanmoins privilégié et la saine fatigue de la vie au grand air le fait dormir comme un bienheureux. Et puis, il se sent honoré de la confiance qu'on lui témoigne en le logeant au milieu de tous ces objets, bien faits pour exciter sa convoitise, sans qu'on ait même songé à en dresser l'inventaire pour s'assurer qu'il ne manquera rien à son départ.

Le capitaine, qui se pique d'être bon cavalier, a cependant eu un beau matin une faiblesse. En sautant de cheval, il s'est mal reçu sur ses pieds. Celui de droite s'est violemment tordu, provoquant une douleur aiguë suivie, tôt après, d'une enflure, symptômes suffisants pour permettre au médecin de faire son diagnostic sans avoir à se fouler les méninges. Il n'en a pas fallu davantage pour rompre la monotonie du cantonnement et, le soir, tout le corps médical du groupe — il y a là des chirurgiens, des accoucheurs, des oculistes, — y compris les pharmaciens, envahit la chambre aux pains de sucre pour examiner le pied malade et discuter doctement du cas. Pour une fois, tous sont d'accord ! Il s'agit d'une vulgaire entorse et chacun d'y aller de son avis pour le pronostic et le traitement.

— Mon pauvre vieux, te voilà frais. Tu en as bien pour six semaines de lit, opine le chirurgien qui passe pour le plus calé de la bande.

— Sale entorse, dit l'oculiste. Tu vas rester boiteux pour toute ta vie !

Le loustic du groupe croit faire une bonne plaisanterie en parlant d'« éparvin¹ » et en conseillant de téléphoner au vétérinaire de la brigade !

Le pauvre blessé envoie tous ses collègues au diable et cherche d'un air suppliant quoique sceptique celui d'entre eux qui sera assez bon pour lui faire un massage salutaire plutôt que de se livrer à toutes ces plaisanteries qu'il considère comme tout à fait déplacées.

Bref, l'entorse suit son cours ; mais comme son propriétaire n'a pas l'habitude d'être malade et qu'il trouve le temps long, couché sur sa bourre d'avoine dans une atmosphère saturée de parfums d'épicerie, il se lève le surlendemain et, s'appuyant sur l'épaule d'un camarade, descend péniblement l'escalier et va s'installer sur le banc devant la maison. Il est soucieux et songe mélancoliquement à la durée de la guérison, se demandant avec anxiété si elle restera dans les limites autorisées par le règlement pour être « soignée au corps » ou si elle nécessitera l'évacuation.

¹ Tumeur articulaire chez le cheval.

Vient à passer le père Papiot qui l'interpelle de son bon accent jurassien :

— Hé ! M'sieu le capitaine, qu'est-ce qui vous est arrivé ? Je viens de vous voir marcher, vous boitez tout bas.

— Une sale entorse que je me suis faite, il y a deux jours, père Papiot. Me voilà bien ennuyé, et pour un moment, je vous en répons.

— Une entorse ! Alors, ça va bien. Il y a justement mon fils qui sait la prière pour les entorses. On le demande dans toute la contrée, même pour le bétail. Il est allé soigner une génisse à la montagne. Si vous voulez, je vais vous l'envoyer quand il sera rentré. Avec sa prière, le mal met juste le même temps pour s'en aller que pour venir. Dans deux jours vous pourrez marcher.

— Allons donc, père Papiot. Pensez-vous que moi, médecin, je croie à ces prières. Ce qu'il me faut, pour mon entorse, ce sont des compresses et des massages. J'en ai assez soignées pour savoir ce qu'il y a à faire.

— Enfin, c'est comme vous voudrez, M'sieu le docteur, mais je vous dis qu'avec la prière ça réussit toujours. C'est un monsieur qui a été longtemps à Paris qui l'a transmise à mon fils à son lit de mort.

Le soir, à souper, le capitaine raconte sa conversation à ses camarades et toute la Faculté de rire et de se moquer de la crédulité des gens de la campagne.

— C'est égal, dit le blessé, j'ai toujours désiré voir pratiquer un mège et, comme ces gens-là n'ont pas l'habitude de nous appeler en consultation, ce serait une bonne occasion d'en voir un à l'ouvrage.

Il invite deux de ses collègues à lui servir de témoins, monte dans sa chambre et fait dire au guérisseur qu'il l'attend. Ce dernier ne tarde pas à venir, vêtu de sa roulière bleue et de son pantalon de milaine. C'est un colosse, taillé en hercule. Il porte une puissante moustache, à peine fournie sur la lèvre et qui se termine, à chaque extrémité, par un volumineux panache arrondi.

— On dirait qu'il a reniflé deux queues de renard, avait coutume de dire le capitaine H. chaque fois qu'il le rencontrait.

Mais, malgré sa forte carrure, il a des yeux extrêmement doux et une expression presque enfantine. Il s'informe de la

façon dont l'accident s'est produit, puis, s'agenouillant devant le capitaine, il examine minutieusement le pied malade. En voyant ses grosses mains calleuses frôler l'articulation, le patient se demande avec effroi s'il ne va pas la lui broyer d'un seul coup. Mais, pas du tout. C'est à peine s'il pratique un ou deux effleurements très légers, accompagnés de signes de croix sur l'enflure. Puis il se recueille et, à voir remuer ses lèvres, on devine que la prière a commencé. D'ailleurs, de temps à autre, on perçoit un mot latin. Cela dure quelques minutes. Encore un ou deux signes de croix sur le pied, puis le guérisseur se signe lui-même. La cérémonie est terminée.

Le capitaine, qui a eu beaucoup de peine, au début, à garder son sérieux, doit bien s'avouer qu'il est un peu remué par l'expression de sincérité et la touchante naïveté de l'opérateur. Ce dernier s'appête à se retirer en affirmant au malade que dans deux jours il sera guéri.

— Attendez, Monsieur Papiot, combien vous dois-je pour vos soins ?

— Rien du tout. Je ne me fais jamais payer pour la prière.

— Mais, cette prière, j'aimerais bien la connaître. Ne pourriez-vous pas me la dire ?

— Ça, jamais, M'sieu le capitaine. Je n'en ai pas le droit. C'est un secret ! Pour que la prière agisse, il faut qu'il n'y ait qu'une seule personne qui la sache. Je ne pourrai que la transmettre, avant de mourir, à une autre personne pour qu'elle puisse continuer à guérir.

Le capitaine termine la soirée en fumant une pipe et en méditant sur la persistance de la magie dans les campagnes. Il est cependant un peu troublé et songe à certains cas de guérisons qui lui sont toujours demeurés mystérieux ; mais, comme c'est un gros sceptique, il finit par rire de tout cela, se couche, très amusé d'avoir assisté à une scène peu banale, et s'endort du sommeil du juste.

Le jour suivant, levé pour faire un brin de toilette, il s'aperçoit, à sa grande stupéfaction, qu'il peut se poser sur son pied presque sans aucune douleur. Et puis, il n'y a aucun doute, l'enflure a bien diminué depuis la veille. Il descend l'escalier sans l'aide de personne. Le len-

demain..., il constate qu'il est guéri et reprend son service.

Tous ses camarades de la Faculté le regardent avec de grands yeux étonnés et paraissent peu fiers de la faillite de leur pronostic. Un seul n'est pas surpris: c'est le père Papiot. Il est en train de faire son bois, et s'arrête de scier sa bûche pour dire au blessé :

— Je vous l'avais bien dit, M'sieu le capitaine. Le fils sait la bonne prière et ça réussit toujours. Le mal met le même temps pour s'en aller que pour venir !

Dr M.

Chronique économique et chronique agricole

A la suite de circonstances indépendantes de la volonté du « *Messenger boiteux* », cet almanach ne contient pas les chroniques habituelles mentionnées ci-dessus. Il reviendra, l'an prochain, sur la situation économique de notre canton qui s'améliore petit à petit et sur la production agricole de 1924 qui n'a pas été satisfaisante.

TABLE DES MATIÈRES : Chronique des principaux événements (p. 37). — Nécrologie neuchâteloise, avec portraits (p. 39). — Il y a cent ans (p. 50). — Un jugement de Salomon vers 1850, par M^{me} C. Ribaux-Comtesse (p. 50). — Sur le Pont, avec illustration, par G. Borel-Girard (p. 53). — Problèmes d'aujourd'hui et de demain, 1923-1924, par Otto de Dardel (p. 54). — Une fondue au clair de lune, par Alice Jacot (p. 57). — Le Temple d'Engollon et ses fresques, avec illustration, par M. J. (p. 61). — Exposition Léo-Paul Robert, avec planche, p. M. B. (p. 62). — Fantaisie sur un thème républicain (p. 65). — L'horlogerie suisse en 1923, par G. (p. 66). — Les femmes du Crêt-Vaillant, avec musique, par E. Robert (p. 67). — La voiture de côté, avec illustrations, par Alice Peillon (p. 68). — La Pouponnière neuchâteloise, avec illustration (p. 70). — Des trésors des Rois, par John Ruskin. — La Bibliothèque pour tous, avec illustrations (p. 72). — Chronique viticole (p. 74). — Singulier rôle d'un jeu de cartes (p. 75). — Pierre-Louis Guinand l'opticien, avec portrait (p. 76). — Cinquantenaire de l'Eglise indépendante (p. 77). — Annonces d'il y a un siècle (p. 77). — L'entorse, par le Dr M. (p. 77). — Chronique économique et chronique agricole (p. 80).

Coïn de la ménagère ! Nul ménage ne saurait se passer de moulin à café ; cette règle constituait naguère une loi absolue pour toute jeune femme. Aujourd'hui il en est autrement, et assurément pas pour le bien du ménage. La meilleure manière d'obtenir du bon café, quelle que soit sa qualité, est sans contredit de le moudre toujours frais. Mais, pour des raisons de commodité, on le réclame aujourd'hui tout moulu au magasin. Depuis que le caractère nuisible du café en grains est connu, on trouve dans le commerce des douzaines de mélanges de café tout moulu, mélanges dont nul ne connaît la composition. Ils se vendent pour raisons de commodité et non pour ce qu'ils valent.

Un succédané du café — disons mieux : son remplaçant — et qui, depuis un quart de siècle, me cause une joie sans cesse renouvelée, est le café de malt Kathreiner-Kneipp. Ce café hygiénique ne se vend qu'en grains entiers, ce qui permet le contrôle exact de ce que l'on achète. Une décoction de ce café de malt donne une boisson saine, aromatique, qui profite à tous : bien portants et malades. Pour s'y habituer, on peut y mêler 1/5 de café en grains, et on obtient par là un café bon marché, pauvre en caféine, et qui ne saurait nuire aux adultes. Pour les enfants et les gens nerveux, en revanche, il convient toujours d'employer le café de malt Kathreiner-Kneipp à l'état pur.

Le médecin de famille.

Nourriture et capacité productive

Communiqué par la maison Dr A. Wander S. A.

Grâce à des expériences scientifiques exactes, on est parvenu à déterminer, au cours de ces dernières dizaines d'années, la quantité de nourriture nécessaire à l'homme pendant le travail et pendant le repos. Suivant la besogne à laquelle on est astreint, on doit absorber, pour pourvoir aux besoins d'énergie du corps, jusqu'à trois fois plus de substances nutritives pendant le travail que pendant le repos.

Le sang chargé des éléments nutritifs recueillis par l'intestin passe dans le foie, où il se répand dans des canaux de plus en plus petits, pour se rassembler à nouveau et se rendre ensuite dans une artère plus grande. Durant ce parcours, il se produit pour ainsi dire une sélection. Les bons éléments passent et les matières nuisibles sont éliminées.

Donc, les substances impropres à l'alimentation exigent un effort inouï de l'appareil digestif et des organes de contrôle. Chez les gens robustes et sains, en considération de l'énorme capacité de rendement de leurs organes, il ne s'agit que d'une surcharge inutile. Mais il en va tout autrement pour les enfants ou les gens délicats, faibles ou malades.

Pendant la période de travail intense, l'homme sain a déjà besoin d'une nourriture fortifiante et facilement digestive. En effet, lorsqu'on met fortement à contribution les forces physiques du corps, il faut veiller à ne pas surcharger inutilement l'appareil digestif auquel incombe déjà une tâche ardue. Somme toute, une seule et unique force met le sang en mouvement, maintient la température du corps à 37 degrés, provoque la respiration, digère les aliments et nous rend aptes au travail. En d'autres termes, toute force dépensée inutilement par le corps pour la digestion, l'est au détriment de la capacité productive.

Les méthodes de travail modernes ont mis en évidence la question de la restitution des forces. Or, le nombre des erreurs commises est inimaginable. D'aucuns ont cru trouver un soutien dans l'alcool, comme si les forces d'un cheval augmentaient

sous l'influence des coups de fouet. D'autres ont essayé le thé ou le café et n'ont réussi qu'à aggraver leur nervosité. Mais la plupart des gens ne prennent pas garde aux premiers symptômes de faiblesse jusqu'au moment de la défaillance.

L'étude moderne de l'alimentation est heureusement intervenue. Coup sur coup, on a constaté que dans toute nourriture surchargée de matières non digestibles, les éléments réellement nutritifs étaient moins bien assimilés, que si l'albumine, les graisses et les hydrates de carbone peuvent se remplacer en quelque sorte réciproquement, ces substances doivent néanmoins exister dans une certaine proportion et que l'action des mets excitant l'appétit est de beaucoup supérieure à celle des aliments indifférents. Peu à peu, il se produit un revirement de la pensée, notamment que l'essentiel, pour conserver les forces et la santé, ne réside pas dans la quantité, mais bien dans la qualité de la nourriture.

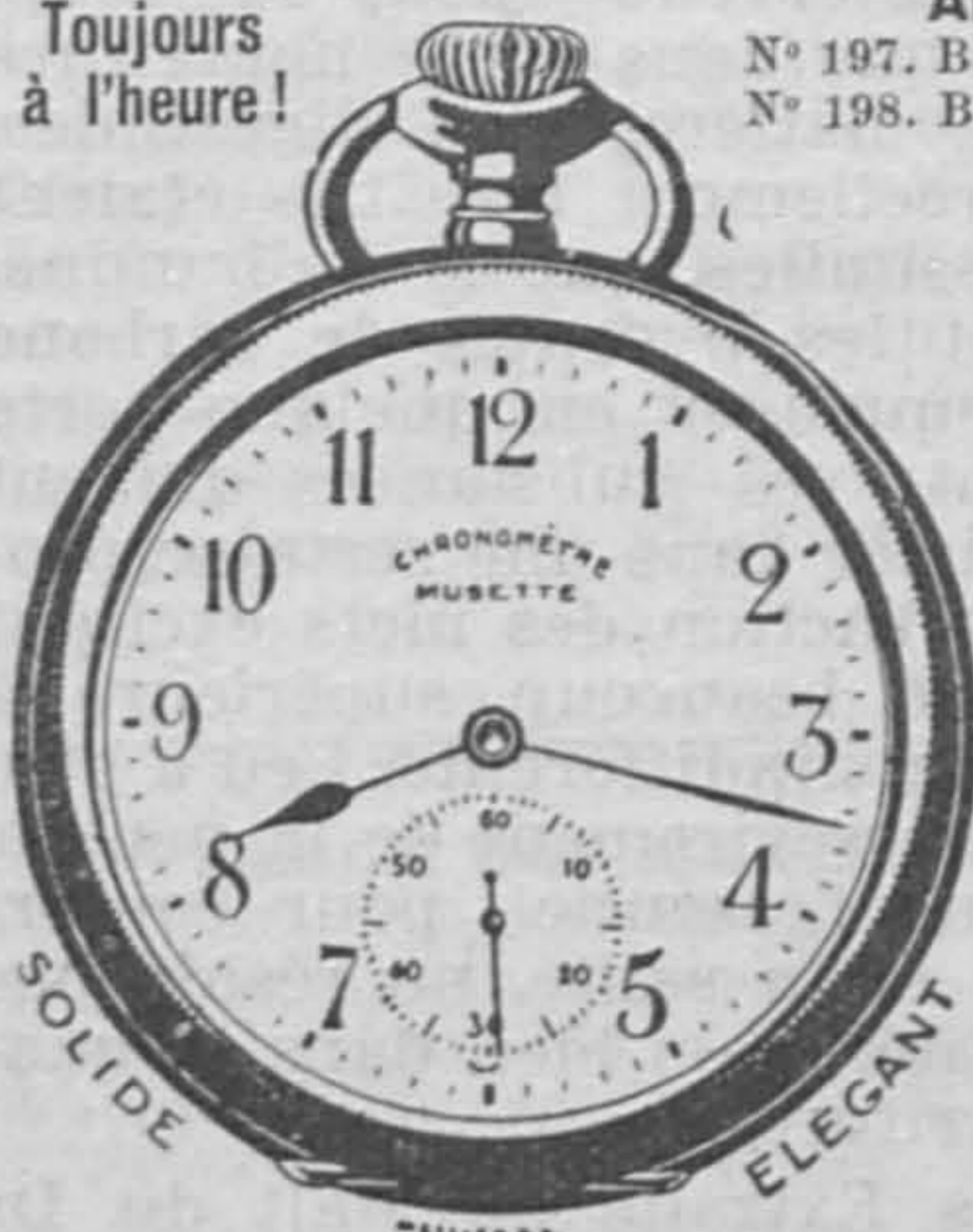
Naguère, les Extraits de Malt du Dr Wander étaient destinés exclusivement aux malades. Mais on se rendit bien vite compte que leur influence sur l'état général, la force physique et la capacité productive les désignait tout particulièrement comme compléments des aliments communs. L'Ovomaltine surtout est indiquée partout où l'alimentation doit être renforcée. De la plus haute valeur nutritive, l'Ovomaltine est présentée sous une forme aisément assimilable. Aux enfants, qui sont plus sensibles aux erreurs de l'alimentation, et dont la nourriture ne sert pas uniquement à reconstituer les forces épuisées, mais aussi à leur assurer un sain développement, on donnera deux cuillerées à thé d'Ovomaltine dans du lait, au petit déjeuner. Dans les cas de faiblesse, l'usage opportun de l'Ovomaltine contribue à la guérison. Durant un gros effort physique, les hydrates de carbone, facilement solubles, contenus dans l'Ovomaltine, remplacent facilement la force musculaire. Chez le travailleur intellectuel, dont la dépense des forces est moins aisée à déterminer que chez le travailleur manuel, et qui, fréquemment, se nourrit insuffisamment, parce qu'il manque d'appétit, l'action stimulante de l'Ovomaltine, outre sa haute valeur nutritive, est tout particulièrement importante. Par conséquent, chaque ménagère se demandera si l'Ovomaltine n'est pas tout indiquée pour enrichir son menu, du moins dans certains cas.

POURQUOI ? acheter directement **PARCE QUE...**
 au Fabricant...
 vous payerez beaucoup meilleur marché qu'au magasin !

Montre MUSETTE

5 à 10 ans de garantie. — 8 jours à l'essai

Toujours
à l'heure !



Ancre 8 rubis.

N° 197. Boîte nickel pur Fr. 27.-

N° 198. Boîte argent ^{800/000} 39.-

Acompte Fr. 12.-

Par mois » 5.-

Ancre 15 rubis.

N° 203. Boîte nickel pur Fr. 43.-

N° 208. Boîte arg. ^{800/000}, jolie décoration Fr. 58.-

Acompte Fr. 16.-

Par mois » 5.-

N° 314. **Chronomètre « Musette », garanti 10 ans.** Ancre 15 rubis, réglé à quelq. secondes, forte boîte argent. ^{800/000}, contrôlé, 62.-

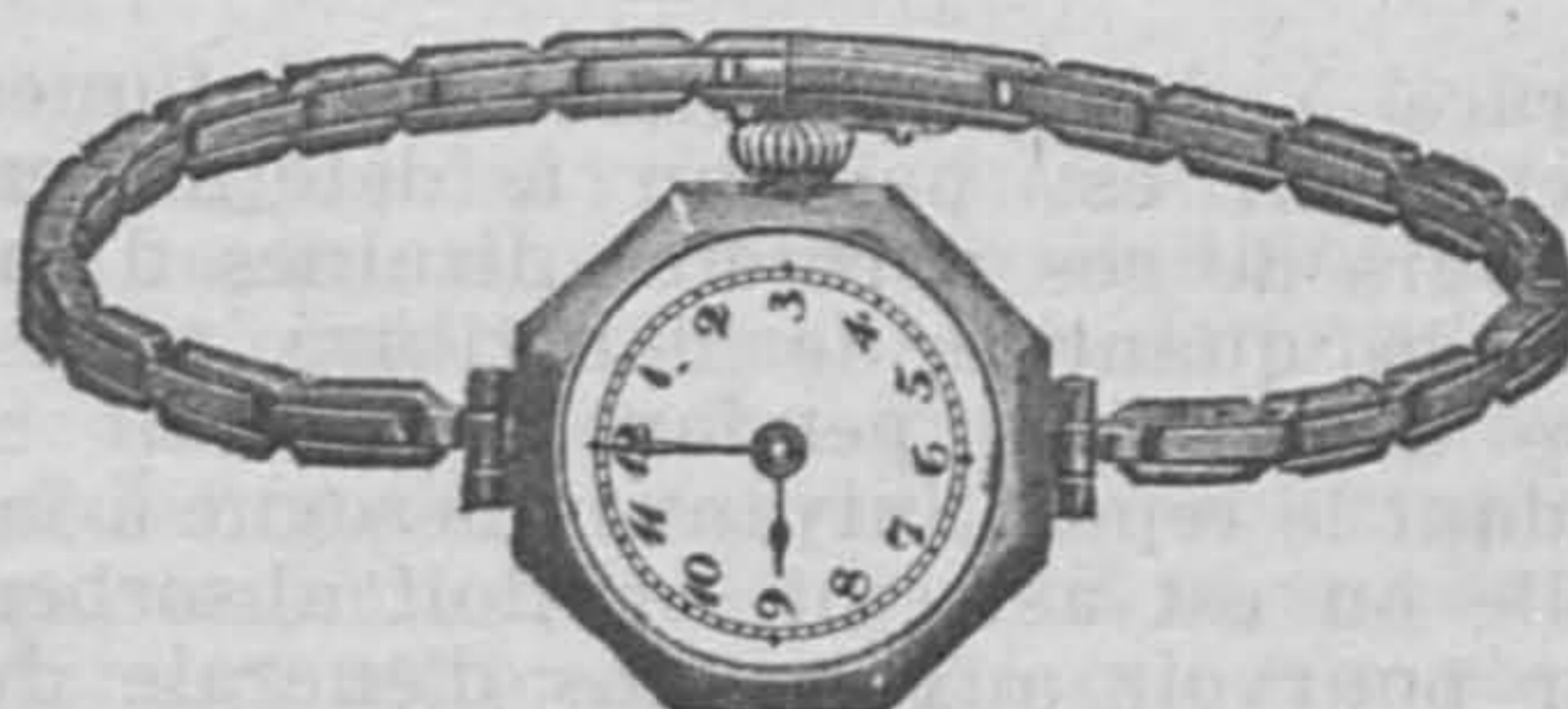
Acompte Fr. 20.-

Par mois » 8.-

Au comptant : 10 % d'escompte

Montres-bracelet or p^r Dames

Mouvement ancre, 15 rubis. 5 ans de garantie



**OR
18
K.**

N° 615. Boîte or 18 k., bracelet soie Fr. 105.-

Acompte Fr. 30.- Par mois Fr. 10.-

N° 648. Boîte or 18 k., bracelet or 18 k. Fr. 150.-

Acompte Fr. 50.- Par mois Fr. 15.-

Montres-bracelet argent, ancre 15 rubis.

N° 604. Boîte argent ^{800/000}, bracelet soie Fr. 46.-

Acompte Fr. 12.- Par mois Fr. 6.-

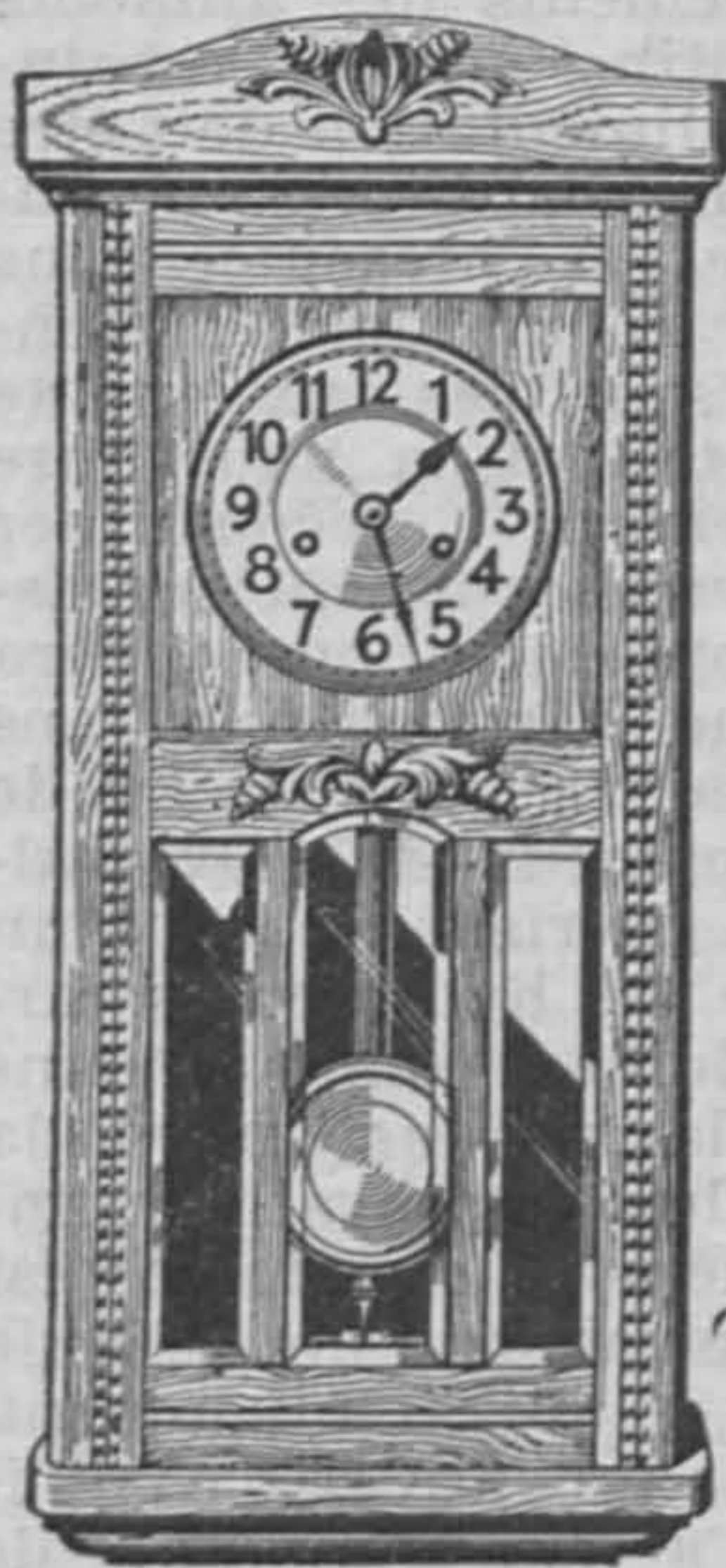
N° 646. Boîte argent ^{800/000}, bracelet argent Fr. 56.-

Acompte Fr. 16.- Par mois Fr. 7.-

Au comptant : 10 % d'escompte

RÉGULATEURS modernes

Superbes ornements d'intérieur
4 ans de garantie. — 7 mois de crédit



N° 311. **Régulateur moderne,** marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure, cabinet noyer ou chêne, hauteur 80 centimètres Fr. 97.-

N° 310. **Régulateur moderne,** marchant 8 jours, cabinet noyer ou chêne, belle sonnerie cathédrale, sonnait les 1/4, 1/2, 3/4 et les heures, hauteur 78 centimètres. Fr. 126.-

Acompte 30.- Par mois 15.-

N° 313. Avec superbe sonnerie **Westminster**, 5 tons différents, 4 ans de garantie. Riche cabinet sculpté. Modèle de luxe. Hauteur 80 cm. Fr. 185.-

Acompte 40.- Par mois 20.-

Comptant 8 % d'escompte

GRATIS 1 RÉVEIL

offert à tout acheteur d'un régulateur.

Envoyez, s. v. pl., ce **BON N° 5/3**

Chronomètre "MUSETTE"

10 ans de garantie. — Réglé à quelques secondes

N° 375

Décors variés



Ancre 15 rubis.

Forte boîte en argent ^{800/000}, niel émail noir garanti incassable et inaltérable, décoration riche.

A terme :

Fr. 68.-

Acompte 20.-

Par mois 8.-

Au comptant :

62.-

Avec boîte savonnette

Fr. 10.- en plus

Cadeau ! Une chaîne argent à tout acheteur du chronomètre.

RÉVEILS garantis, boîte nickel. 9.-
En remboursement Fr.

RÉGULATEURS, haut. 63 centimètres, en noyer. Au comptant.... Fr. 70.-

BEAU CHOIX EN MONTRES, RÉVEILS, RÉGULATEURS, BIJOUTERIE de tous prix.

Demandez, s. v. pl., CATALOGUE richement illustré, N° 5/3, gratis et franco, directement à

Fabrique MUSETTE, Guy Robert & C^o, LA CHAUX-DE-FONDS 5/3

CADEAU à tout acheteur

Maison de confiance fondée en 1871. — Vend **DIRECTEMENT** à prix de fabrique. Réparations en tous genres. Echange de vieilles montres. **Envois à choix sur désir.**

FAIBLESSE GÉNÉRALE

Ce n'est pas seulement bon,
c'est merveilleux !

Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux
qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal

LE ROI DES FORTIFIANTS

à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits
de viande associés à des toniques puissants

Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement
le poids et les forces. S'emploie pour adultes et
pour enfants. Spécialement recommandé dans les
cas de Faiblesse générale, Manque d'appétit,
Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir
rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie et
toutes maladies causées par le surmenage physique,
mental, prendre le

Régénérateur Royal Ferrugineux

En vente à Martigny

PHARMACIE MORAND

Expédition par retour du courrier.

La grande bout. 8 fr. La grande ferrugineuse 9 fr.



Les Produits Maggi

Arome, Bouillon en cubes,
Potages

sont de précieux auxiliaires pour
toute ménagère qui veut faire
une cuisine bonne et économique

SPICHIGER & C^{ie} NEUCHÂTEL

Place d'Armes 6 - Téléphone 145

LINOLEUMS et TAPIS

Descentes de lit et toiles cirées

RIDEAUX ET STORES
Vêtements sur mesure



Banque Cantonale Neuchâteloise

GARANTIE DE L'ÉTAT

Capital de dotation : Fr. 40 000 000.—

Siège central : NEUCHÂTEL

Succursales : LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE

Agences : Les Brenets, Cernier, Colombier, Couvet, Fleurier,
Les Ponts-de-Martel, Saint-Aubin, Travers, Les Verrières.

Bureaux correspondants dans toutes les
communes du Canton.

**Emission de bons de caisse
Réception de fonds en compte-courant
à vue et à terme
et sur livrets d'épargne**

**Traite toutes opérations de banque
aux meilleures conditions**

Nous sommes avec plaisir à la disposition du public pour tous renseignements et l'assurons à l'avance que l'exécution de ses ordres sera constamment l'objet de nos soins les plus dévoués.

LA DIRECTION.

La crème **S**

RAS
pour
chaussures

Ce n'est pas un dire, mais un fait :

La crème „RAS“ contient de la graisse pure,
La crème „RAS“ brille comme nulle autre,
La crème „RAS“, qui assouplit le cuir, double
la durée de la chaussure.

Mes boîtes sont pourvues
d'un système patenté
d'ouverture.

JH 1156 Fr

A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)
Fabrique de produits chimiques-
techniques.

GUÉRISSEZ



vos cheveux peu fournis,
la chute, la calvitie, les pellicules,
avec le célèbre

Sang de bouleau de Faido

(Préserve du grisonnement, rend les
cheveux soyeux.) Résultats merveilleux
garantis. Utilisé en médecine.

Le grand flacon fr. 3.75. — Shampoing au Sang de Bouleau,
le meilleur pour lavage de la tête, 30 c. — Crème de Sang
de Bouleau, contre la sécheresse de la chevelure, fr. 3. — et
fr. 5. — la dose. Fin savon de toilette à l'arnica, fr. 1.20.
En vente dans beaucoup de pharmacies, drogueries, parfumeries
et magasins de coiffure ou à la Centrale des Herbes
des Alpes au St-Gothard, FAIDO.

PAUL LUSCHER

LA CHAUX-DE-FONDS :: NEUCHÂTEL

Rue Léopold Robert 35

Rue du Château

Grand choix dans toutes les fournitures pour couturières

Nouveautés en Garnitures, Dentelles — Boutons, etc.

MAISON SUISSE

PRIX MODÉRÉS

ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE

SKRABAL & VÖGELI

PESEUX
(NEUCHÂTEL)

Maison importante

Fabrication soignée
et garantie .. Prix
très avantageux ..



RUE DE LA GARE 2
RUE DE NEUCHÂTEL 6

d'Ameublements

.. Exposition ..
permanente de

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER

Fiancés

Excellente source
d'achats pour

Fiancés

Magasin Savoie - Petitpierre

NEUCHÂTEL

Toujours très bien assorti

en

Articles de Toilette

pour dames, messieurs et enfants

Bonnes marchandises

CHAMPAGNE

BOUVIER

La plus ancienne Maison suisse

Un homme qui sait ce qu'il veut

se tire d'embarras grâce à son énergie et à son savoir-faire, même dans les circonstances les plus difficiles de la vie.

Nulle époque mieux que les temps modernes n'a fait éclater d'une manière plus frappante la vérité de ce proverbe, car il y a malheureusement beaucoup de personnes qui manquent d'énergie au moment de prendre une décision et qui succombent sous le poids des circonstances. D'où vient cela ? Dans la plupart des cas, cette apathie est due à une faiblesse malade du système nerveux, qui anéantit la confiance en soi et l'énergie. Conserver cette dernière devrait être le principal souci de l'homme, car il peut arriver, aujourd'hui ou demain, dans la vie de chacun, un événement qui exige une volonté de fer et des nerfs solides. Que celui qui ressent des symptômes de nervosité, tels que de l'angoisse, des frayeurs, de la mélancolie, des insomnies, faiblesse de mémoire, etc., n'attende pas qu'il soit trop tard, mais qu'il réagisse, au contraire, avec énergie, contre la maladie, en prenant régulièrement le fortifiant des nerfs par excellence : **NERVOSAN**, qui a déjà fait brillamment ses preuves. JH9455J

Grâce à sa préparation basée sur une méthode tout à fait scientifique, il est chaudement recommandé par un grand nombre de médecins. Le « Nervosan » est en vente dans toutes les bonnes pharmacies de la Suisse. Se méfier des imitations et demander expressément



le véritable NERVOSAN

Dépôts dans les pharmacies : A. Bourgeois, à Neuchâtel ; G. Lapp, à Fribourg ; Pharmacie centrale, à Genève, rue du Mont-Blanc ; Dr H. Göddlin, à Aarau ; L. Zahnder, à Baden ; W. Mosimann, à Berne ; H. Marti, à Berthoud ; Gebr. Heuss, à Coire ; W. Schilt, à Frauenfeld ; H. Dreiss, à Glaris ; C. Wehinger et Cie, à Hérिसau ; Auguste Ammann, Union Romande, à Lausanne ; Pharmacie du Vallon, à Saint-Imier ; C. Kürsteiner, à Thoun ; Bornand, à Aigle ; Borel, à Bex ; J. Gemsch, à Brigue ; Gavin, à Bulle ; E. Jambé, à Châtel-Saint-Denis ; Ch. Béguin, à La Chaux-de-Fonds ; E. Faune, à Delémont ; H. Guster, Le Locle ; Pharmacie Centrale, à Lucerne ; Fr. Müller, à Lyss ; G. Morand, à Martigny ; S. Rouge, à Montreux ; Soutter, à Morges ; Pili-sier, à Nyon ; F. Eckert, à Orbe ; E. Vuillémoz, à Payerne ; Gigon, à Porrentruy ; A. Simon, à Rolle ; V. Pitteloud, à Sion ; Engelmann, à Territet ; Pharmacie Saint-Martin, à Vevey ; Favre, à Villeneuve ; Perret, à Yverdon, ainsi que dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse.

ATTENTION ! Refusez les imitations et les préparations offertes en remplacement et demandez expressément le véritable **NERVOSAN**.

UNION DE BANQUES SUISSES

Capital et Réserves: Fr. 86,000,000.—

SUCCESSALES

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL:

LA CHAUX-DE-FONDS et FLEURIER

AGENCE LA COUVET

**Correspondants : Ponts-de-Martel, Brévine, Côte-aux-Fées
et Verrières**

30 SIÈGES, SUCCESSALES ET AGENCES EN SUISSE

L'Union de Banques Suisses traite aux meilleures conditions toutes opérations de banque :

Comptes-courants - Comptes-chèques - Comptes de dépôt

Achat et vente de titres, encaissement de coupons

Garde et gérance de fortunes

Lettres de Crédit sur tous pays - Chèques sur toutes places importantes

CHANGE de monnaies et de billets de banque étrangers

Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger

CERTIFICATS DE DÉPÔT

nominatifs ou au porteur, avec coupons semestriels

aux meilleures conditions

CARNETS DE DÉPÔT

aux conditions du jour

L'intérêt est bonifié dès le jour du versement jusqu'au jour du prélèvement.

La Succursale de FLEURIER, correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse, s'occupe du commerce de matières précieuses.

REUTTER & DUBOIS

COMBUSTIBLES

NEUCHÂTEL : Tél. N° 170

LE LOCLE : Tél. N° 3

Graines potagères, fourragères et de fleurs

OIGNONS A FLEURS

Graminées pour gazons et prairies

GRAINES POUR OISEAUX

Ferdinand HOCH

GROS — NEUCHÂTEL — DÉTAIL

Maison fondée en 1870

Prix-courants gratuits sur demande

Salon de Coiffure pour Dames

MAISON

HÉDIGER & BERTRAM

Place du Port NEUCHÂTEL Téléphone 690

Spécialité en Parfumerie

Savonnerie et Brosserie fines

Eau de Cologne supérieure au détail

Postiches soignés

OPTIQUE MÉDICALE

MADemoiselle E. REYMOND

RUE DE L'HOPITAL 6, 1^{ER} ÉTAGE NEUCHÂTEL

Lunettes, pince-nez et faces à main en tous genres.

Baromètres, loupes, thermomètres, jumelles.

Spécialité de Verres cylindriques combinés

et Verres Punktal, ZEISS " livrés dans

les vingt-quatre heures.

EXÉCUTION DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

RÉPARATIONS

Chaux grasse pure blanche, en morceaux
ou en poudre, pour
SULFATAGES, ENGRAIS, DÉSINFECTIONS

Emplois chimiques et techniques, blanchissages, etc.

Fabrique de chaux, St-Ursanne Téléph. N° 22



EMPLOYEZ DU

CITROVIN

AU LIEU DU VINAIGRE



GRANDS
MAGASINS DE
NOUVEAUTÉS

AU

LOUVRE

TÉL. 4.76 NEUCHÂTEL TÉL. 4.76



Tous les articles pour dames et enfants

CONFECTIONS ET MESURE



TISSUS

SOIERIES

BONNETERIE

LINGERIE - TROUSSEAUX

BLANC

MERCERIE

PARFUMERIE



QUOI DE PLUS PRÉCIEUX



qu'une vue normale pour la distance
comme pour le travail

C'est ce que vous offre par des
verres appropriés

l'Office d'Optique PERRET-PÉTER
9, Epancheurs 9, NEUCHÂTEL

Le succès dépassera votre attente

Verres sphériques, Sphéro-
cylindriques, Punktal Zeiss, etc.

Exécution soignée de toute ordon-
nance d'Oculiste.

— Service rapide de réparations. —

"AU TIGRE ROYAL"

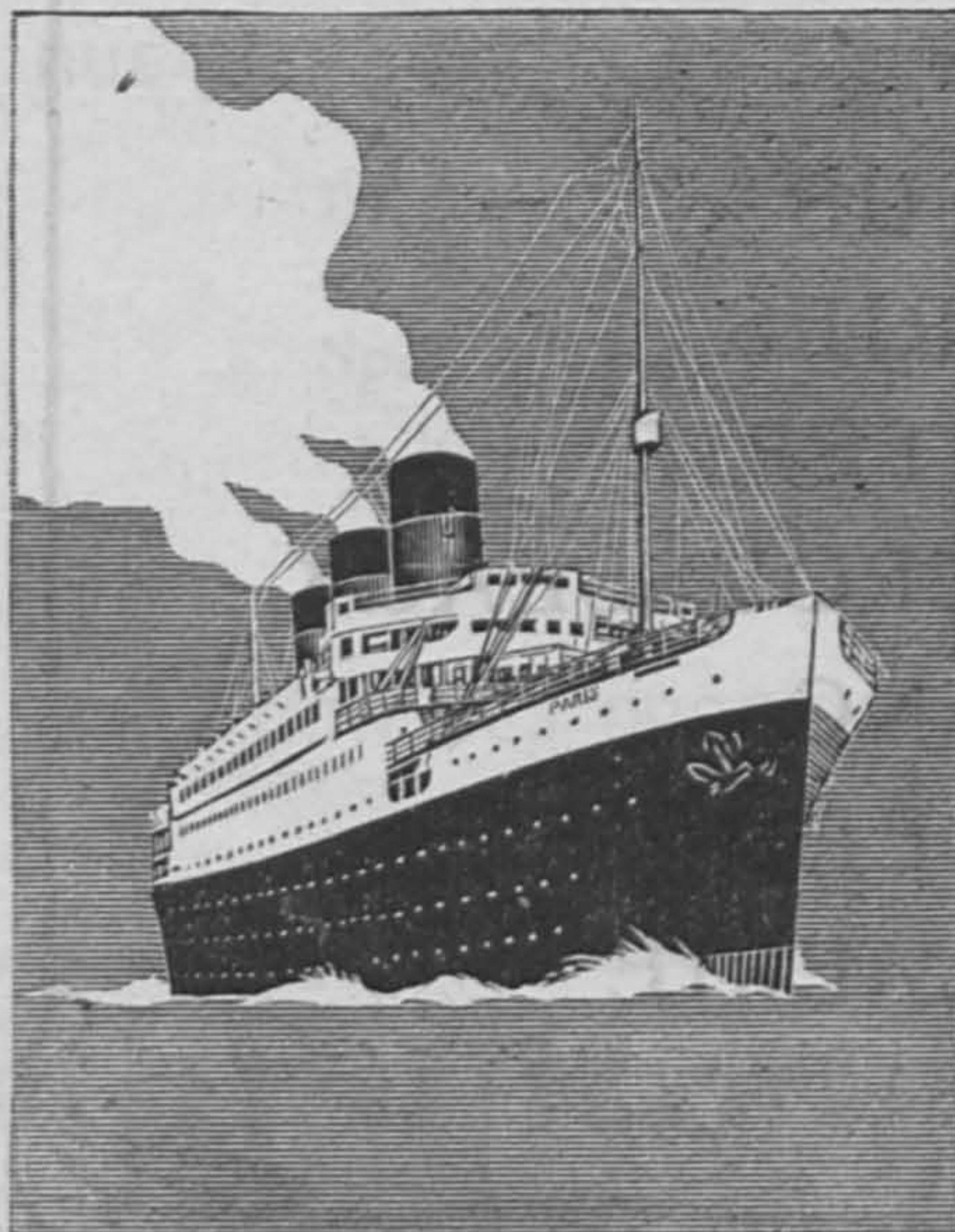
MORITZ-PIGUET
NEUCHÂTEL



Fourrure - Chapellerie

MAISON DE 1^{er} ORDRE *** PRIX AVANTAGEUX
TÉLÉPHONE 850

Achat de sauvagines
aux prix les plus élevés



DANZAS & CO S. A. ■ BALE

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION
PASSAGE ET CHANGE
Place Gare Centrale N° 8

Transports de passagers de toutes
classes pour tous les pays d'outre-
mer par les meilleurs paquebots à
grande vitesse. Service soigné assuré.
Renseignements prompts et gratuits
par la succursale

DANZAS & C^o S.A. Bâtiment des Postes, 1^{er} étage NEUCHÂTEL

Repr. : TH. PERRIN

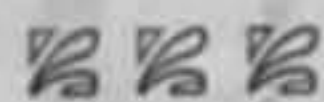


COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

GENÈVE . ZURICH . BALE . LAUSANNE
FRIBOURG . VEVEY . LEYSIN

Neuchâtel

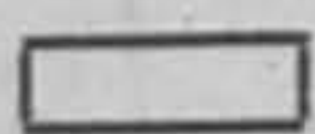
Agences à Colombier . St-Aubin . Cortailod
Boudry . Bevaix . Peseux



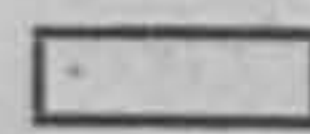
Placement de capitaux

Bons de dépôts

Ouvertures de crédits



Change



Assurez-vous à la
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

vous ne le regretterez jamais!

Conditions des plus avantageuses pour:

Assurances au décès et Assurances mixtes à 50, 55 ou 60 ans jusqu'à 10,000 francs sur la même tête. — Rentes viagères jusqu'à 3,600 francs par année à partir de 50 ans à capital abandonné ou à capital réservé. — Rentes d'enfants et Rentes d'orphelins.

Demandez prospectus et tarifs

à la **DIRECTION: rue du Môle 3, NEUCHÂTEL**
ou à ses **CORRESPONDANTS** dans toutes les localités du canton.

Polices en cours au 1^{er} janvier 1924: 13,093 pour fr. 18,984,456 de capitaux assurés et fr. 417,481 de rentes viagères annuelles.

Sommes déjà versées aux assurés: fr. 9,652,609.

Réserves et fonds de garantie: » 11,530,747.

Maux de jambes

Si vous souffrez depuis longtemps de jambes ouvertes, varices, ulcères, plaies enflammées ou douloureuses, etc., faites un dernier essai avec

Sivaline

le meilleur remède actuel. Résultat surprenant. Plus de mille attestations. La boîte fr. 2.50. Envoi par retour du courrier.

JH 2760 Lz

Dr Franz Sidlet, Willisau

MAGASIN

A la Tricoteuse

F. MINDER-SEILER

SPÉCIALITÉS: Jaquettes et Sweaters-sports. Blouses. Jupes. Combinaisons. Directoires, etc., en jersey soie, laine, fil et coton. Bas.

Propre fabrication de
Bas. Chaussettes
Sous-vêtements
Entages

Dépôt des
Machines à coudre
"PFAFF,"



NEUCHÂTEL - Rue du Seyon 14^a



LA NEUCHÂTELOISE

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
FONDÉE EN 1869

ASSURE AUX MEILLEURES CONDITIONS

Transports (risques de toute nature) - Incendie
Chômage - Dégâts d'eau - Pertes de loyer
Vol avec effraction - Bris de glaces
Accidents et Responsabilité civile

Agent général pour le Canton :

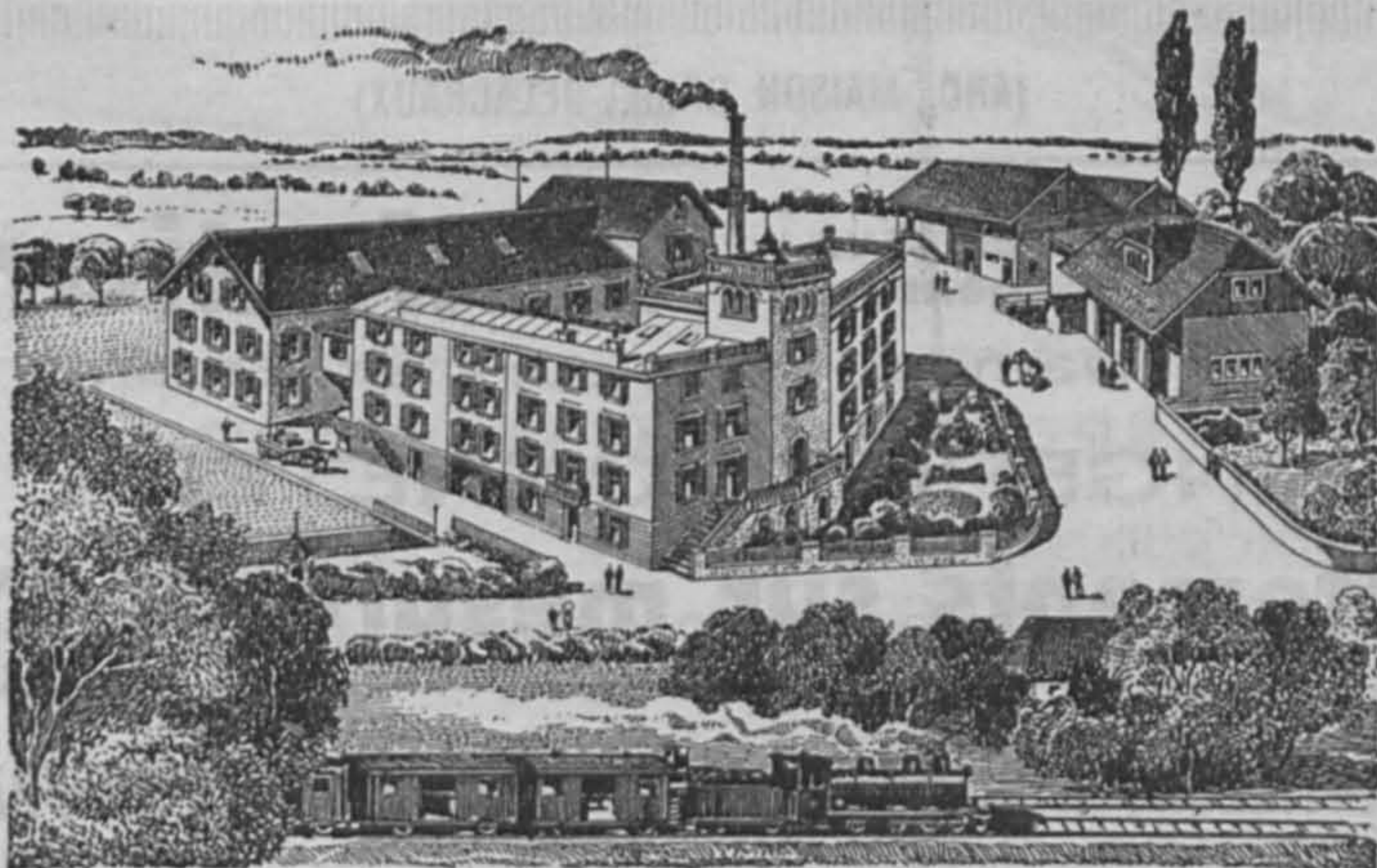
TH. PERRIN Bâtiments des Postes, **NEUCHÂTEL**

REPRÉSENTANTS DANS TOUTES LES COMMUNES DU CANTON

FABRIQUE DE DRAPS & FILATURE DE LAINE

J. & H. Berger frères ÉCLÉPENS

Spécialité de draps nouveautés, peignés fins, velours de laine prima. Tissus toutes teintes pr dames. Milaines unies et midraps façonnés. Draps sports, draps militaires et administrat.



Fabrication à façon avec la laine du pays de draps, milaines, couvertures de lits et chevaux. Echantillons et renseignements à disposition.
JH 53006 A

Teinturerie
NETTOYAGE CHIMIQUE

O. Thiel & C^{ie}

FAUBOURG DU LAC 15-17
NEUCHÂTEL

Installations spéciales et perfectionnées pour le nettoyage chimique et la teinture de tous genres de vêtements, robes de ville et soirée, vêtements de messieurs, soieries et lainages délicats, velours, couvertures de laine, fourrures, etc.

Deuil prompt et soigné
Décalissage et plissage rapides

Expéditions par la poste
Service à domicile — Téléphone 751

Faites vos achats

chez l'horloger praticien! Et pour cela adressez-vous en toute confiance au

Magasin Emile Glück

Rue du Seyon, 6 - Neuchâtel

où vous trouverez un beau choix de montres or, argent, acier et métal, des premières marques (Marques Paul Ditisheim et Zénith) et à des prix très avantageux; montres-bracelets, grand choix. Facilités de paiement aux personnes solvables.

Compte de chèque postal IV. 713

Réparations de montres et pendules en tous genres. Réparations et transformations de bijouterie. — Optique pour toutes les vues, lunettes et pince-nez. Réparations. — Orfèvrerie argent et métal extra-blanc. — Alliances. — Achat et échange de vieille bijouterie or et argent.



MAISON DE CONFIANCE



JEANNERET & EUGSTER, TRAVERS

(ANC. MAISON GRISEL-DELACHAUX)

Tissus en tous genres **Confections**

pour Dames, Messieurs et Enfants

LINGERIE . BONNETERIE

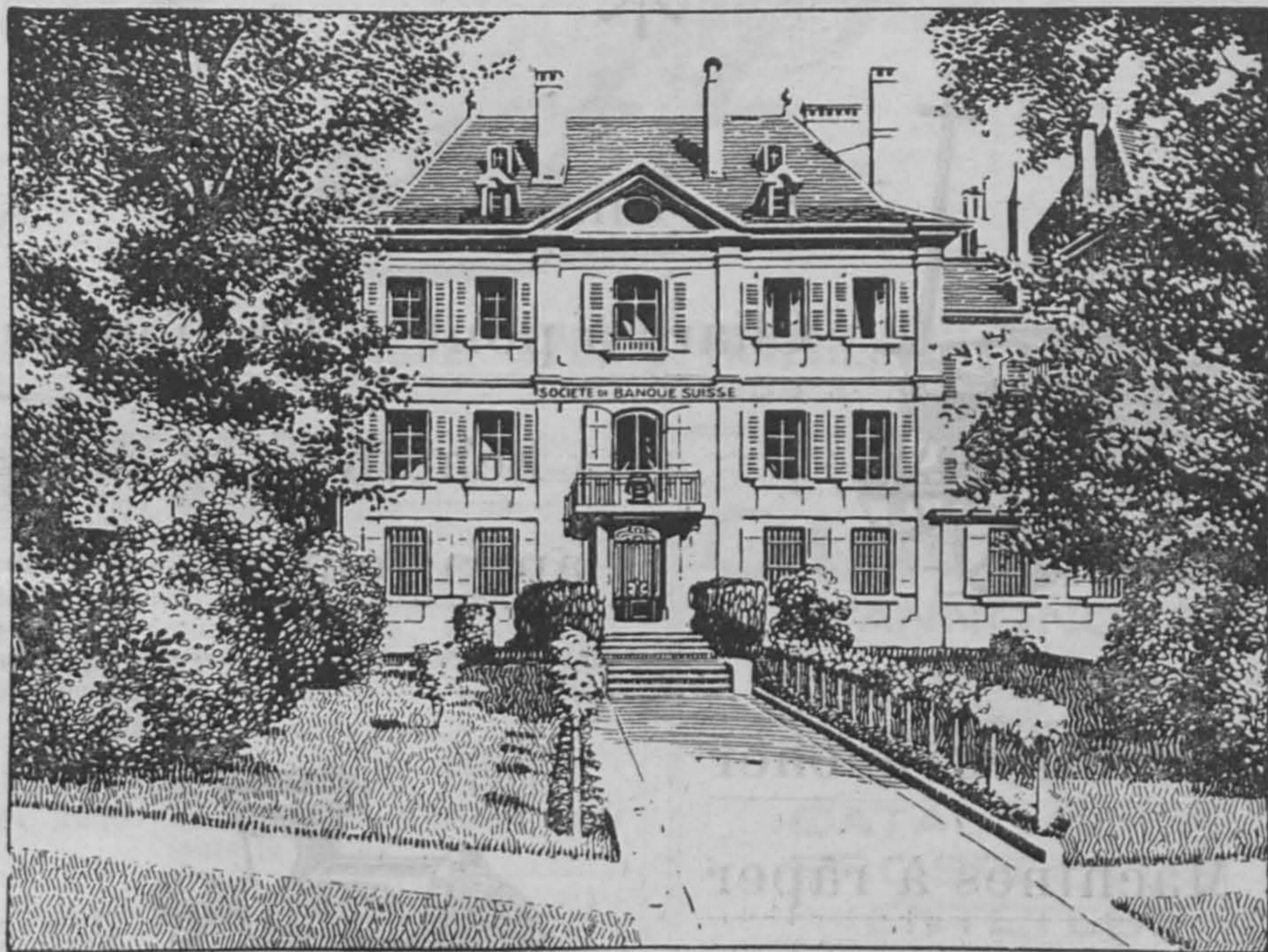
Vêtements sur mesure pour Dames et Messieurs

ÉCHANTILLONS A DISPOSITION

ENVOIS A CHOIX FRANCO

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL

CAPITAL ET RÉSERVES: Fr. 153.000.000



OBLIGATIONS DE CAISSE

LIVRETS DE DÉPOT :: GARDE ET GÉRANCE DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

TOUTES AUTRES AFFAIRES DE BANQUE

H. BAILLOD

S. A.

NEUCHÂTEL



Chars à ridelles

Chars à pont ∞ Brouettes

Echelles

d'appartement

Machines à hacher

Machines à râper

Presses à fruits

Enucleoirs à cerises

Sorbetières





G^{DE} CORDONNERIE
Kurth Neuchâtel

CHAUSSURES DE CHASSE, SPORT, TRAVAIL, VILLE ET CAMPAGNE

POMMADE KÆLBERER pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et Hémorroïdes. Pot Fr. 2.— dans toutes les pharmacies. JH 53000 A

DÉPOT GÉNÉRAL :

PHARMACIE KÆLBERER, GENÈVE

Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse.

Ameublements

C. STROËLE
 Tapissier

QUAI PHILIPPE GODET 4 :: TÉLÉPHONE 10.69
 NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparations de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

POUR VOS
CLICHÉS
 D'ANNONCES

ou ceux que vous destinez à

L'ILLUSTRATION

de vos

CATALOGUES
PROSPECTUS
ENTÊTES

etc.

ADRESSEZ-VOUS A LA

FABRIQUE DE
Clichés
 Montbaron & C^{ie}
 "NEUCHÂTEL"

(Tél. 6.57)

DESSINS PROJETS

Contre le **Manque d'appétit**
Malaise
Vomissements
Flatuosité
Renvois
Constipation



EXTÉRIEUREMENT pour
Coupures
Eruptions, etc.
 vous emploierez avec
 succès

Baume merveilleux
anglais
 marque
"MAX ZELLER"

Il guérit sûrement.

Seul fabricant:
MAX ZELLER FILS, pharmacie
ROMANSHORN

Se trouve dans toutes les pharmacies
 à Frs. — .80, 1.60, 3.20, 5.— et 9.—

BREVETS D'INVENTION EN TOUS PAYS

Mises en valeur réelles et consciencieuses — Assistance juridique — Expertises et consultations en matière de propriété industrielle — Etudes et mises au point d'idées nouvelles — Marques de fabrique Dessins — Modèles

BOVARD & BUGNION

Successeurs de

MATHEY-DORET & Co, BERNE

Boulevard extérieur

Maison fondée en 1888, à La CHAUX-DE-FONDS

Anciens Experts-Examineurs

au Bureau suisse de la propriété intellectuelle

Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}

10 rue Saint-Maurice **NEUCHÂTEL** Rue Saint-Maurice 10

Installation moderne. — La vente se fait sur six paliers.

Ascenseur pour tous les étages. — Choix immense.

Porcelaines, faïences, cristaux, verrerie,

Objets de ménage en bois ou en métal,

Coutellerie, Christofle, Ruolz, Nickel,

Métal anglais, meubles, vannerie,

Electricité. Grand choix de lampes et suspensions

Glaces, gravures et atelier d'encadrement.

Parfumerie, Maroquinerie, Articles de voyage et de sport.

Pendules, Régulateurs, Réveils, Jumelles de théâtre et de courses.

JEUX ET JOUETS

Prix très modérés

Tickets d'escompte 5%